LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 43 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 2 FEVRIER 1967 PRIX 10C

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Décès du Vicaire Général du diocèse de St-Boniface

Le diocèse de St-Boniface a subi une perte cruelle le 26 janvier dernier, alors que mourait après une longue maladie, à l'hôpital général St-Boniface, Mgr Joseph Z. Robert, P.A., V.G., à l'âge de 60 ans. Durant ses années de vie sacerdotale, il exerça en effet son ministère dans un très grand nombre de paroisses, parfois à titre de "fondateur", et surtout il se dévoua au "ministère des finances", y consacrant ses talents reconnus de banquier, profession qu'il avait exercée avec tant de succès avant son entrée au grand séminaire de Montréal.

Né à Letellier le 16 mars 1906, fils de Zacharie Robert et de Marie Rajotte, il fit ses études à l'école St-Pie de Letellier (1911-17), au petit séminaire (1918-22) qui devint le collège de St-Boniface après le désastreux incendie du "vieux collège" (1922-27), au grand séminaire de Québec (1927-28) et, enfin, après quelques années consacrées au professorat et au travail bancaire, au grand séminaire de Montréal (1934-37). Il fut ordonné prêtre à Letellier, sa paroisse natale, le 23 mai 1937 par Mgr Emile Yelle, p.s.s.

Son ministère fut extrêmement varié: auprès des malades de l'hôpital général St-Boniface et des vieillards de l'hôpital Taché, au service des religieuses, surtout des Adoratrices du Précieux-Sang, et dans les paroisses de Vassar, St-Claude, St-Jean-Baptiste, St-Emile, St-Eugène, Cathédrale, Ste-Marie, Précieux-Sang et Notre-Dame-du-Cap (comme fondateur), St-Emile et Morris. Entre temps il avait été nommé le 29 juin 1942 assistant procureur, puis procureur en


Mgr Joseph-Z. Robert

1946, et économe diocésain en 1950. En 1944 il devint membre du conseil d'administration du diocèse et, de 1946 à 1959, il fut l'un des consulteurs.

L'Eglise reconnut les services surnaturellement appréciables de cet apôtre en le nommant Camérier secret du Souverain Pontife le 13 septembre 1951, et Protonotaire Apostolique de Sa Sainteté le 13 novembre 1954. Depuis 1954 il était vicaire général du diocèse, et eut l'occasion pendant les longues sessions du Concile Vatican II de donner, à ce titre, sa pleine mesure.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, en plus de sa famille "cléricale", deux soeurs, Soeur Marie-Léa, supérieure générale de la congrégation des Soeurs de Notre-Dame-de-Chambriac (Soeur Marie-Léa est au Canada depuis plusieurs mois et put ainsi assister son cher frère durant sa maladie et à l'heure de sa mort), et Soeur Aurélie-de-Jésus, des Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang; un frère, Victor, de Letellier, et cinq neveux.

Les prières d'usage furent récitées dimanche soir en la cathédrale en présence d'une foule de prêtres, religieux et religieuses, et laïcs venus de tous les coins du Manitoba. La messe des funérailles fut célébrée lundi par Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui profita de l'occasion pour donner une touchante homélie, adaptant le texte même de l'évangile de la messe à la vie ardente et zélée de Mgr Robert, et soulignant la nécessité de lui trouver un successeur dans les rangs du clergé.

Mgr Baudoux était accompagné au saint autel par MM. les abbés Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude, et Rodolphe Bélanger, aumônier du sanatorium de St-Boniface (à St-Vital), diacres assistants, Maurice Deniset-Bernier, curé de la Cathédrale, prêtre-assistant, et, comme concélébrants, Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, Sask., Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de St-Jean-Baptiste, Lionel Bouvier, curé de St-Pierre-Jolys, Georges Damphousse et Firmin Michiels, de l'Archevêché, et P. Maurice Desautels, O.M.I., du Juniorat. On remarquait au choeur, tout spécialement, LL. EE. NN.SS. G. B. Flahiff, c.s.b., archevêque de Winnipeg, et Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface et recteur du collège, et Dom Fulgence Fortier, abbé mitré de la Trappe de St-Norbert.

Les porteurs étaient MM. les abbés Walter Szumski, Robert Baxter, Bernard Bélanger, David Roy, Noël Delaquis, et M. Procule Léveillé, p.s.s.

La jeunesse franco-manitobaine a fait surgir dans tous les coins de la province, depuis quelque temps, des boites à chansons où l'on aime moduler en français des chants au rythme très moderne. Maintenant tous ces gars et filles sont invités à se rendre au gymnase de l'école paroissiale du Sacré-Coeur, en plein coeur de Winnipeg, par leurs compagnons et compagnes de langue française de la capitale. Cette boite à chansons sous le signe de "L'Amitié", en préparation à la St-Valentin, aura lieu à 8 h. p.m. le samedi 11 février.

Les membres du comité central que l'on voit ci-dessus (de gauche à droite), Mlles Claudette Havens, secrétaire, Suzanne Desrosiers, vice-présidente, Michèle Sala, présidente, et Carole Château, trésorière, toutes étudiantes de l'école du Sacré-Coeur, ont déjà lancé de nombreuses invitations "spéciales" et envoyé à bon nombre d'écoles franco-manitobaines des affiches très éloquentes. Deux adultes responsables les soutiennent dans la préparation de cette importante soirée, la Rév. Sr Marguerite-Yvonne, S.N.J.M., institutrice, et M. Damase Laroche, un ancien de l'école paroissiale. En plus du comité central, on a mis sur pied des sous-comités: décoration, réception, cantine, huissiers, techniciens, etc., ce qui signifie qu'au moins une cinquantaine d'élèves de la 7e à la 10e année sont de la partie.

Le maitre de cérémonies sera nul autre que l'infatigable Christian Leroy, du poste CKSB, et "Les Fugitifs" de Ste-Agathe s'occuperont de la partie musicale du programme qui comportera pas moins de 25 chansons.

Gars et filles du Manitoba français, venez en foule à cette boite de "l'amitié" en plein coeur de Winnipeg, là même où la vie française bat son plein dans la capitale de la province. Le prix d'entrée n'est que soixante-quinze cents, pour jeunes et pour adultes. (Photo R. A. Korne)

Brandon étudie la survivance du Canada

Récemment M. Gérard Pelletier, membre québécois de la Chambre des Communes à Ottawa, affirmait devant un groupe de Manitobains qu'à l'ouest de Winnipeg on ignorait tout ou à peu près du Québec d'aujourd'hui. Depuis samedi dernier, 28 janvier, la ligne de démarcation au-delà de laquelle s'établissait l'ignorance dont parlait M. Pelletier sera située clairement à l'ouest de Brandon, car les citadins de cette ville en ont appris énormément sur le Québec et même deviennent mieux renseignés que leurs amis de Winnipeg.

Le Collège (future université) de Brandon avait organisé un congrès ("Midwinter Seminar of 1967") dont le thème était le prix de la survivance du Canada; on étudia les possibilités et les conditions de la survie économique, politique, sociologique, nationale, etc., de la Confédération. Il s'agissait d'un diagnostic, car on fit venir des spécialistes d'un peu partout au Canada et même des Etats-Unis pour examiner le patient centenaire.

De Washington est venu le commentateur de Radio-Canada, James M. Minifie: le Canada, dit-il, peut jouer un rôle éminent dans la diplomatie internationale, mais il faudrait qu'il se débarrasse de sa timidité et sache foncer. De Montréal, quatre représentants: Jacques Brazeau, chef du département de sociologie à l'Université de Montréal; il déplore la disparition des symboles dans le monde moderne; Roy Matthews, économiste, qui ne s'inquiète pas outre-mesure du bouleversement économique prédit à un Québec "séparé"; Tim Creery, journaliste de la Presse Southam, qui a causé un petit scandale en parlant de la possibilité d'une république canadienne; Dale Thomson, un Albertain d'expression anglaise devenu chef du département de science politique de l'Université de Montréal, parfait bilingue, révèle que le séparatisme intéresse de moins en moins ses étudiants.

D'Ottawa, un ancien ambassadeur canadien en Egypte et au Pakistan, Kenneth Kirkwood: il peint un tableau coloré du rôle du Canada dans le domaine international; Eugene Forsey, toujours sympathique au Français et pétillant, voudrait qu'on donne aux Canadiens français ce qui leur revient en dehors du Québec: se sentir chez eux partout et pouvoir recevoir un plein enseignement scolaire dans leur langue là où ils sont assez nombreux, ce qui comprend le Manitoba.

De l'Université Western Ontario (London), un Américain, Mason Wade, auteur bien connu au Canada français, se fait le défenseur des Etats-Unis qui ne veulent pas absorber notre pays ni le combattre ni en abuser, mais être simplement des voisins coopérateurs.

De Winnipeg, un sous-ministre au gouvernement manitobain, Baldur Kristjanson, devient allié des Lesage et des Johnson de Québec quand il prétend que les provinces n'ont pas assez de pouvoirs en regard d'un pouvoir fédéral trop centralisateur; Clare Pentland, professeur d'économie politique à l'Université de Manitoba, ne semble pas être un enthousiaste des théories financières de l'honorable Walter Gordon.

Enfin, de Saskatoon, un professeur d'histoire sympathique aux Canadiens français, un des rares à l'ouest de Brandon qui comprend et connait le Québec, Norman Ward.

Pour donner plus de couleur et apporter un charme féminin aux discussions, on invita deux étudiantes du collège de St-Boniface à préparer un commentaire sur le problème de l'identité canadienne; Louise Auger, de Rhétorique, et Francine Boux, de Philosophie E, remportèrent un vrai triomphe en défendant les positions des jeunes Manitobains d'expression française. Leur franchise, leur facilité de parole en anglais, "moreover", et leur spontanéité leur méritèrent les félicitations unanimes de l'auditoire. Le président de la discussion entrevoit à peine le jour où des étudiants de Brandon pourront aller à St-Boniface, à un congrès de Canadiens français, s'exprimer aussi facilement en français.

Un Canadien français aurait été frappé de deux opinions exprimées au cours de ce congrès, toutes deux par M. Tim Creery. D'abord que la séparation du Québec est déjà en cours et qu'elle est surtout l'oeuvre de l'Union Nationale et des libéraux du Québec, alors que les groupements séparatistes n'en ont aucunement la responsabilité; il s'agit de s'en rendre compte et de songer sérieusement, non seulement en Ontario, mais dans l'ouest, à l'action qu'on doit entreprendre devant le fait. La deuxième opinion concerne l'instruction en français en dehors du Québec et, ici, le Manitoba a sa grande responsabilité; les gouvernements provinciaux en dehors du Québec n'ont plus de temps à perdre: il faut qu'ils accordent l'instruction en français à tous les degrés là où il y a assez de Canadiens français qui le demandent et le veulent sérieusement; qu'on mette la politique de côté; qu'on ne se contente pas d'accorder des miettes ou de voter des demi-mesures ou des programmes "sous condition".

Les organisateurs de ce congrès méritent des félicitations, en particulier le président adjoint du Collège de Brandon, M. John McLeish. Ils se proposent de continuer cet événement inauguré en 1966. L'accueil si sympathique des gens de Brandon manifesté envers les visiteurs venus de l'est et de l'ouest est quelque chose d'inoubliable parce que bien canadien: on entendait sans porter plainte un Anglais d'Ottawa s'entretenir en excellent français avec la petite délégation de St-Boniface, même on s'en réjouissait. Décidément, on n'est plus au 1867 de l'historien Creighton!

"Les Femmes Savantes" à Winnipeg le 19 mars

Les Manitobains qui ne peuvent se permettre un "saut" jusqu'à Paris cet été, pour jouir de quelques productions théâtrales n'auront pas lieu de le regretter. En effet, la prestigieuse compagnie théâtrale des "Tréteaux de Paris" sera parmi nous au mois de mars prochain, au cours de leur tournée annuelle de l'Amérique du Nord et ils nous apporteront la brillante et nouvelle interprétation "Les Femmes Savantes" de Molière.

Depuis 1958, "Le Tréteau de Paris" rend visite chaque année aux Etats-Unis et au Canada sous les auspices du gouvernement français. Le 1er février, elle s'embarque pour sa neuvième tournée.

Le passage du Tréteau de Paris est maintenant prévu pour le 19 mars 1967 au théâtre Playhouse de Winnipeg. Au cours de cette tournée, quelque 75 représentations seront données en douze semaines.

Oubliant que les "Femmes Savantes" ont déjà près de 300 ans d'existence, le directeur, M. Guy Parigot, a transplanté cette pièce dans le 20e siècle et a choisi comme cadre une famille de snobs de la classe moyenne. Ainsi placée, la pièce de Molière trouve un nouveau style jusqu'à même devenir une satire amusante sur quelques éléments de notre époque qui vivent au-dessus de leurs moyens, pour donner l'illusion d'un standard de vie élevé.

Cette version moderne des Femmes Savantes a été unanimement acclamée, non seulement en France et en Europe, également en Grande-Bretagne, où l'on a souligné l'intérêt et la valeur humoristique de cette pièce. Le "London Times" ne l'a-t-il pas qualifiée ainsi: "Un Molière parfaitement adapté aux années soixante et une remarquable production théâtrale".

Le Tréteau de Paris, qui ne joue qu'en français, donnera pendant sa tournée du continent nord-américain, une moyenne de six représentations par semaine, sur la base d'une soirée par jour et on peut s'attendre encore cette année à ce qu'elle joue à bureaux fermés. La troupe sera dirigée par Guy Parigot, alors que les décors et les costumes sont de Claude Bessou. D'après la direction de la compagnie qui est responsable de la tournée, la "Seff Associates Limited', composée de M. Jean de Rigault et Jacques Courtines, 60 pour cent du public américain a une compréhension assez bonne du français. Au Canada, mis à part les Canadiens français, on remarque le même degré d'intérêt des Anglophones.

La pièce "Les Femmes Savantes" que présente le Tréteau de Paris est une tentative de donner au public de notre époque ce que Molière a voulu donner au public du 17e siècle. Renversé par la mise en scène "pleine de gags", peut-être un peu décevante au début, l'accueil enthousiaste du public de toutes catégories qui ont vu la pièce, est un rejet anticipé et sans restrainte des critiques littéraires qui pourraient crier au scandale, de cette mise en scène sacrilège des temps modernes. Le pseudo-intellectuel du 17e siècle, ce snob extravageant, se trouve encore de nos jours et Molière, par l'entremise de Guy Parigot et de la troupe du Tréteau de Paris, est aussi accablant de nos jours qu'il l'était en 1672.

Rien pour les écoles privées au Manitoba

L'école paroissiale St. Thomas More de St-Boniface est administrée par la commission scolaire de Norwood depuis le 1er février dernier. Des problèmes d'ordre financier ont obligé sa direction à faire cette demande récemment.

Des 76 élèves qui y étaient inscrits, 74 dépendent de cette commission scolaire. Afin d'assurer la continuité des études et d'éviter l'encombrement des classes des autres écoles, il a été décidé de continuer, jusqu'à la fin de l'année scolaire, à donner les cours au même local et avec les mêmes enseignants. Ces cours seront enseignés, comme d'habitude, selon les règlements de l'acte des écoles publiques du Manitoba et du district scolaire.

On enseigne les grades 1 à 6 à St. Thomas More et on y compte trois institutrices.

On décidera avant septembre prochain, selon le nombre d'élèves inscrits, si on devra les intégrer dans les écoles de la commission ou continuer à utiliser les facilités de l'école St. Thomas More.

M. Laurent Desjardins

Cette nouvelle "fermeture" d'une école paroissiale donne davantage de l'actualité aux paroles prononcées récemment par M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, en pleine session manitobaine.

Le gouvernement du Manitoba, a dit M. Desjardins, ignore la situation financière d'un groupe minoritaire en n'incluant pas les écoles privées dans son projet de financement scolaire. Il a déclaré que les partisans des écoles privées sont maintenant forcés d'agir contrairement à leur conscience, ou d'être pénalisés.

Le nouveau programme d'aide scolaire prévoit une redistribution du financement scolaire: 65 pour cent venant du gouvernement provincial et 35 pour cent provenant de taxes prélevées localement.

Un fonds de $95,000,000 a été mis de côté pour ce programme de financement scolaire, et rien dans cette somme n'est destiné aux écoles privées.

Au Manitoba, les écoles privées ne peuvent être supportées par l'argent public.

M. Desjardins, qui s'est déjà plaint de cet état de chose, a déclaré:

"C'est là un problème auquel nous devrions nous arrêter. Si nous continuons dans la même voie, il sera pratiquement impossible aux écoles privées de survivre.

"Si nous ne sommes pas prêts, au Manitoba, à nous débarrasser des préjugés, au moins devrions-nous avoir la décence de ne pas être hypocrites. Fermons les écoles séparées."


M. René Rottiers, anciennement de St-Boniface, Man., est entré en fonction le lundi 23 janvier dernier en qualité de chef du secrétariat de l'A.C.F.C. dans ses nouveaux bureaux à Regina, 2809, rue Albert.

Depuis 1962, et jusqu'à l'an dernier, M. Rottiers avait assumé les fonctions de secrétaire-général d'une association-soeur: l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Il succède ainsi à Regina à Mlle Madeleine Plouffe qui assurait l'intérim à la direction du secrétariat depuis le départ de M. Gérard Audette en août dernier.

(Communiqué)

Professeurs de français du monde entier à Québec

QUEBEC — Les professeurs de français de tous les pays francophones du monde fonderont une Fédération internationale lors de la tenue de la Biennale du français à Québec en août et septembre prochains.

L'institution groupera tous ceux qui ont pour tâche d'enseigner le français, soit comme langue maternelle ou comme langue seconde, et ces deux associations formeront la nouvelle fédération qui aura comme appellation la "Fédération internationale des professeurs de français".

La fédération aura comme objectif de créer un service d'information pour les enseignants et permettra d'établir une sorte de mise en commun des expériences pédagogiques au moyen de réunions, de journées d'études, de stages et de publications de revues et de bulletins.

Un autre objectif de la fédération sera d'améliorer les méthodes et les programmes, d'encourager la formation d'Associations nationales de professeurs de français et d'établir une prise de conscience du rôle et de l'importance de la langue française dans le monde moderne.

AVIS

La perception de l'Association d'Education qui devait avoir lieu dans Saint-Boniface le 5 février a été reportée au dimanche 12 février.

Enquête sur les moyens et les méthodes d'enquêtes policières

QUEBEC — Le gouvernement du Québec a annoncé la création d'une commission d'enquête sur les moyens et méthodes d'enquêtes policières. Interprété de façon large, le mandat de cette commission peut couvrir un très vaste secteur de l'administration de la Justice au Québec.

Selon le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, la commission, qui sera présidée par Me Yves Prévost, pourra étudier tous les aspects de l'administration judiciaire. Mais l'ancien ministre, M. Claude Wagner, ne partage pas cet avis.

"Je ne peux m'empêcher de penser, a-t-il dit au cours d'une conférence de presse, que cette commission nuira considérablement à la justice, parce que le gouvernement, en ne confiant pas cette enquête aux plus hautes autorités comme par exemple le juge en chef Tremblay, a démissionné devant le Barreau."

Le mandat

L'arrêté en conseil, signé relativement à cette enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale, précise le mandat de la commission de la façon suivante:

Enquête sur:

a) les moyens à la disposition des corps policiers dans la lutte contre le crime et les méthodes d'enquêtes policières;

b) l'efficacité des lois en matière criminelle et pénale;

c) le traitement fait aux prévenus en détention;

d) le respect du droit des prévenus à obtenir les services d'un procureur et les relations entre prévenus et avocats;

e) l'expédition et la conduite des affaires devant les tribunaux de juridiction criminelle et pénale.

Sur ce dernier point, M. Bertrand a spécifié qu'il appartiendrait à la commission d'interpréter le sens de cette clause.

Le Conseil exécutif demande finalement que "la commission fasse rapport de ses constatations et opinions et soumette ses recommandations quant aux mesures à prendre pour assurer une meilleure protection des citoyens et de leurs biens, une lutte plus efficace contre le crime dans le respect des droits fondamentaux de la personne humaine".

Trois nouveaux membres au Conseil économique

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé la nomination de trois nouveaux membres au Conseil économique du Canada. Il a aussi révélé que quatre anciens membres avaient été nommés de nouveau pour une période de trois ans.

Les nouveaux membres sont MM. Alfred Rouleau, gérant général de l'Assurance-vie Desjardins, de Lévis, William Smith, chef de la Section des sciences économiques et politiques à l'Université du Nouveau-Brunswick, de Fredericton, et Graham Ford Towers, président du Conseil d'administration de la Compagnie d'assurance du Canada sur la vie, d'Ottawa.

Les anciens membres nommés de nouveau sont MM. Arthur Gibbons, d'Ottawa, Hugh Martin, de Vancouver, Marcel Pépin, président de la Confédération des syndicats nationaux, de Montréal, et William Twaits, de Toronto.

Le Conseil d'administration est composé de MM. J. Deutsch, d'Ottawa, président, L. Couillard, d'Ottawa, vice-président et directeur, et Arthur Smith, d'Ottawa, directeur.

Le conseil comprend 25 membres.


A la réunion annuelle de la Caisse Populaire de St-Boniface, tenue à la salle Centre St-Louis où 250 membres y assistaient, Mlle Louisa Bilodeau fut l'heureuse gagnante du prix d'entrée, un magnifique téléviseur. De gauche à droite: Mlle Louisa Bilodeau, M. Guy Carrière, président du comité de crédit, M. Maurice Therrien, gérant, M. Lionel Fréchette, président du comité de surveillance, et M. Maxime Desauiniers, président sortant de charge. M. Etienne Bohémier est le nouveau président de la Caisse dont l'actif a atteint $2,475,000 à la fin de 1966.
(Photo Perrin du Manitoba)

Aux Communes, Wilson fait rapport de ses entretiens avec de Gaulle

LONDRES — Le premier ministre Harold Wilson a déclaré au Parlement que la question des rapports entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis avait occupé une place beaucoup moins importante qu'on ne l'avait prévu dans les entretiens qu'il venait d'avoir avec le général de Gaulle.

En réponse à un membre de l'opposition, qui voulait savoir dans quels domaines la France voulait que la Grande-Bretagne se dissocie des Etats-Unis, M. Wilson a affirmé en effet que cette question avait pris beaucoup moins d'importance dans les discussions que plusieurs membres du gouvernement et de l'opposition ne prévoyaient. Il a ajouté que le problème de la défense avait également été à peine effleuré, contrairement à ce qui avait été prévu. On se souvient que le caractère spécial des rapports anglo-américains avait été l'une des principales objections que le général de Gaulle avait soulevées en janvier 1963 quand il s'était opposé à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE.

Le premier ministre britannique a indiqué, en outre, que la question de l'avenir politique de l'Europe n'avait pas été soulevée, mais que les rapports entre l'Europe occidentale et les pays communistes de l'Europe orientale avaient été l'un des principaux sujets de ses entretiens avec le président de Gaulle.

De son côté, le chef de l'opposition conservatrice, M. Edward Heath, a déclaré dans un discours prononcé devant la Chambre de commerce de Westminster, que M. Wilson ne va pas assez loin et que "le gouvernement britannique doit dire sans équivoque s'il accepte la Communauté économique européenne telle qu'elle est aujourd'hui", quitte à préciser ensuite "la portée des dispositions transitoires qu'il souhaite".


M. l'abbé Roland Bélanger vient d'être nommé aumônier de la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française du Manitoba. Né à St-Boniface en 1927, il fit ses études élémentaires à l'école Provencher, obtint son baccalauréat ès arts au collège, entra au grand séminaire en 1940 et fut ordonné prêtre en 1953. Tour à tour secrétaire à l'archevêché, vicaire (1954-56) et curé (1956-60) de St-Léon où il fonda l'APM, curé de Ste-Marie de St-Vital (1960-66), il est actuellement curé de Somerset dans la région de la Montagne. Les Parents et Maitres qui ont l'habitude d'assister au congrès annuel de la FAPM connaissent bien la voix, l'humour et les convictions de leur nouvel aumônier. Il continuera sûrement le travail que son prédécesseur, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, a accompli comme aumônier depuis les débuts en 1958 de la FAPM, qui compte maintenant 26 locaux très actifs. La FAPM a reçu sa charte du gouvernement manitobain le 3 décembre 1954, première charte manitobaine qui fut donnée sur demande en français. Le Père Lemoine a aussi accompli un travail gigantesque dans la préparation des programmes des récentes années, et tous seront heureux d'apprendre qu'il demeure en charge de ce comité, annonce M. Léo Beaupré, président de la FAPM.

Les laïcs veulent assurer la permanence de leur Collège

Une amicale réception et un repas fraternel ont eu lieu dimanche dernier au collège de St-Boniface, en l'honneur de "Monseigneur le Recteur". Organisée par les professeurs religieux et laïcs, le conseil d'administration, l'association des Anciens, l'oeuvre des Bourses, les Dames Auxiliaires, les employés laïcs de l'institution, cette fête intime réunit autour du nouveau recteur le chef spirituel du diocèse, des membres des clergés diocésain et régulier, et un grand nombre de laïcs représentant toutes les classes de la société franco-manitobaine.

Après le repas, il n'y eut que trois discours, prononcés par Mgr Hacault lui-même, le juge Alfred Monnin, président du conseil des aviseurs, et le Père Ludger Guy, maître de cérémonies. Ils multiplièrent tout naturellement les remerciements aux Jésuites qui ont dirigé l'institution avec tant de succès de 1885 à nos jours, ils expliquèrent les raisons profondes des changements qui viennent de s'opérer au niveau de la direction, mais surtout ils s'acharnèrent à démontrer que ces changements s'effectuent dans un véritable esprit de "continuité" de l'oeuvre lancée par Mgr Provencher et sans cesse adaptée, depuis ces temps lointains, au gré des circonstances de temps et de personnes. Tout cela fut prononcé avec optimisme et ... réalisme.

C'est ce réalisme qui a surtout frappé les auditeurs et leur a permis de mieux saisir, sous les belles paroles, les allusions plus ou moins voilées aux graves problèmes de l'heure: meilleur recrutement d'élèves, corps professoral fortement qualifié, redressement des finances, adaptation constante du programme scolaire, améliorations matérielles absolument nécessaires, etc. Et c'est face à ces durs problèmes que le juge Monnin, parlant au nom du laïcat franco-manitobain, a dit clairement que les laïcs veulent plus fortement que jamais contribuer aux progrès de cette institution nécessaire. Non pas s'en accaparer, non la prendre totalement sous leur égide, d'abord et avant tout par "faute de moyens financiers adéquats", mais y contribuer plus intimement qu'auparavant, être du domaine des décisions majeures.

C'est donc une nouvelle page d'histoire qui commence. C'est toute la population qui s'engage dans le mouvement, clercs, religieux et laïcs, dans un esprit d'active et efficace collaboration. Et il faut bien dire que les problèmes actuels nécessitent pas moins que cela.

Il y a d'abord cette grave question d'une revalorisation du but même du collège et des moyens modernes à prendre pour l'atteindre. Ce collège, qui entend demeurer "à base française" et "avec prédominance de la philosophie scolastique", doit tout de même s'adapter aux conditions du siècle où la science veut tout envahir et créer une nouvelle sorte d'humanisme. Déjà de graves changements ont été effectués au niveau secondaire où le latin (on ne parle plus du grec d'autrefois) prend de moins en moins de place et recule devant les exigences des sciences, mais les changements sont plus radicaux au niveau universitaire. Trois sujets y restent obligatoires: la religion, le français, la philosophie scolastique, mais on y ajoute un impressionnant éventail d'options (quelque 27 cours différents, dit-on) qui rend obligatoire en conséquence une augmentation du nombre des professeurs spécialisés.

Or, si l'on oublie les quelque 250 élèves qui fréquentent les cours d'été de catéchèse, de pédagogie française, etc., on constate que professeurs et options se multiplient à un rythme géométrique pour à peine 150 universitaires. D'où découle l'imminent problème du recrutement, car il faudrait au moins 400 élèves universitaires pour justifier sagement autant d'options et autant de professeurs. Où prendre tant d'élèves, alors que d'autres institutions puisent elles aussi au sein de la population scolaire franco-manitobaine: petit séminaire, juniorat, collège d'Otterburne, etc.? Sans oublier que les divisions scolaires, tant à la campagne qu'à la ville, mettent au service de la gent écolière des écoles publiques toujours plus attrayantes ... et où plus de français semble promis pour bientôt. C'est là une question d'envergure, que les "responsables" étudient depuis plusieurs mois déjà, au cours de réunions pour ainsi dire "secrètes", mais dont tous attendent les résultats concrets. Ces résultats ne devraient-ils pas se concrétiser dans le sens d'une coopération ou coordination, comme en existent des exemples au Québec où diverses communautés religieuses ont organisé en commun des maisons d'étude, même une école normale intercommunautaire?

Quant au personnel enseignant, on a bien dit dimanche que les Jésuites resteront sur place, à leur poste, et qu'on fera tout ce qui est humainement possible pour obtenir du Provincial que leur nombre ne soit pas diminué. Mais on a aussi laissé entendre qu'il faudra davantage demander l'aide du clergé et d'autres communautés religieuses, et surtout améliorer, et même augmenter selon les besoins le personnel proprement laïc. Or, on ne peut plus comme autrefois croire qu'un Jésuite ça se paye moins cher, comme on payait moins cher les bonnes Soeurs dans nos écoles. Et surtout, les grèves qui se multiplient au Québec le prouvent éloquemment, les professeurs laïcs qualifiés ne travaillent pas gratuitement.

Tout cela met sous nos yeux le grave problème des finances de l'institution. C'est vrai qu'un nombre plus grand d'élèves remplirait déjà un peu le trésor commun, mais c'est moins que suffisant pour une institution qui veut se mettre à la page, pour une institution privée qui ne peut recevoir qu'au compte-gouttes certains octrois gouvernementaux, pour une institution franco-manitobaine qui ne peut que difficilement dénicher de grands mécènes au sein de la population qui la nourrit et qu'elle sert si richement au plan académique.

Pourtant il faudra trouver la solution de ce problème "finance", non seulement pour payer le personnel enseignant et autres employés, mais aussi pour effectuer les améliorations matérielles qui s'imposent dans un édifice d'un âge plus que respectable et les agrandissements que va exiger l'avenir.

Dans ce contexte, l'offre du "laïcat" par la voix du juge Monnin est plus que bienvenue. C'est la preuve que le collège de St-Boniface va devenir de plus en plus le collège de "tous" les Franco-manitobains, et que tous vont aider les responsables à solutionner les graves problèmes de l'heure. Puisse cette bonne volonté de tous encourager "Monseigneur le Recteur" dans la lourde charge qu'il vient d'ajouter à un fardeau déjà peu léger!

Dans le cadre de l'Exposition internationale de Montréal

L'Association française d'Action artistique a établi son programme en ce qui concerne la participation française à l'Exposition internationale de Montréal. Voici la liste des principales manifestations qui auront lieu:

Ballet de l'Opéra de Paris: 6 représentations du 22 au 30 juillet: "Coppélia", "Etudes", "Daphnis et Chloé", "Arcades" avec les artistes suivants: Claude Bessy, Claire Motte, Attilio Labis, Jean-Pierre Bonnefous, Peter Van Dyck.

Théâtre de France: 12 représentations du 28 avril au 14 mai: "Le soulier de satin" de Paul Claudel, "Il faut passer par les nuages" de François Billetdoux.

Comédie de Saint-Etienne: 8 représentations du 16 au 28 juillet: "L'Avare" de Molière, "La double inconstance" de Marivaux.

Ballets Roland Petit: tournée au Canada du 5 octobre au 5 novembre: "L'Eloge de la Folie", "Le Jeune homme et la Mort" avec Véra Filatoff, Félix Blaszka, Robert Bestondo, Jacques Dombrowski.

Ensemble Ars Nova: tournée au Canada du 5 octobre au 5 novembre: participation à l'Exposition de Montréal et au Festival des Arts du Québec. Chef d'orchestre: Marius Constant.

Orchestre National de l'O.R.T.F.: du 23 au 30 novembre: 2 concerts à Montréal sous la direction de Charles Munch, 2 concerts à Québec sous la direction de Maurice Le Roux.

Crise des enseignants

QUEBEC — M. Marcel Masse s'est élevé "en tant qu'enseignant et transitoirement député" contre tous ceux qui "dans cette Chambre et dans la province laissent entendre que le problème des instituteurs n'est qu'un problème de piastres et de cents".

C'est en réalité un problème de responsabilité, de co-gestion, de participation, de perfectionnement, a lancé le ministre d'Etat à l'éducation pour qui la négociation à l'échelon provincial n'est pas nécessairement la solution à tous les problèmes.

"Ce n'est pas nécessairement par l'augmentation du traitement, a-t-il dit, que nous augmenterons la formation des maîtres".

Le ministre a souligné que le gouvernement s'est préoccupé des conditions de l'enseignement en créant la Direction générale pour la formation des maîtres, de la réforme de l'enseignement et du perfectionnement des maîtres. "Ce n'est pas en se cachant derrière les corps intermédiaires que le gouvernement entend régler ces problèmes", a-t-il dit.

Un déficit commercial de 2 milliards de dollars

SAN FRANCISCO — Le déficit des relations commerciales du Canada avec les Etats-Unis s'est élevé à près de $2 milliards en 1966, a révélé le ministre du Commerce, M. Winters, à San Francisco.

Environ la moitié de cette somme vient d'un déficit du commerce. L'autre moitié vient de transactions financières, particulièrement du paiement d'intérêts et de dividendes sur les investissements américains dans l'industrie du Canada.

Le ministre a indiqué que le déficit de la balance des paiements se continuera aussi longtemps que la croissance de l'économie canadienne impliquera des emprunts à l'étranger.

Le ministre a dit qu'en dépit de certaines rumeurs contraires le gouvernement canadien accueillait favorablement le capital étranger.

Bientôt 50 millions d'habitants en France

PARIS — L'Institut national de la statistique présente dans son dernier bulletin mensuel une rétrospective des chiffres de la population française depuis 10 ans.

En 1956, celle-ci atteignait 43,843,000 habitants; en 1965, elle comptait 48,919,000 habitants, soit un accroissement de plus de cinq millions de personnes en dix ans. L'augmentation moyenne se situe ainsi à plus d'un demi-million de personnes par an, dont un peu plus de trois cent mille par le fait de l'excédent des naissances sur les décès et un peu moins de deux cent mille provenant de la balance des migrations.

En ce début de 1967, la population de la France atteint environ 49,700,000 habitants. On peut donc si le rythme actuel d'augmentation se poursuit, espérer passer le cap des cinquante millions d'habitants au cours de l'été 1967.

Avec ce chiffre la France occupera le douzième rang des pays du monde pour l'importance de la population: après la Chine, l'Inde, l'U.R.S.S., les Etats-Unis, le Pakistan, le Japon, le Brésil, l'Allemagne Fédérale, le Nigéria, la Grande-Bretagne et l'Italie.

Le rapport B.B.

OTTAWA — Le prochain rapport de la commission Laurendeau-Dunton, sur le bilinguisme et le biculturalisme, qui devait être présenté aux Communes à la fin de 1966, sera probablement soumis à la Chambre au beau milieu de l'année du centenaire de la Confédération.

En réponse à une question du député conservateur d'Edmonton-Est, M. William Shoreyko, le premier ministre Pearson a dit espérer que ce rapport pourra être prêt l'été prochain.

Une autre question du député d'Edmonton au sujet du coût "ridicule" qu'a entraîné cette enquête a été jugé hors d'ordre par l'orateur de la Chambre.

Les Communes ont également appris qu'une enquête qui avait été entreprise au sujet des conséquences économiques qu'entraînerait la sécession du Québec a été interrompue.

La commission d'enquête chargée de ce travail avait soumis un rapport préliminaire en avril 1965.

Le secrétaire parlementaire du premier ministre, M. John Matheson, a précisé qu'aucun autre rapport n'était attendu de cette commission.

Le Dr Ramsey et l'avortement

LONDRES — "La position absolutiste et historique de la chrétienté contre l'avortement, qui assimile l'avortement à l'infanticide et les qualifie tous deux de meurtres, n'est plus défendable aujourd'hui", a déclaré l'archevêque de Cantorbéry, le Dr Michael Ramsey, primat de la communion anglicane.

Le prélat a ajouté: "Le principe plutôt que la lettre de la tradition chrétienne exige qu'un choix reste possible entre la vie et la santé morale et physique de la mère et la vie du foetus".

Cette déclaration de l'archevêque de Cantorbéry intervient au moment où le parlement britannique est saisi d'un projet de loi légalisant l'avortement pour des raisons médicales ou lorsque l'enfant risque d'être frappé de tares physiques ou mentales permanentes.

Selon la doctrine catholique formulée par Pie XII, il n'est jamais permis d'attenter directement à la vie du foetus; mais il est permis de donner des soins à la mère, même si ces soins doivent avoir pour conséquence la mort de l'enfant.



Les galants Chevaliers de Colomb du Conseil de Winnipeg ont donné des montres-bracelets à dix religieuses de l'archidiocèse, dimanche dernier, "Jour de Reconnaissance envers les Religieuses". Ci-dessus l'on voit M. Paul Kenway, grand chevalier et maître de cérémonies, qui admire les montres en compagnie des Soeurs Mary Hilda, S.N.J.M., (à gauche) et Fernande, F.M.M. Les huit autres religieuses étaient Soeurs Justina, O.S.B., Marie-Cécile-de-Rome, S.M., Véronique, M.O., Marie-Eustelle, B.P., Mary Clarice, S.P., Atracta, S.J. (Toronto), Mary Adelard, O.L.M., et Alice Murphys, R.S.C. Son Exc. Mgr B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, assistait à cette cérémonie de la reconnaissance, à l'Académie Ste-Marie, qui se termina par un goûter servi par les dames des Chevaliers aux quelque 200 religieuses présentes. (Photo Winnipeg Free Press)

Equilibre des présences aux Etats généraux

En septembre prochain, toute la nation canadienne-française par l'entremise de ses états généraux, se réunira pour exprimer, en termes constitutionnels, ses aspirations les plus profondes. Ce sera la première réunion du genre de toute son histoire.

Au fait, cette réunion sera le point culminant d'un long processus de méditation et de rencontres à divers échelons dont le mécanisme a été mis en place, il y a déjà quelques années, par la Société Saint-Jean-Baptiste. Il s'est fait beaucoup de travail jusqu'ici, notamment de la part des dirigeants de ce grand mouvement, pour alerter et réveiller l'opinion, effectuer des sondages essentiels et mettre au point des études fouillées qui permettront, en septembre, de prendre des décisions de la façon la plus démocratique et la plus éclairée possible.

L'assemblée de septembre, qui fera connaître à nos chefs politiques les grandes options que désire la population, devra être la plus représentative possible de toute la nation. A cet effet, on s'en souvient, on a décidé, en novembre dernier, de procéder à de nouvelles élections de délégués dans les 108 comtés du Québec, le 16 avril prochain. L'objectif est de 1,620 délégués et 540 suppléants qui représenteront toutes les associations et institutions canadiennes-françaises.

Des élections de ce genre avaient déjà eu lieu. Si on les reprend c'est pour s'assurer que tout est parfaitement conforme aux plus strictes exigences de la démocratie. Certains avaient insinué qu'il y avait peut-être eu noyautage dans certains cas lors des premiers scrutins.

Le noyautage est une manifestation de grand intérêt, mais il est aussi synonyme d'un certain entêtement peu propice au dialogue. Que tous les mouvements, toutes les écoles de pensée, que toutes les couches sociales s'efforcent d'infléchir le résultat des élections du 16 avril et personne ne trouvera à redire. Plus il y aura de tentatives de présence, le mieux ce sera, car elles finiront par s'équilibrer. Le mieux ce sera également, parce qu'on aura là un indice indiscutable de l'intérêt universel suscité par ces états généraux.

En jeu: notre destin

Au fait, qu'on le veuille ou non, les assises nationales de septembre auront une influence énorme sur notre destin. Il faut que chacun se dise que la critique qu'il pourra formuler par la suite n'aura pas le poids d'une intervention qu'il aurait pu faire au congrès même. En d'autres termes, tous ceux qui ont des idées à faire valoir, que ce soit dans le sens du statu quo, d'amendements à la constitution, d'une constitution nouvelle ou d'une séparation du reste du pays, se doivent d'être présents au moment où se prendront les décisions. Ce n'est que s'ils sont tous présents, que les états généraux en arriveront à représenter vraiment la pensée de tout un peuple.

A propos de ces élections du 16 avril, un récent communiqué des états généraux soulignait que "tout syndicat, association, fabrique, commission scolaire, municipalité, institution privée d'enseignement, journal, poste de radio, poste de télévision, caisse populaire, succursale de banque canadienne-française et entreprise de dix employés et plus a droit d'être représenté à l'assemblée de comté et de voter pour l'élection des délégués." Il est déjà grand temps d'y songer.

A ces assises, viendront également des porte-parole de toutes les minorités françaises des neuf autres provinces. Ils étaient d'ailleurs nombreux à la rencontre préliminaire de novembre dernier à l'université de Montréal.

D'autre part, il ne suffit pas de se préparer à participer activement et intelligemment à ce congrès de septembre. L'organisation de cette grande rencontre exige des déboursés considérables. Une souscription est actuellement en cours, dont l'objectif a été fixé à $300,000. Le secrétariat général des états généraux du Canada français (case postale 148, station "N", Montréal 18) a déjà recueilli jusqu'ici $85,065. L'écart à combler reste pourtant considérable. Tous les dons, si minimes soient-ils, qu'on peut envoyer à l'adresse ci-haut mentionnée, sont donc attendus avec impatience. Il ne faudrait pas que l'absence de moyens financiers empêche les initiateurs du projet de faire un succès complet de l'étape décisive de cette gigantesque entreprise.

Vincent Prince

(Le Devoir)

Le collège de Sudbury ne fermera pas en 1967

SUDBURY — Le recteur du collège Sacré-Coeur de Sudbury, le R. P. Guillaume Béland, S.J., a nié la nouvelle voulant que le collège ait décidé de fermer ses portes à la fin de la présente année scolaire.

Le Père Béland a admis que cette instittuion, vieille de 53 ans, connaissait des difficultés financières. Un manque de personnel contribuerait aussi aux problèmes que connaît le collège.

Le recteur a déclaré cependant qu'il n'était pas impossible que le collège soit obligé de fermer ses portes d'ici quelques années, à cause de ces problèmes financiers et du manque de personnel qui devient de plus en plus aigu.

Les problèmes financiers

Les difficultés financières du collège remontent déjà à plusieurs années. Cette institution, propriété des Jésuites, ne reçoit aucune subvention du gouvernement provincial. Elle doit se financer avec les frais d'admission des étudiants.

Le nombre des étudiants a diminué depuis quelques années, à la suite de l'abolition du cours classique qu'on y donnait. D'un cours de huit ans, il est devenu un cours d'école secondaire, de la neuvième à la treizième année. De pensionnat qu'il était depuis sa fondation en 1913, il est devenu un externat.

Cette transformation a été effectuée après que le collège eut obtenu du gouvernement provincial une charte universitaire. C'est alors que l'Université de Sudbury est née.

Faisant face à des problèmes financiers, parce que, comme le collège, elle ne recevait aucune subvention du gouvernement, l'Université de Sudbury a dû s'affilier à l'Université Laurentienne, institution non-confessionnelle dont la fondation remonte à 1960.

L'homme d'affaires canadien-français doit être présent au niveau du Canada

MONTREAL — Les Québécois, et en particulier les hommes d'affaires canadiens-français, doivent s'imposer au niveau du Canada tout entier, et non plus se limiter au Québec ou servir de prête-nom, s'ils veulent assurer le développement de leur économie et l'épanouissement de leur culture. Pour négocier, il faut d'abord être présent.

C'est la conviction émise par deux personnalités québécoises du monde des affaires, M. Roger DeSerres et M. Georges Demers, devant les membres de la Chambre de Commerce du District de Montréal.

M. DeSerres, qui est président de la Chambre de Commerce du Canada, a déclaré qu'une récente tournée dans les principales villes de l'Ouest du pays lui a fait comprendre que les Canadiens anglais recherchent la collaboration des Canadiens français.

"Un devoir s'impose à nous d'expression française, a-t-il dit: celui d'accepter les postes qu'on nous offre et de nous faire une obligation non seulement de "siéger", mais de donner le meilleur de nous-mêmes ... Le Canadien français a également le devoir de ne jamais se contenter d'être seulement un prête-nom et de faire valoir objectivement le point de vue canadien-français."

M. Demers, le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, a abondé dans le même sens en soulignant que l'homme d'affaires québécois doit pratiquer une politique de présence au niveau des associations nationales.

S'approcher et négocier

L'action positive et constructive des Canadiens français à l'extérieur du Québec, a dit M. Demers, est particulièrement nécessaire à une époque où l'on songe à négocier un nouveau pacte confédératif. "Nous n'avons pas le droit de perdre par défaut, a-t-il ajouté. Il faut s'approcher, il faut négocier. Dans les grandes délibérations, ceux qui boudent à l'écart sont rarement ceux qui remportent les meilleurs morceaux lors du partage des pouvoirs et des biens".

Selon les deux hommes d'affaires, les appels au boycottage des célébrations du Centenaire de la Confédération font plus de tort que de bien au Québec. Il ne s'agit pas de nous réjouir à outrance, de célébrer bruyamment, a dit M. Demers, mais il importe d'être présent.

La raison avant les sentiments

De son côté, le président de la Chambre de Commerce du Canada, qui, dans l'exercice de ses fonctions, veut "être un bon ambassadeur de notre groupe ethnique et contrecarrer la publicité défavorable à notre province", estime que le Canadien français doit être moins sentimental et moins impulsif dans ses relations avec les Canadiens anglais, mais aborder les problèmes à la lumière de la raison. "Nous ne devons jamais oublier que nous sommes un petit îlot de 5½ millions de Canadiens français dans un océan de 200 millions d'Anglophones", a-t-il ajouté.

Enfin, selon MM. DeSerres et Demers, il importe de créer au Québec un climat de confiance pour l'investisseur canadien et étranger, sans quoi la province ne pourra atteindre l'épanouissement économique que tous souhaitent et désirent.

Une conférence sur la Confédération

OTTAWA — "Importante et intéressante", c'est ainsi qu'a qualifié le premier ministre Pearson la proposition du premier ministre de l'Ontario, M. Robarts, de tenir une conférence sur la confédération. M. Pearson suggère d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale.

Le mercredi 25 janvier, le discours du Trône de l'Assemblée législative de l'Ontario faisait part de l'intention du gouvernement de cette province d'inviter le premier ministre du pays et les premiers ministres des provinces à une conférence pour examiner l'état de la confédération et son avenir.

"Evidemment, voilà une proposition intéressante et importante, a déclaré M. Pearson aux Communes en réponse à une question de M. Diefenbaker. Je n'ai reçu aucune communication du premier ministre de l'Ontario.

"Peut-être est-ce le genre de chose qui devrait être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale."

M. Diefenbaker a déclaré que son parti réclame la tenue d'une conférence constitutionnelle depuis quatre ans.

M. Johnson ne dit rien

Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson a refusé pour sa part de commenter la suggestion de son collègue ontarien.

M. Johnson répondait au chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui venait de le questionner à propos de cette suggestion. M. Johnson s'est limité à dire qu'il commentera en temps et lieu la proposition.

Un Canadien errant ...

(Suite et fin)

L'Association, durant près d'un demi-siècle, avec des moyens de fortune, a maintenu l'enseignement du français dans nos écoles du Manitoba. Louons le mérite et l'audace de ceux qui ont "dirigé" cette opération aussi remarquable que déconcertante. Louons davantage encore les maîtres et les maîtresses. Ils étaient sur place. Ils ont été les experts, les planificateurs, les réalisateurs, les acteurs. Une espèce de "grognards de Napoléon", à tout faire. Ils ont trouvé des manuels, élaboré des programmes de français, rédigé des questionnaires, lu des tas d'examens, compilé des résultats. Ils avaient les salaires du temps. Petits salaires. Si bas qu'on n'avait pas besoin d'échelle pour les évaluer. On les mesurait "à l'oeil". Et pas question de grève pour augmentation! Ce dévouement authentique qui, maintenant paraît un peu légendaire, n'est pas resté sans résultat. Officiellement, légalement, le français est revenu à l'école une heure par jour. On nous annonce un peu plus, "dans certaines circonstances" encore assez vagues, en importance et en assurance.

L'Association des Franco-manitobains, votre Association, a fait ce quelque chose. Il reste encore à faire. Et ce qui reste à faire, ni l'Association, ni aucune autre organisation ne le fera avec des moyens de fortune et du dévouement.

Si méritants qu'ils aient été, ce ne sont pas les membres de l'exécutif qui ont fait le travail essentiel. Ce sont les maîtres et les maîtresses, les membres actifs par excellence de l'Association. Ils ont été jour après jour, les ouvriers de la première à la dernière heure, parfois avant la première, parfois après la dernière heure du jour ..., les "petits, les sans-grades" qui portent le poids du jour et de la chaleur, qui savent "tenir", qui gagnent les batailles.

Le français est revenu à l'école. C'est un revenant. Pas très précis dans sa ligne. Pas pesant. Qui se tient plus près de la porte que de la tribune. Pas vigoureux. Avec ça, compressible au besoin. Ce n'est pas un nouveau venu. C'est un revenant. Si l'Association ne l'avait pas empêché de mourir, ce serait un "ressuscité". Mais il est là!

Le but numéro un de l'Association est atteint. Le français est revenu à l'école. Il faut encore maintenir le français à la maison, dans la société, dans la rue, partout. Pour cela l'Association doit entrer dans le domaine économique, social, culturel. L'Association n'a pas que je sache de personnel qualifié pour cela. Au moins pour le moment. Les membres de l'Exécutif actuel ne sont pas plus des sociologues, des économistes, que les membres des exécutifs précédents n'étaient des maîtres d'école. En plus, ils souffrent tous du même défaut: gagner leur vie dans leur métier. Dans ces domaines nouveaux, on ne peut plus compter sur "les bonnes Soeurs" qu'autrefois on payait moins cher parce que c'étaient les Soeurs. (Le Québec a joué ce jeu et il se trouve en face de quelque dix mille enseignants "débrayés" et quelque deux cent mille écoliers déroutés.)

Il est bien facile de transcrire l'histoire du passé. Il est hasardeux, voire imprudent de jouer les prophètes et les pilotes dans notre monde mouvant. A ceux qui font de grands plans d'avenir, l'Evangile suggère une précaution assez déroutant pour les gens pressés: "commencer par s'asseoir" (Luc, XIV, 28-33), ... s'asseoir avant de faire la guerre, s'asseoir avant de bâtir. Il y a aussi un mot de Jean XXIII — (On a attribué tant de bons mots au bon pape Jean-) — "Videre omnia, dissimulare multa, corrigere pauca". Tout voir, fermer les yeux sur beaucoup de chose, corriger un peu. Bref commentaire de la parabole de l'ivraie et du bon grain. Mentalité qui prévient les dépressions, empêche de voir rouge, calme les Jacques et les Jean, ces fils du tonnerre qui ont toujours une allumette à la main. Le feu est un moyen rapide, radical de faire le ménage, mais pas un moyen constructif. Pour vivre, il faut surtout maintenir et développer.

Pour développer le domaine social, économique, culturel, l'Association devra trouver des spécialistes à plein temps et les payer plein prix. Je pense en ce moment à un humoriste qui a écrit à peu près ceci: "Au temps des fêtes je me trouve en face d'un double problème: 1) Faire croire aux enfants qu'il y a un Père Noël; 2) Faire admettre à ma femme qu'il n'y en a pas". Les enfants ont les cadeaux que leur donnent les parents, les parrains ou les autres. Pas le Père Noël! Heureusement l'Association c'est tous et chacun: parents, maîtres, professionnels, hommes d'affaires, cultivateurs, travailleurs masculins et féminins de tous les métiers et dans toutes les sphères, chacun, chacune peut faire au Manitoba le cadeau de sa fierté française et de son intérêt pour la cause.

Heureusement les nôtres acceptent cette responsabilité. Par exemple, les organisateurs des fêtes jubilaires locales, les Commissaires d'école en face du Bill 16, les gens du Parc Windsor pour l'école Lacerte. Il y en a d'autres.

Me voilà bien loin de la perception. Pas tant que cela. Du reste, j'y reviens justement. A St-Boniface, la perception se fera le dimanche 12 février. La perception se fera partout ailleurs où elle n'a pas été faite. Ceux qui n'ont pas été sollicités ("perceptés" comme on a dit, quelquefois, paraît-il!) devraient prendre l'initiative d'envoyer leur contribution sans attendre un "quémandeur" bénévole.

L'Association donne officiellement ce que vous lui donnez spontanément. Par exemple, des diplômes et des prix aux élèves des écoles où s'enseigne le français. L'Association doit payer ses comptes. Exactement, ses dettes. Elle ne peut pas le faire sans vous. L'Association ce n'est pas le Père Noël! L'Association, c'est vous!

Martial CARON, S.J.,
pour le Comité de perception.

60 pays ont signé le traité sur l'espace

NATIONS UNIES — A l'occasion de la signature vendredi dernier par plus de 60 pays dont le Canada du traité sur l'exploration et l'utilisation de l'espace et des corps célestes, le secrétaire général de l'ONU, U Thant a adressé des messages de félicitations identiques aux chefs des trois Etats dont les capitales servent de cadre simultanément à la signature de ce traité: Etats-Unis, Grande-Bretagne et Moscou.

Dans ces messages, adressés au président Johnson, à M. Alexis Kossyguine et à M. Harold Wilson, U Thant regrette de ne pas pouvoir être présent à la fois dans les trois capitales, exprime "la satisfaction profonde que lui inspire cet événement appelé à faire date dans l'histoire des relations internationales, et en particulier le fait que l'ONU ait pu contribuer notablement à ce résultat remarquable". (Le traité sur les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la lune et les autres corps célestes, a été élaboré au siège des Nations unies et a fait l'objet d'un vote unanime à la dernière assemblée générale.)

Constatant que "la conquête de l'espace suscite de nombreux problèmes nouveaux parce qu'elle ouvre, sur le plan militaire, des perspectives terrifiantes et aussi parce que les techniques spatiales ont des répercussions sur le milieu où nous vivons", le secrétaire général de l'ONU proclame la nécessité "que l'homme garde la maîtrise des forces considérables que son intelligence lui a fait découvrir et qu'il les utilise dans l'intérêt de l'humanité et du renforcement de la paix."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot Winnipeg 2 Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Le président de la Commission scolaire du Sacré-Coeur exprime, à la Tribune libre de **La Liberté et le Patriote** du 26 janvier 1967, son "étonnement" à l'annonce du projet de notre Alliance Française de créer à Winnipeg un Jardin d'enfants et des classes de Français. Ce projet pourtant ne saurait surprendre qui connait les objectifs du mouvement international de l'Alliance Française. Celle-ci possède de nombreux centres d'enseignement du français dans le monde entier, et ne cesse de les développer, comme au reste au Canada. Elle utilise ses méthodes propres, dont la réputation d'efficacité est acquise. Son but est entièrement désintéressé. Elle ne se reconnait nullement un monopole dans le rayonnement du français; elle se félicite tout au contraire de la multiplication des organismes d'enseignement de celui-ci. Elle souhaite que ses dispositions soient partagées par ces derniers, avec lesquels elle n'entretient aucun esprit de rivalité.

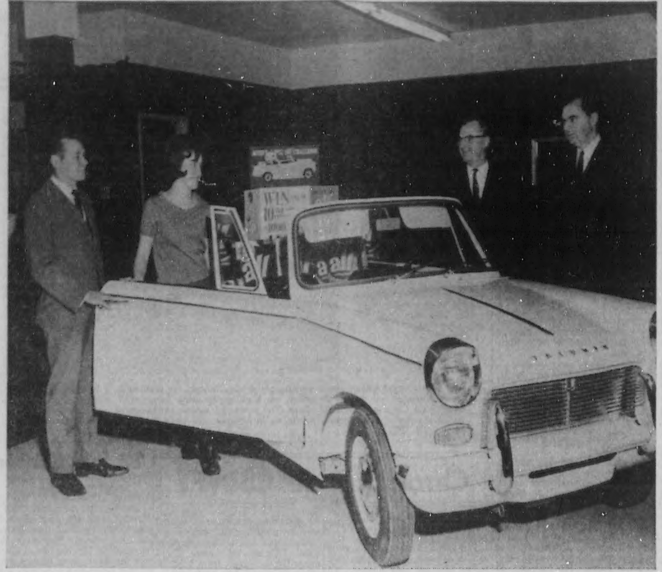
Il est difficile de voir comment l'Alliance française du Manitoba pourrait "ignorer" le rôle éminent joué par l'école du Sacré-Coeur dans la ville de Winnipeg. D'autres centres de diffusion du Français se sont pourtant établis dans l'agglomération urbaine. Il ne nous parait nullement qu'ils soient assez nombreux, ni assez divers de méthodes, pour répondre à la demande grandissante de leçons de Français, dans une communauté de la dimension de Winnipeg. Notre Alliance Française du Manitoba, consciente de la vocation du mouvement international qu'elle représente, des besoins qui s'expriment à Winnipeg, ainsi que de l'originalité de ses méthodes d'enseignement, n'admet d'autre but que de participer à ce rayonnement du français, sans jeter d'exclusive, ni souhaiter d'en subir. Elle est animée par le souci contraire d'une collaboration de tous à un même but.

Elle en est à une phase d'exploration des chances de succès de son projet. Mais si celui-ci peut aboutir, il va de soi qu'elle aura soin d'éviter un double emploi de son centre avec les organismes déjà existants, tant pour la catégorie d'enfants auxquels elle s'adressera, que dans sa pédagogie. On ne pourrait nullement parler en ce sens de concurrence. Elle entend se tenir ainsi hors de toute polémique, sans renoncer pour autant à s'ouvrir de ses projets à qui s'y intéresserait, à mesure de leur progrès. Elle n'aurait donc pas refusé de s'entretenir déjà avec le président ou avec les membres de la Commission scolaire du Sacré-Coeur, s'ils lui en avaient exprimé directement le désir.

Je vous demande de bien vouloir agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de ma considération très distinguée,

A. JOUBERT,
président de l'Alliance française du Manitoba.

N.D.L.R. Mme T. G. McCaughey, secrétaire de l'Alliance Française et Parisienne de naissance, a répondu aux questions de M. Georges Paquin, au programme 7 "0" 3 lundi soir et expliqué aux téléspectateurs francophones les buts culturels désintéressés de l'Alliance Française à travers le monde, le dynamisme de ses sections canadiennes, et les projets immédiats de la section de Winnipeg. Elle précisa de façon toute particulière le sens du "Jardin d'enfants" annoncé tout récemment: ce sera une "garderie supervisée" où les petits, anglophones et autres, âgés de 3 ou 4 ans, s'amuseront à des jeux et des chants "en français" sous la surveillance d'une institutrice de langue française. Il ne peut donc s'agir, dit-elle, d'entrer en concurrence avec des "maternelles", comme celle du Sacré-Coeur de Winnipeg, où les petits d'au moins 5 ans reçoivent un avant-goût de ce qu'ils apprendront et feront en première année scolaire.



M. Alberto Bonomo semble très heureux de tenir la portière de la magnifique voiture de sport Triumph, afin que sa femme, qui l'a gagnée dans un concours national, puisse y monter en prendre possession. C'est la compagnie Lever Brothers qui avait lancé récemment le concours "All", un de ses produits détersifs, et qui avait offert en prix dix voitures et mille montres-bracelets. Outre M. et Mme Bonomo, l'on voit, à droite, M. D. K. Drewett, gérant régional de la compagnie Lever Brothers, qui remit les clefs de la voiture à la gagnante chez le dépositaire Corydon Motors de Winnipeg. A sa droite, M. Léo Noonan, gérant du magasin Safeway de la rue Marion à St-Boniface où Mme Bonomo fait ses emplettes. M. Bonomo est employé au bureau du greffier de la ville de St-Boniface et Mme Bonomo est secrétaire au consulat de France à Winnipeg.

Assemblée annuelle le 17 janvier de la Caisse Populaire de Ste-Marie

"Je vous encourage à profiter de tous les services que rend notre Caisse et surtout de prendre la bonne habitude d'épargner régulièrement." C'est par ces paroles que M. Gilbert Mignot, président de l'assemblée annuelle du 17 janvier, terminait l'intéressant rapport des activités de la Caisse Populaire de Ste-Marie pour l'année 1966. Parmi les quelque trente-cinq personnes qui assistaient à cette réunion, il était agréable de voir plusieurs membres de la Caisse Scolaire de la paroisse, qui suivirent avec beaucoup d'intérêt les délibérations de leurs aînés. On remarquait aussi dans l'auditoire M. l'abbé Azarie Gauthier, curé, MM. Philippe Jubinville, inspecteur au Département, Georges Forest, conférencier d'honneur, président de la Caisse Populaire du Précieux-Sang et ancien propagandiste du C.C.M., Roger Sabourin, du comité de crédit de la Centrale des C.P. du Manitoba, représentant cette dernière, et Joseph Beaulieu, gérant de La Familiale.

Le comité de crédit se rencontra 17 fois pour accorder 37 prêts, pour un montant total de $47,582.00. $42,789.55 furent remis au cours de l'année, ce qui revient à une moyenne de durée de quatorze mois pour ces prêts, qui rendent un réel service dans la paroisse. La surveillance, pour sa part, s'est réunie huit fois pour la vérification des livres.

La gérante Mme Aline Danis fit ensuite lecture du rapport financier, qui permettra encore cette année de payer un boni de 4%. Plusieurs questions furent répondues à la satisfaction de tous. Ce rapport démontre que la moyenne des parts et épargnes par sociétaire est passée de 220 à 266 dollars au cours de l'année, pour un montant total de $39,117.90. Le roulement de l'épargne qui en 1965 était de $87,926.79 augmenta de $69,127.53 dans les derniers douze mois pour atteindre le chiffre de $157,054.32. C'est dire que le système de chèque est apprécié de plus en plus. Tous sont d'avis que les concours d'épargnes ont contribué beaucoup à ces augmentations.

M. Philippe Jubinville, adressant la parole à la demande du président, eut un bon mot à l'endroit des officiers et de la gérante pour le travail accompli au cours de 1966. Il félicita tous les sociétaires qui en fin de compte sont les premiers responsables des succès obtenus, et il encouragea tous et chacun de continuer à s'entraider.

Orateur invité

M. Mignot demanda ensuite au conférencier invité, M. Georges Forest, de nous adresser la parole. Avec tout l'intérêt qu'on lui connait, l'ancien propagandiste du C.C.M. parla surtout des buts de la Caisse Populaire. Dans son exposé, il fit ressortir la nécessité de voir dans les progrès d'une Caisse, non pas en premier lieu les profits réalisés, mais bien plutôt les services que les sociétaires se sont rendus les uns les autres, comme il se doit dans une société bien organisée. Il fit cependant remarquer que la Caisse n'est pas la St-Vincent-de-Paul. Chaque sociétaire, qu'il soit déposant ou emprunteur, a des devoirs et obligations envers les autres membres. Il félicita les officiers pour le travail accompli, et les encouragea à faire tout en leur possible pour que tous les paroissiens de Ste-Marie soient bien renseignés sur les services que peut leur rendre la Caisse Populaire.

M. Mignot en des termes bien choisis remercia le conférencier de ses bons conseils et surtout de l'encouragement qu'il donna, de continuer de travailler sans relâche à l'avancement de la Caisse.

Elections

Suivirent les élections qui donnèrent les résultats suivants: à la Direction, MM. Louis Vincent, réélu, et Laurent Aquin; au Crédit: M. Edouard Dumaine, réélu; à la Surveillance: M. Ange-Marie St-Onge et Mme May LaFrenière, réélus.

M. Roger Sabourin, membre du Comité de Crédit de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, fit un court rapport sur certains changements qui furent décidés dernièrement par les directeurs de la Centrale, entre autres, une ligne de crédit accordée aux Caisses, dépôts à termes, et diminution du coût de la compensation. M. Sabourin espère que ces changements sont pour le plus grand bien de tous. Il fit une agréable surprise aux sociétaires présents en leur annonçant que M. Gilbert Mignot, dont l'inlassable dévouement est connu de tous, vient d'être nommé directeur du C.C.M., Conseil de la Coopération du Manitoba.

Caisse Scolaire

Un rapport très intéressant sur les activités de la Caisse Scolaire fut présenté par la présidente, Mlle Irma Vincent. Plus de 50% des élèves sont membres et avec l'encouragement de leurs parents, en plus d'apprendre la valeur de l'argent, ils apprécieront plus tard d'avoir appris à travailler en équipe dans un mouvement d'entraide. Tous les encouragent à continuer le beau travail.

A la demande du président, M. l'abbé Azarie Gauthier, nouveau curé, se dit heureux d'avoir cette occasion de féliciter publiquement ses paroissiens pour le bel esprit d'entraide qui règne dans la Caisse Populaire, et il les encouragea à continuer à aller de l'avant.

Après un mot de remerciement par le président, la réunion fut ajournée. Un bon goûter, gracieusement servi par les dames de la Caisse Populaire et les membres de la Caisse Scolaire, termina cette intéressante assemblée.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Philippe Jubinville.

A une réunion ultérieure, le nouvel exécutif fut ainsi déterminé: directeurs: à la présidence, M. Gilbert Mignot, vice-président, M. Louis Vincent, et MM. Norbert Tétrault, Paul Carrière, Hubert Philippot, Eugène St-Onge et Laurent Aquin; Comité de Crédit: MM. Maurice Senécal, président, Gérard St-Onge et Edouard Dumaine; Surveillance: MM. Raymond Bacon, président, Ange-Marie St-Onge et Mme May LaFrenière.

La gérante est Mme Aline Danis. Le bureau, situé à 97, avenue Guay, est ouvert aux heures suivantes: jeudi et vendredi, de 4 h. à 7 h. p.m.

(Communiqué)

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No 3681

Assemblée

La première assemblée du mois aura lieu le lundi 6 février. Le frère Champagne rappelle aux membres qu'il sera présent à la réunion pour recevoir tous les billets vendus du grand tirage. Qu'on se le dise!

Ligue des 5 quilles

L'équipe Gervais continue sa poussée vertigineuse . . . et l'équipe Nolin a cédé sa place à l'équipe Bilodeau, comme on peut le constater dans le tableau suivant:

Equipe	Points
Gervais	46
Jubinville	40
Proulx	34½
Sala	32½
Manaigre	30
Jeanson	25
Nolin	22
Bilodeau	21

Cà et là

Félicitations au Club St-Vincent pour la jolie enseigne illuminée installée à la porte du Club Traverse. Il y aura donc un peu plus de français sur la rue Traverse maintenant!

Le frère A. Rousseau détient le record de la haute partie individuelle avec handicap dans la ligue mixte de 5 quilles. Le frère R. Gervais a peine à le croire après une certaine partie de dimanche dernier! Serait-ce un nouveau record?

RIGOLETTO.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Je soutiens que St-Boniface doit tout faire pour garder son identité, sa personnalité, son indépendance. Toutefois une fusion avec St-Vital serait profitable pour les deux villes, même avec Transcona, si les citoyens sont d'accord, après référendum.

En attendant, chacun de nous peut faire sa petite part individuelle: en refusant tout courrier qui met Winnipeg 6 à notre adresse. Pour ma part, je renvoie tous les comptes qui me sont adressés à Winnipeg 6, et je renouvelle mes souscriptions à mes périodiques (magazines) seulement à condition qu'ils me soient adressés correctement. Il faut y mettre beaucoup de patience et de persévérance.

Bien à vous,

Une abonnée fidèle,
Mme Yvonne Tétrault,
St-Boniface, Man.

Les Concours nationaux JMC

PARIS — Innovation au sein des Jeunesses Musicales du Canada: à l'occasion des Concours nationaux de 1967 et en raison du nombre de plus en plus grand d'étudiants canadiens venant poursuivre leurs études en France, un jury canadien des J.M.C. s'est spécialement déplacé du Canada pour auditionner les candidats résidant en France.

Ont été retenus pour les demi-finales: catégorie piano: 12 jeunes gens et filles; catégorie chant: 11 candidats; violon et violoncelle: 5.

Le jury était composé de Pierrette Alarie, Léopold Simoneau, Victor Bouchard et Lorand Fenyves.

au Manitoba Theatre Centre

Une des plus touchantes tragédies de Shakespeare, "Roméo et Juliette", sera présentée au Manitoba Theatre Centre du 8 au 25 février, mettant en vedette John Fraser, de Londres, et Anna Shaler, de New York.

C'est la quatrième pièce du grand poète dramatique de l'Angleterre que les Manitobains ont le privilège et le plaisir de voir sur la scène du Manitoba Theatre Centre depuis trois ans. Les autres furent "Le Songe d'une nuit d'été," "La Mégère apprivoisée" et "La Tempête".

Remerciements

Madame Joseph Van Belleghem et ses enfants, ainsi que les frères et soeurs de M. Joseph Van Belleghem, expriment leur vive gratitude aux parents et amis nombreux pour leur témoignage de sympathie, à l'occasion du deuil qui vient de les atteindre.

L'A.E.C.F.M. vous renseigne . . .

La semaine dernière, je vous ai parlé de la publication d'un RAPPORT ECONOMIQUE sur les Franco-manitobains. Aujourd'hui, en attendant que de larges extraits soient publiés, peut-être pourrions-nous, en quelques mots, faire un résumé de ce qui ressort de la situation économique des Franco-manitobains.

Education des Franco-manitobains adultes: C'est le facteur qui détermine la force économique actuelle de la population. Il découle que les Franco-manitobains ont un niveau d'éducation inférieur, si on le compare aux Manitobains en général.

Education des jeunes, d'âge scolaire: Ceux-ci représentent la valeur de nos ressources économiques de l'avenir. Les jeunes Franco-manitobains ont tendance à quitter l'école trop tôt; ce n'est certes pas de bonne augure pour l'avenir.

Professions de la main-d'oeuvre franco-manitobaine: La force économique d'un groupe peut se préciser lorsque l'on considère sa composition professionnelle. Dans ce domaine, nous sommes encore inférieurs dans les professions administratives, libérales, techniques et les emplois de bureaux et les services de ventes. Nous sommes supérieurs, dans les professions de moindre importance, telles que les travailleurs de service, les moyens de communication, et les manoeuvres.

Le revenu des familles: On ne sera pas surpris qu'avec notre infériorité dans le domaine de l'éducation et la trop grande concentration de nos gens dans les professions de moindre importance, notre revenu par capita soit également inférieur: ainsi, 60 pour cent des Franco-manitobains ont un revenu de moins de $3,000 (en 1961), contre 24 pour cent seulement chez les Manitobains en général.

Le revenu global: Pour les Franco-manitobains il représente 6,8 pour cent du revenu manitobain en 1961, et nous représentons 7,6 pour cent de la main-d'oeuvre manitobaine.

Conclusion: Il nous faut améliorer notre niveau d'éducation, si nous voulons garantir notre part à l'épanouissement humain et participer pleinement au développement du pays.

Budget de l'A.E.C.F.M.: Afin de renseigner tous ceux qui supportent notre Association, voici un sommaire du budget 1967 étudié sur la base des activités des années précédentes. Si nous voulons améliorer et augmenter nos activités, il faudra revoir ce budget.

Recettes prévues: Assurance Desjardins, $5,000; Club des 200, $4,500; Sous de l'écolier, $1,500; Communautés religieuses, $8,000; Perception laïque, $14,500. Total: $33,500.

Dépenses prévues: Relations publiques (1), $9,300; Secrétariat (2), $13,000; Entretien bureau (3), $6,200; Divers (4), $5,000. Total: $33,500.

Comprenant: (1) Publicité, prix de français, voyages exécutifs, timbres; (2) Salaires fixes et occasionnels, voyages secrétaire, dons, cotisations, frais professionnels et affaires culturelles; (3) Chauffage, éclairage, téléphone, papeterie, imprimerie; (4) Cette rubrique représente les dettes antérieures de l'A.E.C.F.M.

Affaires nouvelles

L'A.E.C.F.M. a entrepris de renseigner le plus possible tous ses membres. Grâce à CKSB, nous allons pouvoir entrer en communication avec la majorité des Franco-manitobains. Actuellement, nous préparons une série d'émissions de 13 semaines. Tous les vendredis soir, la voix de l'A.E.C.F.M. sera sur les ondes. Ces émissions de 10 à 25 minutes comprennent des interviews et des discussions avec panélistes. Vos suggestions seront toujours acceptées et sont même indispensables.

D'ici le 10 mars nous aurons l'occasion d'avoir quatre émissions consacrées au "Bill 16". La première émission aura lieu le vendredi 10 février, à 7 h. 30 p.m.

A la semaine prochaine!

Thé de Charité

Un thé de charité, sous les auspices des dames auxiliaires, aura lieu au Centre St-Jean Bosco pour Indiens et Métis, 87, rue Isabel, le dimanche 5 février, de 2 h. à 5 h. p.m. Mme E. S. Barker, présidente de la Ligue des Femmes Catholiques pour le diocèse de Winnipeg, ouvrira le thé. La présidente générale sera Mme M. Krawżuk.

Les Jeunes Franco-Manitobains sont actifs plus que jamais

Le 21 janvier dernier avait lieu une réunion des J.F.M. Etaient présents des jeunes d'un peu partout, de St-Lazare à La Broquerie, de St-Laurent à St-Pierre. A cette rencontre nous avons discuté des Boîtes à Chansons et du théâtre, ainsi que plusieurs autres points importants.

1—Les suggestions suivantes ont été apportées et nous espérons qu'elles vous soient profitables pour mieux réussir vos Boîtes à Chansons.

a) Il est préférable qu'elles ne soient pas radiodiffusées, car cela complique les choses et distraient les gens. Les "commerciaux" retardent le mouvement.

b) Les Boîtes à Chansons devraient rouler sans longues attentes; les chansons devraient également être plus ou moins rapides, avec rythme moderne.

c) Il faudrait avoir un auditoire plus ou moins limité afin de ne pas avoir de gens debout, car on est alors porté à parler et déranger les artistes, ainsi que ceux qui veulent les entendre. La vente de billets à l'avance règlerait ce problème.

d) Lorsque les gens entrent dans la salle: il serait préférable de ne pas avoir de musique afin de garder une atmosphère tranquille.

e) Les artistes, autant que possible, devraient établir un lien avec l'auditoire afin d'avoir la participation de tous. Des chansons à répondre; un mot aiderait à créer ce lien. Il faudrait faire savoir à la foule que l'on veut sa participation pour certains numéros au programme.

f) Il faut présenter de nouveaux artistes bien préparés pour qu'ils puissent plaire à la foule.

g) Pour découvrir les talents locaux, il serait préférable qu'on les présente dans une Boîte à Chansons locale et que ça soit plutôt une soirée d'amateurs.

Nous encourageons chaque division à étudier ces suggestions afin de mieux réussir nos Boîtes à Chansons.

2—Il se pourrait que nous ayions au printemps une grande exposition du disque; un comité est à étudier la question.

3—Il se pourrait également que nous ayions un grand Music-Hall en mai prochain. Nous vous en reparlerons.

4—Nous encourageons fortement les écoles à participer au festival de théâtre qui aura lieu vers la fin d'avril. Pour ceux qui voudraient plus d'informations à ce sujet, veuillez vous adresser au secrétariat à 577, rue Des Meurons, St-Boniface.

5—Il y a plusieurs programmes français au canal 3 qui devraient intéresser les jeunes. Alors, on demanderait qu'il y ait un responsable dans chaque école pour mettre à l'affiche les noms et les heures des programmes à signaler.

6—On voudrait rappeler que les impôts devraient être payés le plus tôt possible au comité central.

7—Chaque local ou division est prié de s'adresser au secrétariat pour nous faire connaître ses activités. Qu'on indique la date et l'heure afin qu'on puisse les publier sur le calendrier des activités franco-manitobaines.

Etaient présents à cette réunion: le R. P. André Surprenant, la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, M. Antoine Gaborieau, Mme Véronique Stanners, Lucille Cénérini, Pauline et Denis Collette et Robert Paquette, de St-Boniface; Louis Dubé, de La Broquerie; la Rév. Sr Marguerite-Yvonne, Suzanne Desrosiers et Michèle Sala, de Winnipeg; la Rév. Sr St-Florent, Yvette Guénette, Julie et Constance DeCorby et Rachelle Guay, de St-Lazare; Louise Proteau, de Richer; Pauline Rivard et Janine Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes; Napoléon Langelier, Rita Gratton, Hélène Bruce et Roland Gratton, de St-Laurent; Annette Parenty et le R. F. A. Dépôt, d'Otterburne.

Robert Paquette,
secrétaire-trésorier.

AVIS



LE 1er AVRIL 1967, le tarif d'abonnement à **La Liberté et le Patriote** sera augmenté de $3.50 par année à $4.00 par année: le premier changement dans le prix d'abonnement depuis 1960. Cependant, point n'est besoin que cette augmentation vous affecte pour plusieurs années à venir parce que nous vous donnons l'occasion de payer votre abonnement pour 45 mois de plus au prix de $10.00.

Jusqu'au 31 mars 1967

vous pouvez vous abonner ou renouveler votre abonnement au tarif suivant:

1 an . . $3.50	*21 mois . . $5.00*
33 mois . . $7.50	*45 mois . . $10.00*

(Ajouter $1.00 par année pour les abonnements à l'étranger)

Pour profiter de ce tarif, votre abonnement doit être mis à la poste pas plus tard que le 31 mars 1967.

L'Association libérale fédérale à St-Boniface

La réunion annuelle de l'Association libérale fédérale de St-Boniface a été tenue à l'hôtel Marion de St-Boniface, le samedi 14 janvier.

L'honorable Roger Teillet a parlé des événements actuels du gouvernement fédéral.

M. Laurent Desjardins a présenté M. Gérard Pelletier, député pour le comté d'Hochelaga-Montréal, qui a mis en relief le "Canada de demain".

M. Gildas Molgat et M. le maire Joseph-P. Guay ont exprimé leurs points de vue et souhaité la bienvenue à l'assemblée de 200 personnes.

M. le docteur Clément Lavoie, président d'élection, et M. Léo Landry, président de nomination, ont conduit l'élection de l'exécutif pour 1967.

Furent élus: M. Michael Ludwick, président; M. Bernie Wolfe, vice-président; M. George McQuat, trésorier, et Mme Claude Couture, secrétaire.

Division spéciale pour les écoles techniques

Le ministre de l'Education, l'hon. George Johnson vient d'annoncer la nomination de M. Robert J. Reynolds, de Moose Jaw, Sask., comme assistant directeur de la division scolaire des écoles techniques provinciales.

M. Reynolds aidera surtout au développement des nouveaux centres d'arts et métiers de Brandon, de Le Pas, de l'Institut technologique du Manitoba et du nouvel Institut des Arts appliqués du Manitoba, dont les plans ne sont pas encore terminés.

Selon l'hon. Johnson, M. Reynolds est hautement qualifié pour sa nouvelle position, possédant plusieurs années d'expérience dans l'enseignement et comme principal dans divers instituts de la Saskatchewan où, depuis 1959, il dirigeait la surveillance et le développement des écoles techniques et de métiers. M. Reynolds sera responsable directement à M. Brian Argood, directeur des écoles d'arts et métiers du Manitoba.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Nouveau local

Si nous voulons un nouveau local bientôt, c'est à nous de nous mettre à l'oeuvre. On nous dit qu'il y aura des corvées, mais quand? Il est possible qu'il y ait quelqu'un sur les lieux tous les soirs de la semaine. Donc un coup de fil à un de ces quatre frères: Gérard Rousseau, Léo Collette, Ted Dupuis ou Louis Boucher, pour savoir quel soir convient le mieux, et ça va! Allons-y!...

Initiation

Pourquoi pas, ça se fait ailleurs; 1er degré, date tentative, le mardi 7 février. Venez avec vos candidats, mais faites-le-nous savoir d'avance.

Retraite fermée

A Villa Maria, les 3, 4 et 5 février, pour hommes de St-Boniface. Le frère André Dufault, votre capitaine, vous donnera tous les renseignements voulus. Si vous manquez cette retraite, n'oubliez pas celles du 7, 8 et 9 avril: retraite conjugale. Si vous n'en avez jamais suivi une, vous manquez quelque chose.

Déjeuner-communion

On nous en propose un pour le 12 février.

APRES TOUT

Merci des lépreux!

Au nom des lépreux, la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique désire remercier très chaleureusement tous les paroissiens et paroissiennes qui ont contribué au succès de la collecte organisée dans notre paroisse le dimanche 29 janvier: Journée mondiale des lépreux.

Grâce à la générosité des gens, la somme de $446.33 a été recueillie pour "Le secours aux lépreux" dans la paroisse basilique; soit à la cathédrale ou aux chapelles de St-Maurice et St-Louis de France.

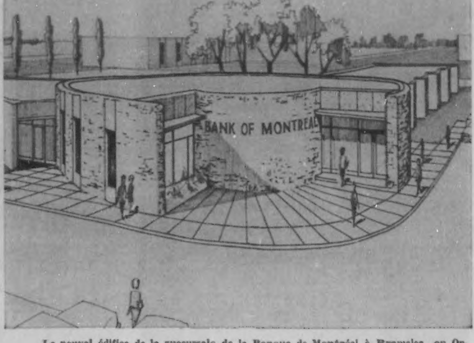
Nous avons été vraiment édifiées de l'empressement et de l'esprit de charité avec lesquels les dames et demoiselles de notre paroisse ont répondu à notre appel pour aider à faire de ce projet un véritable succès. Il y a des âmes qui ont été très généreuses. Nous aimerions dire à toutes et à tous "Merci" en particulier, mais comme il nous est impossible de le faire, nous empruntons la voie de notre journal **La Liberté et le Patriote**, espérant qu'il pourra rejoindre un très grand nombre de personnes.

Nouvel appel

A la dernière assemblée de la Ligue, nous avions la faveur d'avoir parmi nous M. Jacques Molicard, secrétaire à l'Association d'Education, qui nous parla du travail que fait notre association, de ses projets d'avenir et enfin de l'organisation de la perception dans notre paroisse. Un nouvel appel à votre générosité a été lancé, chères dames. N'oubliez pas le rendez-vous au collège à 1 h. 30, le dimanche 5 février prochain.

Presse et publicité

PARIS—Un référendum aura lieu en mars pour savoir si la Côte française des Somalis désire être indépendante de la France. La France a consenti à la tenue de ce référendum à la suite des violentes manifestations qui ont marqué la visite du général de Gaulle à Djibouti, la capitale, l'été dernier.



Le nouvel édifice de la succursale de la Banque de Montréal, à Bramalea, en Ontario, actuellement en construction, est à ce qu'on croit le premier édifice circulaire de banque au Canada. Il sera le coeur d'un nouveau centre commercial, avec des magasins formant comme deux bras à partir de la banque. On prévoit l'achèvement des travaux pour juin 1967.

Chronique de CBWFT

"Vivre" et les tranquillisants

Eugène Cloutier nous a déjà fait **Vivre** plus d'un bon moment, le jeudi soir à 10 h., au réseau français de télévision de Radio-Canada. Le jeudi 2 février, il signera un texte dont l'idée générale repose sur les tranquillisants.

Dans le monde survolté où nous vivons, nombreux sont ceux qui utilisent les tranquillisants comme tampon à leurs émotions.

Le sketch sur les tranquillisants nous projettera dans l'univers de quatre personnes qui utilisent chacune une forme différente de tranquillisants. Ces quatre personnages, prisonniers d'un ascenseur en panne, sont subitement privés de leurs moyens d'évasion: l'un cherche les pilules qui le calmeront; l'autre évoque le verre dans lequel il noie habituellement sa nervosité; le suivant trépigne d'impatience devant le retard que cet incident inflige à son travail; le dernier dissert sur le yoga, discipline qui, prétend-il, lui permet une détente sans compromis.

Réalisée par Jean-Pierre Senécal, l'émission **Vivre** du 2 février mettra en vedette Elizabeth Briand, Paul Dupuis, Claude Préfontaine et Marc Cottel. Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Témoin: Camille Laurin.

"Dossiers" sur Picasso

Dossiers du lundi 6 février, à 10 h. du soir, à la chaîne française de télévision de Radio-Canada, sera consacré à Pablo Picasso, vu à travers son art et par quelques-uns de ses amis intimes, tels que Brassaï, photographe; Hélène Parmelin, auteur de cinq ouvrages sur Picasso, et André Salmon, romancier qui connut Picasso dès 1900.

A ce **Dossier** en noir et blanc, on a ajouté un film en couleur tourné au Grand Palais, à Paris, où plusieurs oeuvres de Picasso sont actuellement exposées.

Il y aura aussi une entrevue avec Picasso lui-même. C'est peut-être là qu'il faut voir la pièce la plus importante de ce **Dossier**, puisqu'en réalisant cette émission, Georges Dufresne a voulu savoir qui est l'homme derrière le mythe, qui est Picasso, dans sa réalité quotidienne, libéré de l'image "plastique" que le monde a de lui.

Pablo Picasso, à 86 ans, demeure l'un des peintres qui apportent le plus de réalisations à la peinture contemporaine.

D'autres grands artistes de notre époque lui rendront hommage, à **Dossiers**.

Ce sont Tsuguharu Foujita, peintre japonais qui a longtemps habité Paris; Juan Miro, Salvator Dali et, enfin, Charlie Chaplin.

Cours de médecine télévisé

C'est bien ce soir à 11 h. que le canal trois présentera le premier d'une série de cours télévisés de médecine.

La première émission sera animée par le professeur Albert Jutras, spécialiste en radiologie et en dépistage du cancer. Il présentera une technique de son invention: le radiodiagnostique à distance au moyen de la téléfluoroscopie et de la cinéfluorographie. Cette technique, qui allie les procédés de la télévision et du cinéma, a été mise au point par le docteur Jutras en collaboration avec les ingénieurs de la compagnie Philipps. Le professeur expliquera aux téléspectateurs l'importance de cette nouvelle technique pour le dépistage du cancer.

Soyez humble et vous aurez la douceur. L'humilité rend notre coeur doux à l'endroit des parfaits et des imparfaits; à l'endroit de ceux-là par respect, à l'endroit de ceux-ci par compassion. — S. François de Sales

FILMS au poste CBWFT



Vendredi 3 février

8 h. 30 — **Meurtre dans la 10e avenue:** E.-U. 1957. Drame policier d'A. Laven avec Richard Egan et Jan Sterling. — Un avocat enquête sur des actes de violence dans le milieu des débardeurs. — Mise en scène rigoureuse. Partie documentaire intéressante. Interprétation sobre. — Scènes violentes. Adultes.

Samedi 4 février

11 h. — **Les chemins de la haute ville:** G.-B. 1959. Drame psychologique de J. Clayton avec Simone Signoret et Laurence Harvey. — Un jeune ambitieux séduit une riche héritière qu'il veut épouser. — Valeur psychologique. Excellents dialogues. S. Signoret remarquable. — Personnages amoraux. Divorce. Déconseillé.

Mardi 7 février

11 h. 30 — **Goupi mains rouges:** Fr. 1943. Drame de J. Becker avec Fernand Ledoux et Georges Rollin. — Des événements dramatiques surviennent dans une famille paysanne. — Dirigé de main de maître. Beaucoup d'atmosphère. Bons interprètes. — Climat dur et sombre. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 2 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Canada Express (Couleur)
11.00—La médecine d'aujourd'hui
11.30—Chapeau melon et bottes de cuir

VENDREDI 3 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Joyeux Naufragés (C)
8.30—Cinéma international: "Meurtres sur la 10e avenue"
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Via mala" (Couleur)

SAMEDI 4 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Viens voir
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: "Bonjour Toubib" (Couleur)
10.15—Les Couche-tard
10.45—Ils chantent en France
11.00—Cinéma: "Les chemins de la haute ville"

DIMANCHE 5 FEVRIER
2.15—Cours universitaires
4.30—Les travaux et les jours
5.00—De plus près
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Conférence de presse
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 6 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Premier Pas
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
8.30—Mission impossible (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Dossiers
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 7 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—Du côté de Québec
8.00—Minute-Papillon
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Caméra 67
11.30—Ciné-Club: "Goupi, mains rouges"

MERCREDI 8 FEVRIER
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.22—Sept au trois
7.30—L'Ile au trésor (Couleur)
8.00—Septième-Nord (Couleur)
8.30—Cinéma du mercredi: "Angélica"
10.15—Tirez au clair
11.00—Les Intrépides (Couleur)

Le duo Conter aux JMC

Après avoir présenté trois artistes canadiens, dont deux Manitobains, et, tout dernièrement un ensemble de musiciens américains, le Centre de St-Boniface des Jeunesses Musicales du Canada terminera la saison par un récital des célèbres pianistes-duettistes italiens, Mario et Lydia Conter. Ce concert aura lieu le 13 février, à 8 h., à l'Institut Collégial St-Joseph.

Mario et Lydia Conter sont tous deux nés à Brescia et ont fait de sérieuses études musicales sous la direction des professeurs les plus renommés d'Italie et de Suisse. Cette vaste et solide préparation jointe à leurs talents naturels leur a permis de remporter des succès flatteurs dans les concours nationaux et internationaux.

C'est ainsi que débuta leur brillante carrière au cours de laquelle ils se sont produits dans toute l'Europe et ont joué avec les orchestres les plus renommés et sous la direction des meilleurs chefs d'orchestre. On a pu les voir à maintes reprises à la télévision et ils ont participé aux grands festivals internationaux de ces dernières années.

Mario et Lydia Conter ont à leur répertoire toutes les oeuvres pour deux pianos et pour quatre-mains et ils interprètent aussi bien les oeuvres de Stravinsky, Bartok et Webern que celles de Bach, Mozart, Beethoven, Schubert et Schumann.

On peut donc s'attendre à un régal artistique le lundi 13 février alors que Mario et Lydia Conter présenteront le dernier concert de la saison des JMC de St-Boniface à l'Institut Collégial St-Joseph.

Cédule des Retraites

FEVRIER

3-5 — **Hommes — Basilique:** Gabriel Soulodre — CE 3-3668. **Précieux-Sang:** Jos. Dupas — 233-3704; Ed. Lachance — CE 3-2142; Origène Fillion — GL 3-8406. **St-Louis:** Gérard Pelland — CE 3-6312. **St-Maurice:** Camille Phaneuf — CH 7-3021. **St-François-Xavier.**

21-23 — **Hommes — St-Pierre-Jolys:** René Mulaire — 23. **St-Jean-Baptiste:** Georges Marion — 3325. **Letellier — Ste-Agathe:** Elie Dorge — 51. **Aubigny:** David Ritchot. **La Salle:** Paul Vouriot — 329-13. **Isle-de-Chênes:** Léo Dumaine — 878-2892. **St-Joseph — Ste-Elisabeth — Otterburne:** Jean Saive. **St-Malo.**

28-2 mars — **Hommes — St-Adolphe:** E. Brodeur — 329-2. **St-Eustache:** Roland Leclerc — 311-2; Léo Lachance — 316-2. **Elie:** René Bernardin — 309-3. **Haywood — N.-D.-de-Lourdes:** Henri Pantel — 308-31. **St-Claude:** Prosper Landreville — 85; Paul-E. Sibilleau — 330-14. **St-Léon:** Raynald Labossière — 304-21.

Si vous décidez de faire l'une ou l'autre de ces retraites (vous en avez le choix), servez-vous du bulletin d'inscription (ci-dessous) ou téléphonez à votre capitaine ou encore à la Villa Maria — GL 3-8025.

Je désire faire la retraite ....
.... 1967
Nom ....
Tél. ....
Adresse ....
Paroisse ....

Catéchèse à la T. V.

Lundi soir prochain, 6 février, à 6 h. 30, le poste CBWFT, canal 3, Winnipeg, offrira aux téléspectateurs le cinquième film de la série "Premier Pas". L'émission aura pour titre "Aimez-vous les uns les autres" et démontrera comment le petit enfant, après avoir approfondi le sens de Dieu et médité sur le mystère de Noël au cours du premier trimestre, entend L'APPEL que le Seigneur adresse à chacun d'aimer pour faire la joie du Père et aussi la nôtre.

Le catéchisme "Viens Vers le Père" rappelle à l'enfant des expériences d'amour qu'il a vécues, des moments privilégiés où il a été particulièrement heureux de se sentir aimé de ceux qui l'entourent: c'est alors surtout que Dieu s'est manifesté à lui dans son Amour et lui a fait saisir toute la splendeur de sa Loi d'Amour.

Par ricochet, on peut mesurer le désastre chez un enfant qui n'a pas senti l'amour autour de lui et l'impossibilité de découvrir Dieu-Amour si ceux qui doivent porter cet amour qui est le SIGNE de l'amour de Dieu négligent de le faire.

Cet amour porte de très grandes exigences, et il faut voir tout le soin qu'y mettent, ceux qui l'ont découvert et veulent en vivre, à le bien fixer dans leur vie.

Le film "Aimez-vous les uns les autres" soulève l'immense et noble urgence de bien nous aimer entre humains, pour être dignes de l'amour de Dieu déposé en nous par la grâce, et SIGNE de l'amour de Dieu à implanter chez les autres, chez les enfants en particulier.

En réponse à cet immense Amour du Seigneur, nous sommes appelés par Lui à répondre librement et de façon responsable à son unique commandement, celui qui contient tous les autres, le commandement de l'amour. Sans ce commandement de l'amour, tous les autres ne sont que lettres mortes, formalisme, légalisme...

Office de Pastorale catéchétique,
Diocèse de St-Boniface.

PARIS — Une société de recherches minières française vient d'être constituée au Canada. Filiale du Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.), cet établissement, dénommé "Société de recherches et d'exploitation minieres limitée" (Serem Limitée) assurera la poursuite des travaux menés par le B.R.G.M. au Canada depuis la fin de l'année 1965.

Il s'agira essentiellement de recherches de molybdène et de cuivre en Abitibi et en Gaspésie (province de Québec). Ces recherches pourront être menées en collaboration avec d'autres sociétés françaises, Mokta, Pechiney ou Ugine, ou avec l'entreprise canadienne Soquem (Société québécoise d'exploitation minière).

"Le travail étudiant", objet de réflexion

"Plusieurs étudiants voient leur stage à l'école comme une garantie pour leur avenir financier et un statut social confortable. Un nombre imposant d'étudiants ne trouve pas dans le 'quotidien scolaire' et les sujets académiques eux-mêmes une richesse qui les rendraient fiers d'être étudiants".

Cette situation a fait l'objet d'une rencontre intéressante groupant quelque 75 participants venus de 16 centres de la province. Ceux-ci, militants jeunes et adultes de la J.E.C., avaient été convoqués au gymnase de l'école Marion, le 21 janvier, pour prendre position sur cet important problème.

Au début de la rencontre, l'équipe d'animation a tenu à souligner que cette situation n'était pas une invention de son imagination, mais qu'elle avait bien été informée de cet état de chose au cours des camps d'entrainement du mois d'août, et plus spécialement encore par des tables rondes groupant des étudiants du cours secondaire et par le travail des militants eux-mêmes qui sont à l'oeuvre dans divers centres scolaires depuis septembre. En effet, le thème à l'étude à l'intérieur du mouvement cette année est "le travail étudiant".

Invités à réfléchir sur ce problème, les participants ont souvent souligné dans leurs discussions l'effort gigantesque qui est déployé pour atteindre ce qu'on appelle l'efficacité scolaire et les "points", mais que trop peu est accompli pour exploiter les vraies valeurs du travail étudiant et des personnes qui sont engagées dans une étape importante de formation.

Les participants ont tenu à examiner les **conséquences** qui surviennent à cause d'un manque d'intérêt au travail scolaire. On remarqua entre autres un effort très intensif avant les examens, suivi d'une détente marquée, une fois ceux-ci terminés. L'esprit d'initiative aux plans scolaire et académique est absent chez plusieurs. D'autres se sentent engagés dans le programme scolaire à la manière d'un 'robot'. Par réflexe et par désir de vivre intensemment, les jeunes choisissent de s'engager dans une vie sociale qui les accapare parfois au point de n'être pas en mesure de répondre aux exigences du programme d'étude. On se contente d'assez peu: "pourvu que je passe mes examens — ou que je passe mon année". Faute d'avoir découvert les vraies richesses du travail scolaire, il est évident qu'un certain nombre d'étudiants quittent l'école avant terme (drop outs).

Les causes de cette situation furent aussi discutées. Elles sont multiples. Les étudiants eux-mêmes sont en partie responsables de cet état de choses. Il s'agit parfois des méthodes d'enseignement elles-mêmes. D'autres part, la société est en cause lorsqu'elle place constamment devant l'étudiant des valeurs qui accentuent presque uniquement une mentalité de compétition, de réussite financière et de promotion sociale. Le Ministre de l'Education, par ailleurs, laisse peu de jeu à l'éducateur et aux étudiants qui voudraient relier la vie scolaire à des valeurs qui seraient plus dynamiques et accessibles aux jeunes.

Au niveau des valeurs à promouvoir, les participants s'accordent pour indiquer que le travail étudiant devrait être davantage une source de rencontres enrichissantes entre étudiants et professeurs; rencontres au niveau des cours et des idées, et pas uniquement au niveau des activités sociales. Un climat serait à susciter, qui ferait saisir aux étudiants la richesse propre de connaitre, c'est-à-dire de naitre avec les choses, d'en découvrir le secret; à titre d'exemple: valoniser la géographie serait autre chose que de savoir qu'elle donne un crédit qui permet de "passer mon année". Il fut souligné aussi que les jeunes s'engageraient davantage, comme chrétiens, dans leur vie scolaire, si on en faisait ressortir les richesses humaines; sans quoi il faudrait conclure que la vie chrétienne n'a rien à dire sur la situation présente, et l'approuve tout simplement.

L'équipe d'animation, présidée par Gilles Avanthay, avait décidé de convoquer cette rencontre afin de mieux saisir l'opinion des membres du mouvement sur cette question. Il en est ressorti que le mouvement, par ses membres, tenterait de soulever cette question auprès des étudiants et des professeurs afin de susciter dans les divers milieux une action dynamique, qui puisse revaloriser le travail étudiant auquel les jeunes consacrent facilement un tiers de leur temps. Dans cet effort, l'accent serait mis sur la responsabilité de participer, jeunes et adultes, à la construction d'une vie scolaire plus enrichissante; il est possible d'y parvenir sans en profiter pour opposer les personnes les unes aux autres.

Pour donner suite à ce travail, l'équipe d'animation annonça qu'elle entrerait bientôt en contact avec les divers milieux pour préparer la Semaine Etudiante, qui justement fournirait l'occasion aux étudiants du cours secondaire de réfléchir et de prendre position devant le travail étudiant. La Semaine Etudiante a été fixée cette année, du 27 février au 3 mars.

Communiqué de la Fédération Diocésaine de la J.E.C.

IN MEMORIAM

Il est né à Letellier le 16 mars 1906. Il est décédé à l'hôpital Saint-Boniface le 26 janvier 1967.

Fils de M. Zacharie Robert et de Maria Rajotte, il laisse pour pleurer sa perte deux soeurs; la Rév. Mère Léa Marie, supérieure générale de la congrégation de N. D. de Ponteix, en France, la Rév. Sr Aurélie de Jésus, boursière chez les Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, et un frère, Victor, établi sur la terre paternelle.

Le petit Joseph passa une heureuse enfance avec ses parents à Letellier jusqu'au moment où il alla au Collège de St-Boniface pour y faire ses études classiques, suivies d'un stage de trois ans pour étudier la théologie au Grand Séminaire de Québec ainsi que celui de Montréal.

Il fut ordonné prêtre à Letellier le 23 mai 1937 par Son Exc. E. Yelle, et accomplit jusqu'à sa mort un fructueux ministère.

Laissons à une plume plus autorisée que la mienne le soin d'écrire une biographie plus complète en parcourant le périple des endroits où il passa: comme fondateur, désservant, vicaire, curé jusqu'à devenir Vicaire-général en 1954 à l'Archevêché de St-Boniface, poste qu'il occupa jusqu'à son dernier soupir, tout en étant aumônier pour les religieuses au Monastère du Précieux Sang.

En février 1942, j'eus le privilège d'assister à la première messe qu'il célébra dans un magasin abandonné devenu plus tard une chapelle où l'on disait tous les dimanches la messe. A voir cette chapelle-école qui servait donc de salle de classe en même temps, remplie de boites vides et de bancs pour recevoir l'embryon d'une paroisse, on aurait pu se croire dans la pauvre grotte de Bethléem. Tel fut le début de la paroisse de St-Eugène continué et développée plus tard par M. l'abbé Rodolphe Bélanger.

C'est ainsi qu'il exercait son ministère sacré en devenant un véritable missionnaire au service de Dieu cherchant de préférence les endroits humbles et pauvres pour diffuser le règne du Christ et la langue française qu'il introduisit et fit épanouir dans les écoles. Il savait faire son chemin à travers les difficultées de toutes sortes. Il voulut qu'en tout et partout, et cela jusqu'au dernier instant de sa vie, que la Volonté de Dieu soit faite.

Mgr Robert avait un beau caractère jovial, avec un sens d'humour et connaissait les valeurs humaines qu'il côtoyait en société. Tout de suite on se sentait à l'aise en sa compagnie par ses bons mots d'esprit et de taquinerie amusante.

Un de ses confrères disait qu'il avait toujours le nez à l'enclume. Toujours à la tâche, il ne trouvait jamais le temps de faire des voyages en dehors de son diocèse sauf quand il allait rendre service à un prêtre dans le besoin ou régler un différend ennuyeux . . . On l'a vu aussi faire son petit tour à Letellier au temps des récoltes ou bien pour présider à la cérémonie de mariage d'un de ses neveux. Dans sa petite auto, on pouvait l'entendre chanter alors:

"Combien j'ai douce souvenance
Du beau pays de mon enfance"

Bras droit de son Archevêque, il rendit des services insignes au diocèse de Saint-Boniface. Il sera regretté de tous ceux qui l'ont connu. Quelle belle carrière sacerdotale, bien remplie au service de Dieu et de l'Eglise!

Godias Brunet.

Mort tragique de trois cosmonautes

CAP KENNEDY (Floride) — La première catastrophe spatiale américaine s'est produite à terre vendredi dernier au Cap Kennedy. Les trois cosmonautes de la mission "Apollo" qui devaient être lancés pour un voyage de 10 à 14 jours dans l'espace ont été tués dans un incendie de leur cabine spatiale alors qu'ils procédaient à une "répétition générale" du lancement prévu le 21 février prochain.

Les trois membres de l'équipage "Apollo", le lieutenant-colonel Virgil Grissom, un vétéran de deux vols spatiaux, le colonel Ed White, premier "marcheur" américain de l'espace, et le capitaine de corvette Roger Chaffee, dont ce devait être le premier vol, sont morts instantanément. Ils ont sans doute été asphyxiés avant même que l'incendie ait été détecté par un technicien au sol.

L'incendie a éclaté à 6 h. 31. Les trois cosmonautes étaient dans leur cabine au sommet de la fusée "Saturne-1-B" sur l'aire de lancement 34. Ils y avaient pénétré trois heures plus tôt. Un compte à rebours pour une mise à feu simulée de la fusée était en cours. Les cosmonautes avaient signalé avoir eu des difficultés avec les systèmes de communication et de climatisation.

Le compte à rebours était arrivé à dix minutes du lancement simulé lorsqu'un technicien à terre déclara apercevoir de la fumée sortant de la cabine spatiale. M. Paul Haney, chef des services de presse du centre spatial de Houston (Texas), qui participait à la "répétition générale", entendit la voix du technicien transmise par le système de communication entre le Cap Kennedy et Houston. Les trois cosmonautes, par contre, restèrent silencieux. Etaient-ils déjà morts?

Jusqu'à la dernière seconde, une camera de télévision a transmis en circuit fermé une image des cosmonautes dans leur cabine. Le technicien qui surveillait les gestes des trois hommes sur un écran situé à quelques centaines de pieds de la rampe de lancement a déclaré que cet écran a subitement été traversé d'un éclair. Puis ce fut le silence complet. Pas un mot ne parvint des cosmonautes. Ou ils étaient morts instantanément, ou les communications ont été rompues dès ce moment.

Les écoutilles de la cabine "Apollo" étaient fermées et une épaisse fumée noire s'en échappait. Les équipes de secours qui tentaient désespérément de s'approcher de la cabine pour ouvrir les écoutilles et libérer les cosmonautes furent à demi-asphyxiées par la fumée.

Il s'est écoulé de 10 à 15 minutes avant qu'un premier secouriste ne parvienne au sommet de la fusée à 218 pieds de hauteur pour tenter d'ouvrir les écoutilles.

Malgré le courage des secouristes, rien n'a pu être fait pour sauver les cosmonautes. Un après l'autre, 25 hommes ont tenté de pénétrer dans la cabine "Apollo" dans les premières minutes qui ont suivi leur arrivée au sommet de la fusée. Bien que munis de masques, ils ont tous été suffoqués par la fumée qui s'échappait du navire spatial.

L'oxygène pur que respiraient les cosmonautes au moment de la tragédie a sûrement été un des éléments qui ont donné de l'ampleur à l'incendie.

A Houston, M. Paul Haney a déclaré que les dernières paroles prononcées par les cosmonautes sont maintenant considérées comme "secrets officiel" et qu'il n'avait pas la liberté de fournir plus de détails.

L'incendie a éclaté, semble-t-il, pendant un essai du moteur-fusée de la cabine spatiale. M. Haney a précisé à ce sujet que le moteur avait été mis en marche de la cabine spatiale elle-même et non pas de terre. Aucune autre précision n'a encore été donnée officiellement sur l'origine de l'incendie-éclair qui a enveloppé le véhicule spatial.

M. Donald Gordon prend la direction de la mise en valeur des chutes Churchill

MONTREAL — Le plus important projet de développement jamais conçu en Amérique du Nord et qui dépassera par son coût la canalisation du St-Laurent aura désormais comme président celui qui a dirigé les chemins de fer canadiens jusqu'à décembre dernier, M. Donald Gordon.

La nouvelle de cette nomination a été communiquée dans la métropole par l'actuel président du conseil de la British Newfoundland Corporation, M. Henry Borden.

Ce dernier a annoncé qu'il démissionnerait de ses fonctions de président de Brinco et de président du conseil d'administration de Churchill Falls le 1er mars prochain et que son successeur serait l'ex-président du Canadien National, M. Donald Gordon, qui entrera en fonction à la même date. Il a aussi été communiqué que M. Gordon avait accepté certaines fonctions à Rio Algom qui est lié à Brinco et Churchill Falls par un accord de service de direction. On prévoit donc que M. Gordon sera nommé administrateur de cette dernière entreprise au cours des prochaines semaines.

Un défi à relever

Quelques minutes après avoir appris que sa nomination était acceptée par les conseils d'administration des entreprises concernées, M. Gordon a souligné aux journalistes qu'il était vivement intéressé à participer à la direction d'un projet de cette dimension et qu'il demandait de cinq à sept ans de travail pour le mener à bonne fin. Il a expliqué qu'il était hautement satisfait du travail déjà accompli, tant du point de vue génie que financier, mais il a indiqué que le projet nécessiterait encore un travail énorme de compréhension à plusieurs niveaux. Il a exprimé l'espoir que les Canadiens comprendraient l'importance d'un tel projet et qu'ils y participeraient financièrement, après avoir compris qu'il apporterait un fort stimulant à notre économie tant à court comme à long terme.

Contrat à signer

Quant au contrat qui doit être signé avec l'Hydro-Québec pour l'achat de l'énergie produite, le président et directeur général de Churchill Falls, M. D. J. McWarland, a souligné qu'un tel contrat nécessitait l'accord sur une foule de détails techniques de sorte qu'il ne fallait pas espérer que la signature en soit faite dans les prochaines semaines. Il a aussi indiqué que la nature même de ce contrat influencerait les modalités de financement d'un projet qui nécessitera des déboursés qui dépasseront largement le milliard de dollars.

M. l'abbé Léo Couture en deuil de sa mère

Le samedi 28 janvier est décédée à Montréal après une longue maladie, Mme Ernest Bibaud, anciennement de St-Boniface. Née à Notre-Dame-de-Lourdes, Man., la défunte avait épousé en premières noces M. Paul Couture, décédé il y a plusieurs années. Outre son mari, elle laisse dans le deuil un fils, M. l'abbé Léo Couture, curé de St-Norbert, Man.; deux soeurs, Mme M. Cameron, de Chicago, et Mme S. Blackmore, de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins mercredi soir à 7 h. Le service fut célébré selon le nouveau rite, avec concélébration, par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, MM. les abbés Léo Couture et Léo Beaulieu. M. l'abbé Joseph Pageot dirigeait le chant exécuté par les membres des chorales de la basilique et de la paroisse de St-Norbert. M. l'abbé Jean-Louis Caron était à l'orgue. Les clercs-servants étaient de St-Norbert et du collège de St-Boniface.

Les porteurs furent MM. Roland, Etienne et Emilien Couture, Laurent et Emile Arnal et Jean Mollot. L'inhumation eut lieu au cimetière de la basilique.

Remerciements

M. Ernest Bibaud et M. l'abbé Léo Couture désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie de quelque façon à l'occasion de la mort de Mme Bibaud.

À CKSB

Le sous-sol de l'aile neuve de notre maison est tout transformé. Un emménagement s'annonce.

On ne mord pas toujours à l'enquête du jour. Téléphonez, mesdames, proposez votre sujet s'il en manque. L'heure est aux opinions, tout le monde doit parler sur tout, comme à "Place aux femmes".

D'après un sondage sur la cote d'écoute de CKSB en 1960, par la compagnie Sanford Evans, le plus fort pourcentage d'écoute se situe (ou se situait) entre 9 h. et 10 h. le matin. Les autres heures les plus écoutées, par ordre: 10 h. à 11 h., 11 h. à midi, 6 h. à 7 h. le soir et 3 h. à 4 h. l'après-midi.

Plus d'un auditeur sagace se réserve le soir pour jouir d'émissions — non commerciales — qui ne sont pas nécessairement "intellectuelles". Ainsi, le lundi soir à 8 h., malgré le titre banal de "concert populaire", c'est une connaissance intime avec quelques artistes choisis que Christian présente, artistes de l'heure, parfois peu connus. Au fait c'est une des rares occasions qui permettent à cet être automatisé qu'est l'annonceur de communiquer ses propres appréciations des vedettes.

Le vendredi soir à 8 h. 30, au réseau, deux groupes compatriotes nous donnent de leurs nouvelles: les Acadiens, sur un ton évocateur, et les Ontariens du sud, sur un mode très pratique et informé. La dernière de cette série réalisée à Toronto traitait de journalisme français dans la région, la prochaine portera sur le rôle de la radio et de la télévision. Merci, Toronto, vous nous intéressez.

Signalons la reprise de "Match intercités", les joutes d'érudition du dimanche soir à 10 h.

L'école secondaire franco-ontarienne

OTTAWA — En réponse à l'invitation lancée aux évêques d'Ontario par la Fédération des associations de parents et instituteurs, pour que ceux-ci fassent connaitre leur position sur la question de l'école secondaire publique franco-ontarienne, l'évêque auxiliaire d'Ottawa, Mgr René Audet, déclare dans une lettre qu'il a fait parvenir à la Fédération, "qu'accepter l'école secondaire, selon le genre de neutralité qui y est pratiquée actuellement, serait un recul et un abandon des droits fondamentaux des parents chrétiens".

Mgr Audet précise que, "au point de vue pratique, tout début de solution définitive au problème de l'école secondaire pour les nôtres doit tenir compte de l'aspect culturel et de l'aspect religieux, tant au niveau des principes qu'au plan des réalisations concrètes".

"Nous croyons, ajoute-t-il, que les modalités de solution doivent être recherchées à la lumière de ces mêmes principes et non pas en écartant tout souci religieux, comme s'il s'agissait d'une considération secondaire ne relevant aucunement de la société et sans conséquence pour elle."

On sait que les représentants de la population franco-ontarienne se réuniront en congrès spécial à Ottawa, le 18 février prochain, afin de tirer au clair, à la lumière des résultats de leurs derniers efforts pour obtenir du gouvernement ontarien l'école secondaire publique française et confessionnelle, ce qu'ils entendent désormais exiger afin de mettre un frein à l'assimilation culturelle et linguistique de leurs enfants et afin aussi de voir à ce qu'ils bénéficient d'un système scolaire qui réponde aux exigences de la vie moderne. C'est dans l'optique de ce congrès que la Fédération des API a entrepris, il y a quelque temps, une vaste consultation des parents sur la question. C'est aussi dans cette optique qu'elle a demandé aux évêques de faire connaitre leur position sur le sujet.

Dans sa lettre à la Fédération, Mgr Audet déclare: "Nous sommes frustrés par le manque de continuité dans le présent système. Le jeune Franco-Ontarien qui a passé huit années à l'école primaire où la langue d'enseignement et de communication est le français, devrait pouvoir continuer, au niveau secondaire, de recevoir un enseignement conçu selon l'esprit français et adapté au milieu ontarien. C'est là une condition nécessaire pour son épanouissement et sa préparation adéquate à assumer sa place dans la société".

Puis il rappelle que "si la société civile a certains droits sur l'enseignement, elle n'en a pas le monopole et que dans l'exercice de sa juridiction en matière scolaire, elle doit respecter les droits fondamentaux de l'individu et de la famille. Un système d'éducation publique, écrit-il, n'est pas nécessairement synonyme d'un système scolaire uniformiste, monolithique et quelquefois neutre, qui seul serait habilité à être subventionné par l'Etat. Cette opinion est une erreur grossière et une solution de facilité dans une société pluraliste".

Et la législation actuelle, en matière d'éducation, selon lui, ne respecte pas d'une manière adéquate les besoins variés de notre société pluraliste. Il faut, à son avis, que l'enseignement de la religion soit fait de façon structurée, avec continuité et compétence, sans coupure entre le foyer et l'école.

Changements des règlements de l'assurance-récolte

Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry J. Enns, a annoncé de grands changements aux règlements de l'assurance-récolte qui donneront une plus grande protection, des tarifs de primes plus avantageux et, pour la première fois, s'appliqueront à toutes les régions du Manitoba, plutôt qu'à 90 pour cent comme auparavant.

Les fermiers peuvent maintenant assurer leurs récoltes jusqu'à 80 pour cent d'une moyenne à long terme établie sur des récoltes jusqu'à 25 ans. Jusqu'à présent, ils ne pouvaient protéger que 60 pour cent de leur récolte. Maintenant, ils peuvent choisir de se protéger plutôt du coût de production de ces récoltes de 70 à 80 pour cent des dépenses.

Le gouvernement fédéral assumera dorénavant 25 pour cent du coût des primes au lieu de 20 pour cent comme auparavant.

Les réclamations seront considérées individuellement maintenant alors qu'elles étaient vérifiées selon les régions autrefois. Ce nouveau système, de dire le ministre, assurerait chaque fermier, quel que soit le genre de son exploitation, d'un traitement beaucoup plus équitable.

Conférence sur les Indiens et Esquimaux

SASKATOON — Les Indiens et Esquimaux du Canada seront appelés à définir le type d'enseignement qu'ils désirent pour leurs enfants, à l'occasion d'une conférence organisée par l'Université de la Saskatchewan les 29 et 30 mars.

Seize conférenciers, parmi lesquels plusieurs Indiens et Esquimaux, répondront alors aux questions de cette nature: "Etes-vous satisfait de la façon dont les décisions concernant l'éducation de vos enfants sont prises par les agences spécialisées"; "Est-ce que l'école enseigne à vos enfants ce que vous voulez qu'on leur enseigne"; "Qu'est-ce que vous pensez des écoles intégrées"; "Est-ce que la fréquentation des écoles intégrées affecte les relations familiales et communautaires"; "Qu'espérez-vous pour vos enfants à leur sortie de l'école".

Le Japon possède 346 universités qui sont fréquentées par 1,239,393 étudiants inscrits comme étudiants.

Brandon College deviendra une université le 1er juillet 1967

En vue de l'élévation du collège de Brandon comme université, prévue pour le 1er juillet prochain, le lieutenant-gouverneur-en-conseil à procédé à la nomination de sept membres du bureau de direction. Ces derniers ont été nommés pour des mandats variant de un à trois ans. En plus, les membres de l'Amical du collège en éliront un, et trois autres seront choisis parmi les membres à vie de la même organisation. Des cérémonies officielles auraient lieu le 1er juillet, fête du Centenaire.

Cinquante journalistes du Québec... dans l'Ouest

OTTAWA — Un octrol de $13,824 vient d'être consenti par la Commission du Centenaire à l'Association des Hebdomadaires de langue française et à l'Union canadienne des Journalistes de langue française, pour aider à défrayer le voyage de 50 journalistes de langue française à Toronto, Winnipeg, Calgary (ou Régina) et Vancouver, du 7 au 16 avril prochain. Les présidents des deux groupes, MM. Jean Mercier et Louis Martin, viennent d'en être avisés.

En annonçant la nouvelle, M. Georges-E. Gauthier, commissaire associé, a dit que des membres de l'Association des Hebdomadaires bilingues participeront également à la tournée.

M. Gauthier a ajouté que la demande des deux groupes de journalistes a été reçue avec beaucoup de considération en raison du succès de la tournée des rédacteurs de la presse ethnique au Québec, l'automne dernier. "Cette première tournée, aussi subventionnée par la Commission du Centenaire, avait exercé sur les rédacteurs de cette presse une influence considérable, selon les rapports qui nous ont été adressés", explique le Commissaire associé.

On sait que ces représentants de la presse ethnique, de toutes nationalités et langues (allemands, ukrainiens, chinois, hongrois, tchèque, etc., etc.) et venant de Vancouver, Winnipeg et Toronto, ont visité au Québec: Montréal et le site de l'Expo, et le grand barrage Manic 5, Rimouski, Québec et Arvida. Partout ils furent reçus par les autorités civiles, universitaires, journalistiques, etc. Ils entendent maintenant faire connaitre l'Ouest du pays et "leurs" problèmes à leurs confrères québécois.

L'Organisme de survivance dit:

Déposez les documents importants, permis de mariage, titres de propriétés, etc., chez des amis ou des parents en dehors du Grand-Winnipeg, ou ayez-les à la portée de la main pour les apporter avec vous.

Moyens métropolitains de survivance,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12
Téléphone: 888-2351

Les grandes élections aux Etats généraux en septembre

MONTREAL — En octobre prochain, ce sera la première fois dans toute son histoire que notre nation pourra dire vraiment comment elle veut que ses chefs politiques orientent son destin.

C'est ce que mande un communiqué des Etats généraux qui fait également mention des prochaines élections des délégués, ainsi que des premiers résultats de la campagne de souscription en cours.

On se rappellera que pour constituer une vaste assemblée la plus représentative possible de tous les éléments de la nation, de nouvelles élections ont été décrétées par l'Assemblée préliminaire de novembre dernier dans les 108 comtés du Québec pour le 16 avril prochain.

Plus de 1,620 délégués et 540 suppléants doivent alors être élus par les représentants de toutes les associations et institutions canadiennes-françaises. Déjà plus de 70 sections locales se sont inscrites pour participer à l'élection d'avril. Les organisateurs souhaitent que tous les intéressés s'inscrivent dans les prochains jours, afin de faciliter la réalisation de ce gigantesque projet.

Il est à remarquer tout syndicat, association, fabrique, commission scolaire, municipalité, institution privée d'enseignement, journal, poste de radio ou télévision, caisse populaire, succursale de banque canadienne-française et entreprise de 10 employés et plus a droit d'être représenté à l'assemblée de comté et de voter pour l'élection des délégués.

Tout citoyen québécois d'expression française peut poser sa candidature en complétant la formule requise de mise en candidature et en la retournant au secrétariat général entre le 1er février et le 31 mars. Seuls les députés, les conseillers législatifs, les sénateurs et les membres des exécutifs provinciaux ou fédéraux des partis politiques ne sont pas éligibles comme délégués ou suppléants.

Déjà, les responsables des élections du 16 avril sont choisis, tandis que des assemblées publiques seront tenues dans chaque comté en février et mars pour préparer les élections et pour recevoir les mises en candidature des citoyens qui voudraient être délégués.

D'autre part, le secrétariat général vient de communiquer que les souscriptions atteignaient au 24 janvier la somme de $85,065. Les initiateurs des Etats généraux sont confiants d'obtenir le montant de $300,000 nécessaires au succès des EGCF.

Entretiens Wilson-de Gaulle

PARIS — "Nous avons été extrêmement encouragés par la réception qui nous a été faite par le président de Gaulle et les ministres français et par la courtoisie qui a marqué nos entretiens à Paris", a déclaré M. Harold Wilson, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de cette dernière séance d'entretiens.

"Nous n'étions pas venus à Paris pour poser des questions qui appellent une réponse par "oui" ou "non", a poursuivi le premier ministre britannique. "Nous comprenons parfaitement que les membres de la Communauté européenne aient à se consulter et à étudier le problème avant de prendre des décisions".

M. Wilson a ajouté: "Nous pensons que nos interlocuteurs français ont été impressionnés par notre sincérité et notre ferme volonté d'adhérer au Marché commun". "Le projet britannique d'entrée dans la Communauté européenne, a-t-il dit, demeure d'actualité".

Au sujet du problème monétaire, M. Wilson a indiqué que personne du côté français n'a jamais suggéré qu'une dévaluation de la livre sterling puisse être une condition de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

"Il n'est pas question, a-t-il dit, de transférer nos obligations à la CEE, ni de la charger de nos responsabilités". Le premier ministre a ajouté que "la situation financière de la Grande-Bretagne est telle qu'elle ne présente aucun obstacle à son entrée dans la Communauté européenne".

On fait observer d'autre part que si la demande britannique devait se heurter à un nouveau refus français, les possibilités de coopération dans la technologie civile, notamment dans la construction d'ordinateurs pour laquelle le gouvernement britannique a fait des efforts considérables, seraient réduites à néant.

Problème agricole

M. Wilson a toutefois laissé à M. George Brown le soin de répondre aux questions concernant l'agriculture. M. Brown a déclaré, au sujet de la politique agricole commune: "Cette politique agricole soulève de nombreux problèmes pour nous; conséquences sur le coût de la vie, distorsion de notre production agricole, effets sur les membres du Commonwealth, effets sur notre balance des paiements".

"Si les choses devaient rester en leur état, a dit M. Brown, la Grande-Bretagne paierait au fonds de la Communauté autant que tous les autres membres réunis. Je reconnais donc que des questions importantes et difficiles se posent, mais je ne pense pas qu'elles soient insolubles".

Institut pour la liberté dans l'Eglise catholique

NEW YORK — Un institut pour la liberté dans l'Eglise (catholique) a été fondé récemment à New York.

Présidé par un laïc, M. Eugene Fontinell, professeur de philosophie au Queen's College et directeur de la revue "Cross Currents", le nouvel organisme s'est donné une charte dont les "Informations catholiques internationales" viennent de donner une traduction en langue française.

"Le temps est venu pour l'Eglise, y précise-t-on, d'opérer d'importants changements dans l'exercice de son autorité, tant pour protéger plus sûrement le message évangélique que pour le prêcher plus efficacement.

"Nous estimons qu'une transformation des structures est nécessaire pour permettre à chacun — au clergé comme au laïcat, à l'évêque comme au peuple — d'accéder à une plus haute liberté".

Après avoir remarqué que, pour diverses raisons politiques, l'Eglise s'est tenue à différentes reprises en marge du grand combat pour la liberté, le document énumère un certain nombre de principes:

1) L'autorité de l'Eglise doit s'exercer de façon à sauvegarder et à encourager l'épanouissement de la personne humaine.

2) Tout chrétien doit être encouragé à participer en adulte à la vie de l'Eglise et à jouer un rôle responsable dans une mesure aussi large que possible.

3) Il faut encourager les échanges entre chrétiens. Tous doivent pouvoir exercer leur droit et privilège à faire connaitre leurs désirs et les espoirs qu'ils nourrissent pour l'Eglise.

Le nouvel institut estime également que "l'ouverture d'esprit doit être la règle pour les décisions des autorités de l'Eglise, et il faut que ces décisions soient, autant que possible, précédées de consultations régulières de la communauté chrétienne".

TORONTO — Le crime coûte aux contribuables canadiens $400,000,000 par année. C'est ce qu'a affirmé le professeur John Edwards, directeur du centre de criminologie de l'Université de Toronto.

Le montant de $400,000,000 comprend les salaires des policiers, l'entretien des institutions pénales, des tribunaux et de tous les services gouvernementaux touchant l'activité des criminels.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée de la L.F.C.

Ce soir, 2 février, aura lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques. Que chaque membre se fasse un devoir de se rendre à 8 h. afin de participer à la messe en l'honneur de la Purification de Marie.

Un programme, en relation avec l'année centenaire de la Confédération, sera offert par Mme Henry Lane, membre de la Société Historique. Un film avec commentaire sur Louis Riel et le Manitoba promet une soirée intéressante. Un goûter est toujours servi pour laisser aux dames le loisir d'échanger leurs impressions.

Mme I. Toupin est toujours là pour prendre vos abonnements à Prions en l'Eglise.

Diner-communion

Le club Béliveau invite tous les hommes de la paroisse à son diner-communion le dimanche 5 février. M. l'abbé B. Bélanger, curé, sera le conférencier invité.

Le décès de Mme Camille Rey a privé St-Claude de sa grande bienfaitrice

ST-CLAUDE — Le 8 janvier dernier fut pour St-Claude une journée de grand deuil. En effet une de ses meilleures bienfaitrices, Mme Camille Rey, mourait à l'âge de 63 ans, laissant dans le deuil son époux; deux filles, Yolande (Mme Charles Martin) et Denise (Mme Lucien Dupont), de Pine Falls; un fils, Raymond, d'Alida, Sask.; deux frères, Bernard et Laurent Beauchemin, respectivement de Sun Valley, Californie, et d'Edmonton, Alberta; une soeur, Palmire (Mme Philias Poirier), de Haywood; et aussi treize petits-enfants. La défunte était la fille de feu Bernard Beauchemin et de Rose A. Gagné.

Mme Rey fut une femme active et charitable. Son activité à St-Claude s'étendit d'abord aux malades et aux infirmes. Le premier "Nursing Home" la connut comme secrétaire de 1947 à 1949. Ce premier "Nursing Home" provoqua la venue des premiers médecins à St-Claude. Plus tard St-Claude obtint son premier hôpital, et Mme Rey s'y dévoua à coeur joie. Elle fut tour à tour vice-présidente, présidente et secrétaire des femmes Auxiliaires de l'hôpital de 1957 à nos jours, se donnant sans compter à cette oeuvre si importante.

Depuis les débuts de la dernière guerre mondiale jusqu'à sa mort elle fut secrétaire de la Croix-Rouge, faisant régner dans la section locale la charité la plus désintéressée. Elle favorisa les débuts du premier dentiste à St-Claude, jusqu'à ses derniers moments. St-Claude et sa Salle Radaz perdent aussi en cette grande dame une réceptionniste et une cuisinière de haute qualité.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, chanta la messe pour le repos de l'âme de cette grande disparue dans la nouvelle église en présence de nombreux parents, amis et co-paroissiens désireux de manifester leur reconnaissance à la bienfaitrice disparue.

Tous les paroissiens remercient la famille Rey qui a donné une si grande aide à la paroisse par l'entremise de la défunte. Que chacun suive ses traces!

Premier bébé 1967

C'est le 2 janvier à 8 h. 53 p.m. qu'est née à l'hôpital de St-Claude Gisèle Philippe, enfant de M. et Mme Roland Philippe, de St-Claude. Gisèle est le premier bébé de St-Claude au début de l'année du Centenaire.

Les heureux parents furent les bénéficiaires de nombreux cadeaux: une indéfrisable, Mlle Simone Rey; $3.00 en timbres, M. Paul Martin; une caisse S.M.A. (formule de lait), Compagnie Wyette; album de bébé, Compagnie Freisen, d'Altona; Pierrot, Mme R. Martel; couverture de bébé, Magasin Carel; chemise de nuit et barboteuse, Magasin Montsion, de Haywood; album catholique de bébé, Compagnie Stefanchew; barboteuse et chaussons, M. C. Bernard (magasin McLeod); $5.00, M. le Dr F.-A. Champagne; sac à couches, Garage Pineau; couverture de bébé, La coopérative de Haywood; ourson, Cour à bois Arbez (Marshall Wells); album du Centenaire et bas de nylon, Magasin Rocan; peigne et brosse, Salon de beauté Yvette (Mme Y. Gauthier); ensemble de bébé, les Dames Auxiliaires; album de bébé, les Filles de la Croix (couvent); ensemble de lainage, les Filles de la Croix (hôpital); ensemble de bassinet, La crémerie de St-Claude; ensemble de nuit, une dame de la Ligue des Femmes Catholiques de Haywood; $5.00, M. P.-E. Sibilleau, agent d'Imperial Oil; gangaron de bain, L'hôtel St-Claude.

M. Ronald Le Floch, fils de M. et Mme Louis Le Floch, de St-Claude, s'enrôla un jour dans la marine canadienne à Victoria, C.-B. Il s'entraine maintenant à Cornwallis, Nouvelle-Ecosse, pour une période de seize semaines. Il sera envoyé ensuite à Halifax pour y servir son pays dans la marine canadienne. Tout St-Claude félicite Ronald et lui souhaite bon courage vers son idéal.

Le Carnaval de La Broquerie

Le dimanche 29 janvier, les deux candidates du Carnaval du Club sportif ont été nommées officiellement. Il s'agit de Mlle Denise Bédard, fille de M. et Mme Noé Bédard, appuyée par les Chevaliers de Colomb, et Mlle Juliette Rocan, fille de M. et Mme Edmond Rocan, appuyée par le Klub Kopins Kopines.

Nul doute que les paroissiens collaboreront de leur mieux pour le succès de cette entreprise. Le Carnaval aura lieu les vendredi, samedi et dimanche 3, 4 et 5 mars prochains. Plus de détails seront publiés à CKSB et dans les numéros subséquents de **La Liberté et le Patriote.**

Bon succès aux deux jeunes candidates.

GENEVE — Plus de 5.6 millions de logements ont été construits en 1965 en Europe, c'est-à-dire 53,000 de plus qu'en 1964. Ces chiffres englobent le territoire de l'URSS, où 2.2 millions de logements ont été construits. Le taux moyen de construction en Europe s'est élevé à huit habitations pour 1,000 habitants. Le record est détenu par la Suède avec 12.5 habitations pour 1,000 habitants.



L'ingénieur du Train

Un homme rempli d'invention!

Pendant les escales du Train de la Confédération à l'une ou l'autre des villes auprès de la voie transcontinentale, il y a un homme qui aura beaucoup de loisir et qui les occupera d'une manière assez originale. C'est l'ingénieur du Train et son nom est Stanley Matt. Vous le verrez rencontrer les visiteurs, causer avec l'équipage, mais il est fort possible que son esprit soit ailleurs. Il aura probablement commandé de son subconscient la formule d'une nouvelle invention.

Stanley paraît être dans le début de la cinquantaine. Son accent demande qu'on prête l'oreille d'assez près. C'est du pur gallois. Ainsi, lorsqu'il énumère les inventions brevetées à son crédit, dont une qui a révolutionné le travail dans les mines de charbon du monde, il faut souvent lui demander de répéter.

Parlons d'abord de sa plus récente invention. Il en doit la préoccupation à sa femme, psychiatre au Montreal Children's Hospital. Cette invention, c'est une capsule de sécurité pour contenants de médicaments. Aucun enfant ne peut l'ouvrir. Madame Matt lui rapportait fréquemment des accidents causés par l'ingestion des médicaments toxiques laissés à la portée des enfants. Les victimes de ces accidents sont innombrables dans tous les pays et il ne semblait pas que l'on puisse trouver une solution idéale au problème.

Stanley s'y est attaqué et a trouvé une solution. Son invention a été brevetée. Le produit sera couramment sur le marché lorsque les démarches usuelles auront été terminées. Il révolutionnera la fabrication des contenants, dans l'industrie pharmaceutique surtout.

L'une des premières inventions de Stanley, il y a plus de quinze ans, est protégée par vingt brevets. Elle a probablement épargné la vie de milliers de charbonniers à travers le monde. Il a créé pour les tunnels de mines de charbon une charpente de voûte permettant aux mineurs de traaviller en toute sécurité, sans crainte que la masse au-dessus de leur tête ne s'affaiblisse et ne s'affaise sur eux.

"Inventer n'est pas un travail", dit-il. Il explique simplement qu'il fournit à son subconscient tous les éléments d'un problème et qu'il s'occupe à autre chose. La solution se présente d'elle-même, ajoute-t-il. Les instruments électroniques ont composé des poèmes et fait de hautes mathématiques. Ils ont même tâté la peinture. Ils n'ont pas fait d'inventions pures, cependant, ce qui est rassurant pour l'être humain et les hommes, qui, comme Stanley, ont un esprit créateur.

Sa tournée d'un an à bord du Train de la Confédération? "Une expérience unique et un défi", dit-il. "Surtout l'occasion de rencontrer les Canadiens d'un océan à l'autre". Chose certaine, le bien-être et la sécurité préoccupent Stanley Matt. Sa présence à bord du Train durant le voyage est en quelque sorte un gage de succès!

Le Canada a connu depuis la guerre une stabilité remarquable des prix

Pour la plupart des grands pays industriels du monde, la stabilité des prix a été, dans l'après-guerre, un objectif toujours insaisissable — et un sujet de préoccupation grandissante — mais le Canada a connu des résultats relativement heureux, ainsi que le constate le bureau canadien du National Industrial Conference Board dans une analyse remarquable de l'évolution des prix.

De 1949 à 1965, les prix à la consommation ont monté en flèche en France (132 pour cent), en Suède (89), au Japon (87), en Grande-Bretagne (83) et en Italie (69); les hausses ont été beaucoup moins marquées au Canada (39 pour cent), aux Etats-Unis (32) et en Allemagne occidentale (30).

Les tendances des prix au Canada ont été nettement semblables à celles que l'on a enregistrées aux Etats-Unis. Bien que la poussée inflationniste durant la guerre de Corée se soit fait sentir avec plus de force au Canada qu'aux Etats-Unis, le mouvement des prix au cours des douze années suivantes s'est fait presque parfaitement à l'unisson dans les deux pays. Plus récemment, toutefois, les prix au Canada ont de nouveau monté plus rapidement qu'aux Etats-Unis.

Hausses marquées dans les services

La cause primordiale de la récente poussée inflationniste au Canada: le coût grandissant des services. Durant la période 1955-1965, le coût de l'assurance automobile a fait un bond de 85 pour cent; les soins médicaux payés d'avance, 56 pour cent; la coupe des cheveux et la coiffure, 61 pour cent; les billets de théâtre, 58 pour cent.

Par comparaison, les prix des biens se sont accrus modestement. Par exemple, les prix des automobiles ont augmenté de 10 pour cent; ceux des vêtements, de 4 à 15 pour cent, et les prix de certains biens durables tels que les appareils et les téléviseurs, ont subi une baisse.

La nourriture, qui représente au-delà du quart du budget du consommateur moyen, accuse un accroissement de prix de 21 pour cent, à peine plus que la hausse de 19 pour cent qu'a enregistrée l'indice des prix à la consommation.

Parmi les articles qui affichent des hausses de 30 pour cent et plus, mentionnons les céréales et leurs produits, la viande de boeuf et de porc, les fruits et légumes. Les produits laitiers, par comparaison, ont monté de moins de 14 pour cent entre 1955 et 1965.

Stabilité relative des prix de gros

Les prix des produits ont manifesté une même stabilité relative au niveau du gros. Parmi les divers produits, les prix des métaux et des ouvrages en métaux ont connu les hausses les plus marquées et, comme dans la plupart des autres pays, les prix des produits fabriqués ont monté plus vite que ceux des matières premières.

Envisageant la présente expansion économique — qui a débuté tôt en 1961 — le Conference Board note que la stabilité des prix s'est bien maintenue pendant les quelques premières années. L'accélération récente des accroissements de prix ne fait que refléter certaines pressions inflationnistes qu'il est typique de voir apparaître aux dernières phases d'une vigoureuse expansion économique, mais leurs effets ont été renforcés du fait d'un certain nombre de facteurs spéciaux, tels que la dévaluation du dollar canadien en 1962, la hausse des impôts indirects, l'application des régimes de pension du Canada et du Québec et les pénuries mondiales de certains métaux usuels.

Ces facteurs spéciaux ont tous contribué aux derniers mouvements adverses des prix, mais, fait remarquer le NICB, ils auraient exercé une pression à la hausse sur le niveau des prix, même s'il n'y avait eu aucune sorte de pressions inflationnistes à l'intérieur du pays.

Dans la dernière période de deux années, plus des deux tiers des hausses de prix s'expliquent par la hausse des prix des aliments et des services. Les coefficients de pondération combinés de ces deux groupes dans l'indice des prix à la consommation — qui représente la répartition de la dépense du consommateur moyen — font moins de 50 pour cent.

Les autres biens non durables ont entrainé 21 pour cent du total des hausses de prix. Les prix des biens durables sont demeurés remarquablement stables.

Le budget du riche

WASHINGTON — Substantielle augmentation des sommes consacrées au conflit vietnamien et à certains programmes de la "grande société", dont une hausse des pensions de vieillesse, mais sévères économies dans d'autres secteurs. C'est ainsi que se présente le budget des Etats-Unis, sous l'aspect des dépenses, pour l'exercice financier 1967-1968, que le président Johnson a transmis au Congrès.

Pour financer ce budget des dépenses qui est le plus élevé de l'histoire des Etats-Unis, le chef de la Maison-Blanche a proposé des augmentations des impôts sur les revenus des particuliers et des sociétés, des tarifs postaux et des contributions de sécurité sociale. Un relèvement des contributions de sécurité sociale est prévu pour les années 1968 et 1969 afin de financer l'augmentation des pensions de vieillesse.

Comme le chef de l'exécutif l'avait indiqué dans son message sur l'état de l'Union, le déficit du budget "administratif" pour le prochain exercice financier (1er juillet 1967 - 30 juin 1968) se chiffrera à $8,100,000,000 comparé à $9,700,000,000 cette année, malgré la proposition de surtaxe fiscale de 6 pour cent des impôts sur les revenus des sociétés et des particuliers.

Les dépenses du budget "administratif" atteindront $135,000,000,000 et les recettes de $126,900,000,000, alors qu'elles se chiffreront pendant l'exercice financier en cours respectivement à $126,700,000,000 et $117,000,000,000.

Ces derniers chiffres dépassent toutefois largement les estimations faites en janvier dernier pour l'année en cours: $112,800,000,000 de dépenses et $111,000,000,000 de recettes.

Le président Johnson a cependant souligné que si le déficit du budget "administratif" sera considérable cette année et l'an prochain, il le sera beaucoup moins sur la base "au comptant".

Compte tenu de l'activité des divers organismes fédéraux indépendants (sécurité sociale, etc...), le total des dépenses fédérales s'élèvera à $172,400,000,000 contre $160,900,000,000 en 1966-1967, tandis que les recettes se chiffreront à $167,100,000,000 comparé à $149,800,000,000. Sur cette base, le déficit sera donc de $4,300,000,000 comparé à $6,200,000,000 cette année.

Laurier

Assemblée annuelle

Le vendredi 27 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Laurier. M. Paul Délaurier, président, souhaita la bienvenue et donna son rapport. L'actif dépasse maintenant $350,000; les prêts en cours, $330,000; le fonds de réserve, $13,307.99; les bénéfices non-répartis pour l'année écoulée, $11,130.78. Depuis sa fondation, il y a 25 ans, la Caisse de Laurier a prêté $1,788,000.

M. Joseph Deremiens donna le rapport du comité de surveillance et M. Alexandre Délaurier, le rapport du comité de crédit.

M. Paul Maguet fut élu directeur pour trois ans; M. Raymond Van Humbeck, au comité de surveillance, et M. Louis Saquet, au comité de crédit. M. Paul Délaurier demeure président et Mme Alma Bouchard, gérante.

Un boni de 4 pour cent sera payé sur les parts.

Tous étaient heureux de revoir M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses, et M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale.

M. Hervé Molgat gagna le prix d'entrée. Un goûter fut servi.

Tout serait-il légende au sujet de Christophe Colomb?

RIO DE JANEIRO — Le célèbre navigateur Christophe Colomb est mort dans l'aisance entouré de ses intimes, la reine Isabelle de Castille ne lui a jamais donné les trois caravelles avec lesquelles il découvrit l'Amérique et il ne fut pas le héros de la célèbre légende de l'oeuf. Tout ce que l'on enseigne dans les écoles à son sujet depuis des siècles n'est que pure fantaisie.

Telles sont les affirmations catégoriques faites à la presse de Rio de Janeiro par le professeur brésilien Paulo Meneses, considéré comme l'un des plus éminents spécialistes de la vie de Christophe Colomb. M. Meneses vient, après de longues années d'études, de mettre au point les détails d'une biographie sur le découvreur de l'Amérique.

Pour détruire la légende d'un Christophe Colomb mort dans la misère après n'avoir trouvé aucun crédit à la cour du roi Ferdinand d'Espagne, le professeur évoque le testament authentique du navigateur. A la veille de sa mort à Valladolid le 19 mai 1506, celui-ci a légué ses biens à sa ville natale de Gênes et laissé à son épouse un héritage de 10,000 maravedis, monnaie du trésor d'Aragon.

M. Meneses affirme en outre que pour organiser l'entreprise devant le conduire à la découverte de l'Amérique, Colomb avait conclu un accord avec les cours d'Espagne et du Portugal. Le coût total de l'opération avait été de 1,549 maravedis. Le navigateur aurait participé à l'investissement à 10 pour cent et reçu en contrepartie l'assurance de pouvoir garder pour lui huit pour cent des terres découvertes.

Le spécialiste brésilien affirme encore que le navigateur génois était d'une famille noble et qu'il n'avait jamais exercé, comme on le raconte, le métier de tisserand. Il naquit à Gênes en 1451, comme le prouve définitivement un document signé chez un notaire de cette ville où il rachètera en 1485 une hypothèque de son père décédé.

Quant à l'épisode de l'oeuf, le professeur Meneses maintient que le véritable protagoniste de l'histoire est l'artiste peintre italien Brunelleschi, qui n'a aucun rapport avec le navigateur.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	91.2	91	91	91.2	92
C.W. No 3	87.6	87.4	87.4	87.6	88.4
Fourrage No 1	86.6	86.4	86.4	86.6	88
Fourrage No 2	83.6	83.4	83.4	83.6	83
Fourrage No 3	80.6	80.4	80.4	80.6	82
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	137.4	136.4	136	136	136
C.W. No 3 6 rangs	135.4	134.4	134	134	134
Fourrage No 1	127	126	125.4	125.4	125.4
Fourrage No 2	125	124	123.4	123.4	123.4
Fourrage No 3	122	121	120.4	120.4	120.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	129 7/8	130.8	130.2	130 1/8	131 5/8
C.W. No 3	123 1/8	124	123.4	123 3/8	124.6
C.W. 2 rej.	123 7/8	124.6	124.2	124 1/8	125 5/8
C.W. No 4	113 3/8	114 1/8	113 5/8	113 3/8	114 5/8
Ergot	107 3/8	106 1/8	107 5/8	107 3/8	108 5/8
Sur voie net	128 3/8	129 5/8	129 1/8	128 7/8	130 5/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
BLE —					
Janvier	280.6				
Mars	278.2	279 1/8	279.4	281 3/8	283.2
Mai	277.2	277.4	276.8	279 3/8	280.6
Juillet	275.6	276.4	275.4	277.4	278.2
AVOINE —					
Mai	90.2	90	89 7/8	90 1/8	91 3/8
Juillet	89 7/8	89.4	89.2	89 5/8	91 1/8
Octobre	89	88.8	88.2	88 5/8	89 7/8
ORGE —					
Mai	130.4	129.4	129	129	129
Juillet	129.6	128 7/8	128.4	128.4	128 5/8
Octobre	129.2	128.6	128.2	128.2	127.6
LIN —					
Mai	302 3/4	302 1/8	302.2	302.2	302 3/4
Juillet	304 5/8	304.4	304 5/8	304 5/8	304.8
Octobre	308.4	308.4	308.4	308.4	308.4
SEIGLE —					
Mai	133 3/4	134 1/8	133 5/8	133 3/4	134 5/8
Juillet	133 5/8	133 7/8	133 1/8	131.8	132 3/8
Octobre	137 1/8	137.2	136.4	135.4	135 5/8

(Pour la semaine du 23 au 27 janvier 1967)

St. Petersburg, Flo.

Décès

Mme Merilda Choquette (née Malo) est décédée à St. Petersburg le 26 décembre 1966.

le 9 novembre 1894, Mme Choquette déménagea d'abord en Ontario, puis, il y a 7 ans, elle et son mari, M. Alfred Choquette, vinrent demeurer à St. Petersburg. Mme Choquette était membre de la Ligue des Femmes Catholiques.

La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, deux filles, Mme Dorothy Phelps, de St. Petersburg, et Mme Jack Wasyliw, de Quesnel, C.-B.; un fils, Gérard, de Sudbury, Ont.; sept soeurs, toutes au Manitoba; cinq petits-enfants et trois arrière-petits-enfants.

La messe de Requiem fut célébrée par Mgr Meehan en l'église St-Jude. L'enterrement se fit au cimetière Woodlawn Memorial de St. Petersburg.

Aubigny

Çà et là

Le samedi 28 janvier, les joueurs de hockey d'Aubigny ont bien voulu témoigner leur reconnaissance envers leur entraîneur, Bill Bell, en organisant une soirée-surprise chez ce dernier. M. Bell quitte Aubigny pour prendre un emploi en Colombie-Britannique. La soirée fut rehaussée par la présence de M. l'abbé J.-L. Caron, ainsi que de M. Marcel Caron, arbitre. M. Jean Léon Ouimet fut nommé entraineur pour remplacer M. Bell à qui tous souhaitent bonne chance.

M. et Mme Norbert Deurbrouke et leur famille ont quitté Aubigny pour passer les mois d'hiver à St-Boniface où M. Deurbrouke est employé.

M. Albert Nolette partait le 9 janvier pour visiter des parents à Joliette, Qué. De là il se rendit à Montréal, puis à Burn, Maine, où il visita sa soeur, Pulchérie, ainsi que sa tante, Anna. Il doit revenir par Hamilton, Ont.

La Rév. Sr Cécile-Irène, S.N.J.M., de Ste-Agathe, se rendit chez ses parents, M. et Mme Edmond Saurette, le dimanche 29 janvier, pour leur souhaiter bon voyage. M. et Mme Saurette partaient le mardi 31 janvier pour Arkansas. Ils doivent aussi se rendre en Nouvelle-Orléans pour la célébration du Mardi Gras.

Félicitations à M. David Ritchot, élu commissaire d'école lors de l'assemblée annuelle de la commission scolaire tenue le 18 janvier. A M. Georges Saurette, sortant de charge, les contribuables disent merci.

Félicitations également à M. Georges St-Hilaire, élu syndic le dimanche 29 janvier pour remplacer M. René Vermette qui s'est aussi mérité des remerciements pour ses trois ans de dévouement.

Le dimanche 22 janvier, le R. P. Desbiens, P.B., remplaçait M. l'abbé J.-L. Caron, curé, hospitalisé pendant quelque temps à la suite d'un léger accident.

La Ligue des Femmes Catholiques a dû remettre son assemblée du mois de janvier à cause du mauvais temps. On rappelle aux dames que l'assemblée régulière se tiendra à l'école du village le 13 février.

Le samedi 7 janvier, une soirée sociale réunissait parents et amis pour fêter Mlle Gaétane Joyal, de Ste-Agathe, et M. Gérald Guillou dont le mariage sera célébré le samedi 4 février à Ste-Agathe.

Le samedi 14 janvier, une soirée sociale fut organisée en l'honneur de Mlle Catherine Ireton, de Fort Garry, et de M. Georges Vermette, d'Aubigny, dont le mariage fut béni à Fort Garry le samedi 21 janvier. Meilleurs souhaits à ce jeune couple qui est actuellement parti en voyage de noces en Californie.

Baptême

Le 26 décembre: Ginette-Marie-Lucille, fille de M. et Mme Donald Ouimet, née le 26 décembre. Parrain et marraine, M. Benoit Saurete et Mlle Claudette Saurette, grand-père et tante de l'enfant.

Naissance

M. et Mme Léon Palud sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille le 20 janvier. L'enfant aura comme parrain et marraine, M. et Mme Henri Lafrenière, ses oncle et tante. Elle portera les noms de Suzanne-Marie-Cécile.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Rachelle Hayes, ainsi qu'à M. Ovide Vermette, hospitalisés à Morris.

Visiteuse

Le 17 janvier, les enfants avaient le privilège de recevoir Mlle Héon, catéchiste diocésaine. Ses paroles encourageantes seront pour tous un stimulant.

Semaine de l'Unité Chrétienne

Le jour de la clôture de la semaine de l'Unité Chrétienne, les élèves de l'école eurent une agréable surprise. Le R. P. D. Dumaine, P.B., leur rendait une courte visite en revenant des Etats-Unis où il avait exercé son ministère. Les élèves avaient adopté le Père Dumaine comme "leur missionnaire" l'an dernier.

Occasion toute providentielle, car M. le curé étant retenu à l'hôpital depuis déjà quelques jours, les enfants regrettaient de ne pouvoir avoir leur curé avec eux pour une célébration. Le Père Dumaine fut invité à le remplacer.

Quelle joie d'avoir le ministre du Seigneur à leur célébration! Moment privilégié dans la vie de ces chers petits. Le dialogue qui s'engagea à la suite du dessin qui fut fait sur cette célébration est une preuve que cette aventure spirituelle imprégna dans l'âme des enfants une plus grande confiance en notre Père du ciel.

Merci au Père Dumaine d'avoir si aimablement accepté de prendre part à cette célébration.

Heureuse coïncidence pour la classe des années 3, 4 et 5, car les élèves de cette classe sont à étudier l'Afrique. Ils profitèrent du passage du Père, missionnaire en Afrique pendant plusieurs années, pour lui poser des questions sur ce pays.

Avant de quitter Aubigny, le Père Dumaine accepta de dire la sainte messe.

Ainsi se termina la dernière journée de prières pour l'Unité Chrétienne.

Transcona

Assemblée de la L.F.C.

A la dernière assemblée générale, nous avons éclairci bien des points qui étaient embrouillés. Nous nous sommes débatues à notre goût. C'est pourquoi nous avions ensuite un bon appétit! La soirée fut préparée par Mme Bernard Bélanger, présidente du comité de presse.

Nous sommes en ce moment dans nos grandes préparations pour notre shower du 5 février. Vos cadeaux, gros, petits ou même en argent, seront reçus à bras ouverts. Ils sont très nécessaires pour le succès de notre Carnaval 1967.

Notre-Dame-de-Lourdes

Grand succès du Bonspiel ouvert

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le Bonspiel annuel tenu du 23 au 28 janvier remporta un grand succès. Les villages représentés étaient: St-Claude, St-Lupicin, Cardinal, Graysville, Altamont, Haywood, Treherne, Rathwell, Somerset, Swan-Lake, Notre-Dame-de-Lourdes et une équipe de St-Boniface. Voici les noms des heureux gagnants:

1ère compétition: 1er prix (Lourdes), Antoine Charrière, Lloyd Hague, Marcel Deroche et Marcel Charrière; 2e (St-Claude), Régis Laurent, A. Jobin, G. Jobin et H. Jobin; 3e (Treherne), Laurent Gates, Jos. Frizzley, G. Stanton, G. Harrison; 4e (Lourdes), Alain Durand, Emilien Pantel, Hubert Durand et Lilliane Mabon.

L'équipe de Régis Laurent, de St-Claude, remporta le prix **"Grand Aggregate"** pour avoir gagné le plus grand nombre de parties **(9 parties sur 10).** L'équipe d'Antoine Charrière, de Lourdes, remporta le premier prix de la 1ère compétition en donnant la seule défaite à l'équipe de Régis Laurent, de St-Claude.

2e compétition: 1er prix (St-Claude), Régis Laurent, A. Jobin, G. Jobin, H. Jobin; 2e (Lourdes), Louis Comte, Raymond Comte, Albert Comte, Paul Durand; 3e (Graysville), Armand Gitzel, R. Owen, B. Grindel, G. Gray; 4e (Lourdes), Marcel Weicker, Auguste Pantel, Albert Fouasse, Emmanuel Hébrard.

3e compétition: 1er prix (Lourdes), Firmin Bérard, Louis Chabbert, Jean Mabon, Elodie Bérard; 2e (Lourdes), Roger Pantel, Norbert Delaquis, André Dacquay, Angèle Pantel; 3e (Lourdes), Berthe Weicker, Ida Roch, Thérèse Durand, Annette Beaudry; 4e (Lourdes), Louis Comte, Raymond Comte, Albert Comte, Paul Durand.

4e compétition: 1er prix (Lourdes), Albert Bazin, Gérard Badiou, Roland Bazin, Alphonse Lesage; 2e (Lourdes), Marcel Beaudry, Marie-Ange Pantel, Charles Sala, Victor Pantel; 3e (Lourdes), Antoine Charrière, Lloyd Hague, Marcel Deroche, Marcel Charrière; 4e (Swan-Lake), Rick VanDeKerchove, George Vermière, Charles Kelner, Léo Badiou.

M. Marcel Beaudry, président, au nom du comité en charge, tient à féliciter et à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont donné de leur temps et les commerçants qui ont fourni des prix pour assurer le succès de ce Bonspiel. Des remerciements vont aux demoiselles et aux dames qui, pendant de longues heures, ont servi les goûters, etc. Merci également à MM. Irénée Teffaine et Henri Davy, gardiens en charge du tournoi, qui ont si bien accueilli les équipes durant le bonspiel, au poste CKSB pour avoir donné le nom des équipes gagnantes, toute la semaine.

Des félicitations furent reçues de la part des "Curlers" pour l'hospitalité reçue. Ils font remarquer que les "glaces" étaient en bon état. Avec la coopération de tous, ce bonspiel fut une grande réussite.

Bingo

Le dimanche 22 janvier eut lieu la soirée de bingo. Voici la liste des gagnants: Prix de $13.00, Mme Middleton, de Holland, et Mme Esquash, de Swan-Lake. — Prix de $10.00, Mmes Martha Sala, Roland Brouzes, Antoine Charrière, Albert Delaquis, Agnès Pantel, Joseph Lesage, Marcel Delaquis, Antoine Chabbert et M. Brown, de Manitou (2 fois). — Prix de $5.00, Mmes Mitchel, de Rathwell, et Jean Mao. — Prix de $4.00, Mme René Meyer et Mme McLean, de Treherne, et M. Marcel Weicker. — Prix de $5.00, M. Guy Mabon, et M. Jackson, de Treherne.

Le prix d'entrée fut attribué à MM. Joseph Bosc et Victor Pantel, tous deux de Notre-Dame-de-Lourdes.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le 5 février, à 8 h. p.m. Le gros lot sera de $500.00 en 56 numéros.

Letellier

Réunion

Une centaine de personnes assistaient à la réunion tenue par la Ligue des Femmes Catholiques à la salle mémoriale pour renseigner les paroissiens sur le Bill 16.

Après la prière d'ouverture, la présidente, Mme M. Gilmore, présenta l'animateur du panel de discussion, M. N. Comeault, qui, à son tour, présenta les invités d'honneur.

Le R. P. F. Marion, C.S.V., principal du collège d'Otterburne, expliqua d'abord le référendum et en signala les avantages. Educateur bien connu, il prévoit de grands bénéfices pour l'éducation, surtout en ce qui concerne les cours spécialisés et l'orientation des élèves dès le niveau élémentaire.

Puis vint M. Gérard Rémillard, commissaire de l'école élémentaire de St-Norbert et père de quatre enfants. Il prévint l'auditoire des conséquences du Bill 16, d'abord sur la santé physique et morale des enfants par les longs trajets en autobus, ensuite sur la vie familiale et sur la vie sociale du petit village qui, en plus, est menacé de disparaître. Il crut que le gouvernement aurait dû attendre que les nouvelles divisions municipales soient formés avant d'obliger les citoyens à voter.

M. l'inspecteur Guilbault ajouta quelques explications, entre autres, il fait part du projet du gouvernement de construire neuf écoles techniques dans la province. Il répondit ensuite à plusieurs questions qui lui furent posées. Le tout se fit avec beaucoup d'humour avec l'aide du panel et de l'animateur.

Mme Denis Fortier offrit des remerciements aux invités et la soirée se termina par un bon goûter.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mmes Yvonne Robert et Marthe Leclair, hospitalisées.

M. et Mme Gaspard Fontaine sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique, ainsi que M. et Mme Denis Barnabé, d'un voyage à Nassau.

M. et Mme. Maurice Gilmore ont acheté la maison de Mme Ernest Jutras, au centre du village, où ils ont déménagé.

M. et Mme Laurent Leclair sont en route pour un voyage en Californie.

Le petit club de hockey de la localité (13 ans et moins), sous l'habile direction de M. Aimé Cadieux, a remporté 7 victoires sur 8 parties. Tous les encouragent à continuer.

Les parties de cartes vont bon train. Tous sont invités à y assister. La prochaine partie aura lieu le dimanche 12 février, à 8 h., à la salle mémoriale.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à M. René Vandepoele, patient à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac durant la fin de semaine du 20 janvier, et à M. Hervé Verhaeghe, qui s'est fracturé un pied et qui fut hospitalisé du 22 au 25 janvier.

MM. Paul Verhaeghe, Emile et Paul Thibodeau, Emile Corbel et Daniel Neault, de Winnipeg, ont passé la fin de semaine du 20 janvier chez leurs parents et amis.

Mlle Noëllie Soucy, de Winnipeg, passa la fin de semaine du 21 janvier chez ses parents, M. et Mme Ludger Soucy.

M. Raymond Verhaeghe est allé continuer son cours de charpentier à Winnipeg.

MM. Raymond Verhaeghe, Arthur Gagnon et Gérald Pinette, accompagnés de Mlle Marie Lambert, M. Daniel Neault et une amie de Winnipeg, sont venus passer la fin de semaine du 28 janvier chez leurs parents et amis.

M. et Mme Antoine Leperre et leurs enfants, de Waterhen, ont rendu visite à des parents de la localité, le samedi 28 janvier.

Mme Rémi Pétillion, de St-Boniface, visita sa fille, Mme Gérard Debeurcklaere, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac durant la semaine du 18 janvier. MM. Georges et Frank Pétillion, de la Colombie-Britannique, visitèrent aussi leur soeur, Mme G. Debeurcklaere, ainsi que Mme Gustave Debeurcklaere.

Le mardi soir 24 janvier, à l'école de Ste-Amélie, eut lieu une réunion annuelle pour expliquer le Bill 16. Les orateurs étaient MM. G. Arnal et Albert Normandeau, de Ste-Rose-du-Lac.

Anniversaire de mariage

Le dimanche soir 22 janvier, neuf autos remplies d'amis arrivèrent chez M. et Mme Ludger Soucy pour fêter leur 45e anniversaire de mariage. Après des paroles de félicitations, Mme Georges Vandenbosch lut une adresse aux héros du jour. Leurs trois filles présentes, Noëllie, Mme L. Férec (Romelda) et Mme A. Fayant (Elise), leur présentèrent un radio, un grille-pain, un ensemble de verres et une bourse de $18.00 de la part des enfants et amis.

Les heureux jubilaires remercièrent pour la belle soirée organisée en leur honneur et pour les beaux cadeaux reçus.

La soirée se passa en jeux de cartes et en chansons du bon vieux temps. Les jubilaires reçurent des appels téléphoniques de leurs enfants de Dryden, Ont., les félicitant à l'occasion de ce joyeux anniversaire.

Pour terminer la soirée, un délicieux bouillion fut servi, ainsi que du gâteau.

Décès

Le 5 janvier, à l'hôpital général St-Boniface, est décédé M. Joseph-G Van Belleghem, de St-Boniface, bien connu d'un bon nombre de paroissiens de Ste-Amélie.

TORONTO — La présidente nationale de l'Ordre impérial des filles de l'empire annonce que les membres de son association ont recueilli une somme de plus de 750,000, dépassant l'objectif pour le fonds destiné aux réalisations de l'année du Centenaire.

Mme J. Neil Gordon a précisé que toutes les provinces et le Yukon bénéficieront du montant recueilli, dans le cadre des différents projets du Centenaire.

Isle-de-Chênes

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques tiendra sa réunion générale du mois le jeudi 9 février, à 8 h. 30 p.m., à l'école consolidée. Si quelques dames ou demoiselles désirent quelques informations concernant la Ligue, elles pourront les recevoir en assistant à cette réunion ou à toute autre assemblée mensuelle générale, telle celle de l'initiation en avril; la date sera annoncée plus tard.

Soyez toutes présentes à la communion générale du dimanche 12 février.

La Ligue, sous la direction des présidentes du comité des activités, Mmes Aimé Dumaine et Albert Lamoureux, se fait un plaisir de vous inviter à une soirée récréative le dimanche 12 février, à 8 h., à la salle paroissiale. Il y aura quelques parties de cartes, suivies d'une jolie saynète sous la direction des religieuses. Celles qui aideront à l'organisation de cette soirée sont Mmes Roméo Lacroix, Aurèle Dupuis et Albert Petit. Venez tous vous amuser ce dimanche-là.

Le vendredi 17 février, un film bien intéressant sera déroulé à la salle paroissiale, à 8 h. p.m. Invitation à tous d'assister à cette représentation.

Hockey

Le vendredi 20 février, Isle-de-Chênes a joué à Lorette contre Anola; le résultat a été en faveur d'Anola qui a compté 4 à 3. Ont compté chacun un but: Gilbert Dumontier, Jean-Paul Courcelles et Marcel Leclaire.

Les prochaines joutes auront lieu comme suit: le mardi 7 février, Ste-Anne vs I.D.C., à Lorette; le jeudi 9 février, I.D.C. vs New Bothwell, à St-Pierre; le samedi 11 février, Steinbach vs I.D.C., à Lorette. Ces parties, qui seront jouées à 8 h. 30 p.m., sont toutes des parties de ligue.

Commissaires d'école

Le lundi 16 janvier eut lieu l'assemblée de la commission scolaire. M. Joseph Alary, commissaire sortant de charge, fut réélu; M. Augustin Trudeau fut remplacé par Mme René Manaigre. C'est la première fois que la gent féminine remplit une pareille fonction dans ce village. On a confiance qu'elle et M. J. Alary sauront travailler consciencieusement dans l'intérêt de la communauté. Mme R. Manaigre est aussi présidente du comité d'éducation de la Ligue des Femmes Catholiques.

Remerciements à M. A. Trudeau, ainsi qu'à M. J. Alary, qui continuera à s'occuper des affaires scolaires, et félicitations et bonne chance à Mme R. Manaigre.

LA FIREBIRD PONTIAC 1967



Pontiac vient de présenter cette nouvelle série de voitures de sport comprenant deux modèles, le coupé hardtop, représenté ci-dessus, et une décapotable. La Firebird, qui a un empattement de 108 pouces, constitue une grande innovation dans le domaine des voitures sport personnelles. Elle possède en équipement standard le moteur Pontiac 6 cylindres, à arbre à cames en tête, des sièges baquet, des garnitures tout vinyle et les dispositifs de sécurité précédemment annoncés sur les Pontiac 1967. Parmi l'équipement fourni sur demande, on remarque deux moteurs V8, l'un de 326, l'autre de 400 pouces cubes, une boîte à 4 vitesses, des freins avant à disque, la transmission automatique et une banquette avant.

Les semences: lois et multiplication

(Suite)

Certification des semences

En vertu de la Loi sur les semences, l'Association canadienne des producteurs de semences est officiellement désignée comme organisme chargé de veiller sur la production des semences contrôlées au Canada. Cette organisation est autorisée à certifier les récoltes de semences quant à la pureté de la variété, à établir et à maintenir des normes pour la production de récoltes contrôlées. L'inspection des cultures en vue de la certification est faite par les inspecteurs de la Division des produits végétaux d'après les normes établies pour les cultures, par l'Association canadienne des producteurs de semences.

Les rapports des inspecteurs sont ensuite soumis à l'Association canadienne des producteurs de semences pour l'estimation des récoltes. On suit un système à générations limitées pour la production des semences certifiées de toutes sortes; dans le cas des céréales il comprend les classes de sélectionneur, Fondation, Enregistrée de première génération, Enregistrée de deuxième génération et Certifiée. Pour la plupart des autres semences, les classes se limitent à celles de sélectionneur, de Fondation et Certifiée.

En pratique, cela veut dire que, pour les céréales, la semence peut être certifiée dès la quatrième génération qui suit la semence de sélectionneur, tandis que dans le cas des variétés fourragères, cela peut se faire dès après deux générations. Ce n'est qu'en cas d'urgence qu'une semence certifiée peut être utilisée pour produire encore une récolte certifiée. Toutes les semences de la classe Canada Fondation et des catégories Canada Enregistrées doivent être étiquetées et scellées par les inspecteurs de la Division des produits végétaux. Les semences des catégories Canada Certifiées peuvent être étiquetées et scellées par les inspecteurs de la Division des produits végétaux ou par les compagnies et les producteurs qui ont été autorisés à le faire.

Amélioration des plantes

La création de nouvelles variétés de plantes au Canada est confiée presque exclusivement à des organismes gouvernementaux comme la Direction de la recherche, au ministère de l'Agriculture du Canada, et aux universités. Certaines des universités ne sont cependant pas strictement des institutions publiques. Certaines entreprises privées s'occupent aussi d'améliorer le maïs hybride et des cultures horticoles.

Droits des améliorateurs de plantes

Il n'existe pas de loi au Canada pour garantir des droits aux améliorateurs de plantes. Le système de générations limitées et la condition voulant qu'un nom de variété ne puisse être utilisé pour la vente de semences fourragères à moins qu'elles n'appartiennent à des catégories contrôlées, constituent une certaine protection à l'égard des variétés fourragères d'origines privée et étrangère qui se vendent au Canada. Quoiqu'il n'existe pas de droit légal pour la vente exclusive de variétés privées, cela peut se faire par des contrats conclus avec des agences de vente.

Multiplication de la semence

(a) Céréales et autres plantes à grosses graines:

Les nouvelles variétés de ces plantes doivent être soumises à de nombreux essais et trouvées au moins égales aux variétés régulières reconnues avant que l'on en recommande l'homologation. Une fois ce permis accordé, l'améliorateur d'une nouvelle variété doit se charger de produire suffisamment de semences de sélectionneur pour répondre aux besoins de cette variété. Les parcelles de production des semences de sélectionneur sont habituellement peu étendues, ce qui permet à l'éleveur de les surveiller étroitement pour conserver toutes les caractéristiques premières de la variété.

La première étape d'un programme de multiplication consiste à produire de la semence Fondation à l'aide de la semence de sélectionneur, et cela se fait par les producteurs de semence Fondation de l'Association canadienne des producteurs de semences. Ces producteurs sont choisis avec soin d'après leur expérience à produire des semences contrôlées et doivent se soumettre à une période de probation avant d'être acceptés comme producteurs de semences Fondation. Les parcelles de semences Fondation ne doivent pas dépasser deux acres. Ces parcelles sont étroitement surveillées par les inspecteurs de la Division des produits végétaux. La semence Fondation des céréales ne peut pas être vendue, mais doit être utilisée par celui qui l'a récoltée pour produire de la semence Enregistrée de première génération. C'est la classe la plus élevée de semences contrôlées qui puisse être offerte dans le commerce.

La récolte obtenue d'une semence Enregistrée de première génération constitue une semence Enregistrée de deuxième génération. Les semis des semences Enregistrées de deuxième génération donnent les semences Certifiées. On autorise parfois la production de semences Enregistrées de troisième génération lorsqu'il survient des pénuries de semence ou dans les cas où une multiplication rapide s'impose. La semence Certifiée est utilisée pour la production des récoltes courantes.

Lorsqu'une nouvelle variété est homologuée, les producteurs choisis de semence Fondation reçoivent une petite quantité de semence de sélectionneur pour leur parcelle de Fondation, et on leur attribue un contingent de plusieurs boisseaux de semence Enregistrée de première génération. Cette dernière catégorie sert à produire de grandes quantités de semence Enregistrée de deuxième génération pour les vendre aux producteurs de semence. Cette façon de procéder permet d'obtenir des approvisionnements de semence Certifiée plus rapidement qu'on ne le ferait en procédant régulièrement.

(b) Plantes fourragères:

La plupart des variétés de plantes fourragères qui sont créées au Canada sont multipliées sous le régime des programmes de production établis par l'organisme canadien pour l'amélioration des semences fourragères. Il s'agit d'une organisation qui est soutenue par le ministère de l'Agriculture du Canada, les ministères provinciaux d'Agriculture, l'Association canadienne des producteurs de semence, l'Association canadienne des commerçants de semence et les universités. Son rôle est de régulariser et d'orienter la multiplication des variétés de semences fourragères améliorées en partant du niveau des semences de sélectionneur jusqu'à celui de la semence Certifiée pour la production courante des récoltes. Cet organisme est dirigé par un corps consultatif composé de 22 personnes, le comité de coordination, qui représente tous les organismes qui en font partie. La réalisation des politiques et des programmes de cet organisme est confiée à la Division des produits végétaux. La semence de sélectionneur des variétés commerciales est multipliée en semences Fondation par des producteurs de semences choisis qui le font à la faveur d'un contrat obtenu du ministère de l'Agriculture du Canada. Les semences Fondation ainsi produites sont achetées aux producteurs par le ministère de l'Agriculture du Canada pour le programme canadien des semences fourragères. Les semences Fondation sont vendues aux commerçants de semences et aux producteurs pour la production de semences Certifiées, en conformité des politiques établies par le Comité coordonnateur. La distribution de la semence de sélectionneur, la superficie sous contrat et la distribution des semences Fondation sont réglementées par les besoins anticipés à l'égard de semences Certifiées pour le programme d'amélioration des semences fourragères.

Vente

La vente des semences au Canada est entièrement aux mains de compagnies privées, des coopératives de cultivateurs et des producteurs de semence eux-mêmes. Le Gouvernement n'est pas directement intéressé à la vente des semences et n'accorde pas de subventions à leur production. La production des semences sous contrat pour les compagnies qui en font le commerce a augmenté considérablement au cours de ces récentes années, particulièrement dans le cas des variétés de semences fourragères certifiées.

M. l'abbé Joseph Pageau, directeur de la pastorale liturgique, sera l'invité d'honneur à l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques, paroisse Assomption, Transcona, qui se tiendra le mardi 7 février. Il y aura discussion par un panel composé de M. Guy de Margerie, maître de chant, de la Rév. Sr Sainte-Renée, oblate, et de quelques membres de la Ligue. Tous sont invités à cette soirée.

OTTAWA — A l'occasion de la réunion annuelle des conseils de sécurité des provinces à Ottawa, en fin de semaine, les gérants des organismes ont fait appel à l'établissement de lois provinciales plus sévères et uniformes concernant les motocyclettes, en vue d'en rendre l'opération plus sûre. Ils ont opté aussi pour l'établissement de contrôles et de mesures préventives portant sur l'immatriculation des conducteurs, l'équipement requis, tels que les casques protecteurs, et les règles de la route. Neuf provinces étaient représentées. Le Nouveau-Brunswick demeure toujours sans organisme de sécurité sur le plan provincial.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Festival

C'est probablement à cause de la vague de froid que rien n'a encore transpiré de ce qui se prépare pour le festival de cette année. Et pourtant l'ardeur au travail mise dans la construction des monuments de glace doit sûrement coûter bien des sueurs aux artistes-sculpteurs. Rares sont ceux qui n'ont pas leur pièce à monter. Il est encore un peu tôt pour voir dans ce qui s'échafaude si un thème est suivi, si un certain ordre préside à la construction ou si la beauté du coup d'oeil (on n'en doute pas) résidera dans la diversité de sujets et d'endroits.

La seule chose qui soit sûre, ou divulguée, est la date de ces journées de réjouissances. On nous promet quelque chose pour les 17, 18 et 19 février. J'essaierai d'obtenir de plus amples informations pour vous renseigner à temps. Toutefois, pour ne pas risquer d'être dans l'impossibilité de venir vous amuser avec nous, ne prenez pas de rendez-vous importants ces jours-là: nos élèves, vos enfants et vos amis, comptent sur votre présence.

A la semaine prochaine pour des détails plus précis que j'aurai eu l'occasion de dénicher.

Curling

Après le départ des étudiants pour le congé de deux jours, les professeurs ont envahi le curling pour s'y donner à coeur joie. Sous la direction du Père Gilles Gratton et du Frère Camille Légaré, ils ont joué une bonne partie. Plusieurs d'entre eux étaient novices dans ce sport, mais les progrès ont été rapides. Le pointage final n'a pas été formidable, 9 à 3, mais c'est un début.

Boite à chansons

On veut se réunir encore une fois pour chanter nos belles chansons françaises au rythme jeune. La salle du Collège accueillera la division de la Rivière-Rouge le 10 mars. Une réunion préparatoire à cet événement a été tenue au Collège le jeudi 26 janvier, réunion à laquelle assistaient les comités locaux de la division ainsi que M. Emile Péloquin, principal de St-Pierre, et deux religieuses de Ste-Agathe.

La prochaine Boite à chansons promet d'être mieux organisée que les précédentes. Nicole Laroche et Réal Sabourin seront les maîtres de cérémonies de la soirée strictement réservée à la chanson. Les jeunes intéressés feraient bien de se tenir aux aguets car les billets seront vendus d'avance et non à la porte.

Soirée théâtrale

Pour le 23 février, une petite soirée s'organise. Chaque classe prépare un petit quelque chose. Félix Leclerc a retenu l'attention des élèves de dixième et de onzième années tandis que la douzième mettra une note classique avec un extrait de Britannicus. Quelques écoles de la division viendront prêter main-forte pour agrémenter encore plus la soirée. Nous ne savons pas encore quelle sera leur contribution, mais nous les remercions d'avance de leur fraternisation.

Les quelques heures mises à préparer des textes littéraires ne peuvent qu'être bienfaisantes pour ceux qui sacrifient un tant soit peu la télévision ou remplissent les heures creuses de certaines soirées qui autrement seraient vouées à la paresse. Qui n'a pas sur ce point un petit "mea culpa" à se faire?

Réflexions encourageantes

Avec le programme actuel de toutes les matières enseignées en anglais, il y aurait lieu de se décourager si l'on voyait tous nos Canadiens français s'adonner à leurs études sans souci d'aucune activité culturelle qui n'a pas pour premier but de procurer des notes au prochain bulletin. Heureusement, tel n'est pas le cas. L'engouement très net pour les Boites à chansons est un bon présage. Si l'on ajoute à cela les participations aux concours oratoires du passé ainsi que les nombreux poèmes composés depuis deux ans dans la division de la Rivière-Rouge, l'offre de participation aux soirées théâtrales, on ne peut que se réjouir et demeurer optimiste pour l'avenir. On ne se bat pas avec autant d'ardeur pour des principes théoriques que pour des sentiments qui tiennent profondément au coeur.

Que ce levain qui commence à fermenter et qui fera lever toute la pâte bouleverse quelque peu la vie tranquille de beaucoup de gens ne doit étonner personne et encore moins les éducateurs qui savent (par des études spéciales) tout le potentiel qui réside dans un corps et une âme de jeune, potentiel qu'on n'a probablement pas exploité dans le passé, ou qu'on a tout simplement freiné par principe.

Les activités culturelles se développent donc à un bon rythme et les jeunes nous forcent en quelque sorte à emboîter le pas. C'est un honorable défi et une chance qui nous est offerte de ne pas passer dans le camp des croulants.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Un microsillon avec des enregistrements des plus célèbres orgues de France, d'Allemagne et de Suisse a été édité grâce à une action commune franco-allemande au bénéfice de la paroisse alsacienne de Masevaux (Haut-Rhin) qui est ainsi dotée d'un nouvel orgue.

M. Daniel Carrière, de St-Eustache, décédé subitement le 12 janvier

ST-EUSTACHE — Le jeudi 12 janvier est décédé subitement M. Daniel Carrière, alors qu'il faisait des emplettes chez Eaton.

La triste nouvelle consterna parents et amis, puisque M. Carrière célébrait ce jour-là son 69e anniversaire de naissance.

Les prières furent récitées le dimanche 15 janvier au salon funéraire Coutu. Les funérailles eurent lieu à St-Eustache le 16 janvier.

Précédé dans la tombe par son épouse, le défunt laisse dans le deuil deux filles, Mme Thelma Benner, de Terrace, C.-B., et Mme Eileen Fisher, de Port Arthur, Ont.; un frère, Hector, de St-Vital; cinq soeurs, Mme Achille Emond, de Meadow Lake, Sask., Mme Adélard Beaudin, de St-Eustache, la Rév. Sr Marie-Yvonne, N.D.M., de Ste-Rose-du-Lac, Mme Bertha McKay, de St-Eustache, et Mme Chris Westergard, de Red Lake Road, Ont.

Aux familles éprouvées, sincères condoléances.

Remerciements

La famille Carrière désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, ou de toute autre façon, à l'occasion de son deuil récent.

St-Norbert

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle du 24 janvier fut des plus intéressantes. Après les procédés d'usage, Mme Louis Kenny, du comité spirituel, nous présenta l'animatrice de la deuxième partie du programme, Mme A. Roy, un de nos membres actifs. Celle qui fut jadis dirigeante diocésaine de l'Action catholique dirigea avec une capacité remarquable un cercle d'étude sur la retraite paroissiale prêchée au mois de novembre 1966 par le R. P. M. Gareau, O.M.I.

Mme A. Roy nous porta à réfléchir sur le laps de temps qui s'est écoulé depuis ces jours de grâces. "La Ligue des Femmes Catholiques peut et doit nous aider à ne jamais hésiter à mettre en pratique les bonnes résolutions prises pendant la retraite", nous dit-elle.

Les dames formèrent ensuite quatre cercles. Elles étudièrent et discutèrent les trois questions suivantes: 1) Pour vous, quel a été le thème de la retraite?; 2) Quelle est la volonté de Dieu sur chacun de nous et par quels moyens pouvons-nous l'accomplir?; 3) Donner de son avoir c'est bien, mais donner de soi-même c'est beaucoup plus, mais comment pourrions-nous vivre ou mettre en pratique cette pensée?

L'animatrice commenta les réponses données. En premier lieu, elle fit remarquer que Dieu n'avait pas besoin de l'amour des hommes pour être heureux, mais Il voulait que l'homme partage Son Bonheur. Il savait que c'est en l'aimant qu'on trouverait le bonheur. Il ne faudrait pas que le Fils de Dieu soit venu en vain pour nous sauver. Ceci nous amène à la deuxième réponse, celle de faire la volonté de Dieu: manger, dormir, travailler, prier, souffrir et rendre service aux autres. Elle réénumera les quatre résolutions suggérées par le prédicateur. Mme Roy insista beaucoup sur la prière comme moyen de sanctification. "Faites connaître tous vos besoins au Seigneur dans la prière. Il faut exposer notre âme aux rayons du soleil de Justice et de Vérité. Dieu peut tout en nous et pour nous. Il est nécessaire que la mère de famille rajeunisse sa prière pour enseigner aux siens cette attitude de la perpétuelle présence de Dieu autour de nous et en nous.

La réponse à la troisième question se résuma dans le grand commandement de la charité: "Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés". Il faut se comprendre, s'aimer, s'entraider malgré les divergences d'opinions et de caractère. Il faut donner à chacun la chance de briller. Et elle cita le chanoine Tellier de Poncheville: "Que ne ferait pas une équipe de croyants qui aurait décidé d'utiliser au maximum les énergies de sa foi pour le salut de ses frères".

Elle conclut en exprimant un voeu de notre section pour le centenaire: Voir cent petites lumières d'amour et de charité fraternelle, briller dans St-Norbert. Elle compara les membres de la Ligue à la levure que l'on dissout avant de l'ajouter à la pâte. Si chaque membre acceptait de faire sa juste part, la Ligue pourrait répandre davantage ses bienfaits.

L'aumônier, M. l'abbé L. Couture, remercia Mme A. Roy.

Il serait bon de mentionner que deux motions furent proposées et acceptées: l'achat d'un fichier pour la Ligue et d'un don pour la J.E.C.

La présidente de la Ligue offrit des remerciements à Mmes J. Bédard, B. Dufort et Cécile Leclair pour les mitaines destinées aux pauvres de la paroisse, ainsi qu'au comité spirituel pour la préparation du programme.

St-Laurent

Décès de Mme A. Coutu

Le 20 janvier, à l'hôpital général de Winnipeg, est décédée Mme Alice Coutu (née Gaudry), à l'âge de 79 ans.

Née à Lorette, Man., Mme Coutu éleva une famille de 15 enfants, dont neuf sont vivants: quatre filles, Mmes A. Mongin (Simone), de St-Laurent, O. Repar (Olive), de Warren, F. Lavallée (Thérèse) et M. Combot (Adrienne), de Winnipeg; cinq fils, Roméo, de Toronto, Ont., Maurice, de Calgary, Alta, Germain, Benedict et Raymond, de St-Laurent; 48 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté le 24 janvier en l'église de St-Laurent par le R. P. L. Brossard, O.M.I., curé. Le lecteur était le R. F. Guy Lavallée, O.M.I. Les porteurs étaient MM. Roger Coutu, Donald Repar, Adrien Combot, Clifford Léost, Roland Gaudry et Wilfrid Chartrand. La maison funéraire Desjardins était en charge des arrangements.

Parmi l'assistance on remarquait la présence de Mme Martha Gaudry, MM. N. Allard, Jean Léost, Céleste Flamand et Don Buors, MM. et Mmes Jules Bell, Jos. Hallec et Léo Flamand, MM. Frank Bell, Roger, Charles et Emile Coutu, Brian Gaudry, Donald Repar et Archie DeLaronde, Mlles Marylin Bell, Rachel Coutu, Norma Flamand et Zita Allard, le R. F. G. Lavallée, O.M.I., MM. Guy Coutu et Pierre Combot.

Remerciements

La famille Coutu désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux prières et aux funérailles, soit par offrandes de messes ou de fleurs. Elle veut également remercier les RR. PP. L. Brosard et P. Lebel, O.M.I., curé et vicaire, les religieuses, tous ceux qui ont prié pour la chère défunte, ainsi que les porteurs, les servants de messe, M. François Gratton et le choeur de chant.

Çà et là

Etaient en visite dernièrement: la Rév. Sr Marcel-Roger, S.N.J.M., de l'Académie St-Joseph de St-Boniface, chez ses parents; MM. et Mmes François Gratton et André Combot, de Winnipeg, chez leurs parents; MM. et Mmes A. DeLaronde, de Winnipeg, et Lin Lampman, de Stoney Mountain, chez leurs parents, MM. et Mmes Jos. Prairie et Alex. DeLaronde; M. Jean Guiboche et son fils, David, de Kamsack, Sask., chez leurs parents, M. et Mme T. Guiboche; M. et Mme R. Lambert et leurs enfants, de Winnipeg, chez MM. et Mmes A. Chartrand et Y. Lambert; Rhéa et Jerry Chartrand, de Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme A. Chartrand.

Malades

Prompt rétablissement à M. Germain Coutu, patient à l'hôpital général St-Boniface, à Mme François Blais et ses deux filles, Nicole et Louise, hospitalisées, ainsi qu'à Mme Andrew Bruce, patiente à l'hôpital général de Winnipeg.

La Broquerie

Hockey

Voici le résultat des parties de hockey jouées dernièrement: le 26 janvier, La Broquerie 11, Winnipeg 3; le 28 janvier, La Broquerie 8, Morris 4; le 29 janvier, La Broquerie 10, Dominion City 4.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 22 janvier avait lieu une partie de cartes à la salle paroissiale. Les gagnants furent: pour les dames, Mme Louis Saindon, de Richer, Mme Denis Fontaine et Mlle Simone Morin; pour les hommes, MM. Alphonse Duhamel, Gilles Vermette et Christian Bédoret, de Ste-Anne-des-Chênes.

Les prix du tirage allèrent à MM. Rolly Gauthier et Lucien Legal. Il y eut aussi 10 parties de bingo, suivies d'un délicieux goûter.

Merci à tous les organisateurs et à tous les voisins et amis qui sont venus encourager la paroisse.

Bienvenue à la prochaine soirée de cartes.

Assemblée annuelle

Le lundi soir 23 janvier avait lieu, à l'école du village, l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. L'invité d'honneur était M. René Toupin, qui félicita du succès de la Caisse et qui suggéra de faire des réunions d'études pour augmenter le nombre des sociétaires.

Il n'y eut pas d'élections, car tous les membres des comités furent réélus pour un nouveau terme. Les directeurs sont: Raymond Legal, président; Lucien Legal, vice-président; Alphonse Duhamel, Alfred Gauthier et Charles Legal; comité de crédit, Louis Fiola, Ernest Desrosiers et Léon Dornez; comité de surveillance, Mmes Lucien Legal, Ernest Desrosiers et Claude Lansard.

Une part de $5.00 fut tirée et gagnée par M. Louis Fiola.

Grand merci à Mme René Desrosiers, gérante, et à son assistant, son époux, pour leur dévouement envers la Caisse.

Le tout se termina par un succulent goûter.

Mariapolis

Décès de M. J. Morin

Après une courte maladie, M. Joseph Morin rendit paisiblement son âme à Dieu, le samedi 7 janvier, à l'hôpital général St-Boniface. Il était âgé de 68 ans.

M. Morin naquit à Mariapolis en 1898 et demeura toute sa vie sur la ferme paternelle.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Blanche; douze enfants, Mme André Desrochers (Jeanne) et Mme Albert Poirier (Irène), de St-Boniface, Adrien, de Snow Lake, Albert, de St-Malo, Mme Emile Desaulniers (Fabiola), de Ste-Elisabeth, Lionel, de Ninette, Mme Victor Desaulniers (Simonne), de Ste-Elisabeth, Antonin, de St-Boniface, Mme Jos. Lundrigan (Madeleine), de Mount Pearl, Terre-Neuve, Mme Barry Chabluk (Diana), de Red Lake, Ont., Richard, de New Westminster, C.-B., et Raymond, de Coral Harbor, T.N.-O.; 38 petits-enfants; un frère, Théodore, et une soeur, Mme Alphonse Boulet (Cordélia), tous deux de Mariapolis.

La messe des funérailles fut chantée dans l'église de Mariapolis par M. l'abbé C. Crémonési, curé, le mardi 10 janvier. L'enterrement se fit dans le cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Wilfrid Boulet, Alex., Paul et Aimé Morin, Armand Dupuis et Ovila Boulet, neveux du défunt.

Remerciements

La famille Morin tient à remercier sincèrement tous les parents et amis qui se sont unis à elle lors de son récent deuil.

Dunrea

Unité chrétienne

Le dimanche après-midi 22 janvier, afin de répondre au désir des chefs spirituels de l'Eglise des chrétiens, une réunion hors de l'ordinaire avait lieu à l'église unie de Baldur.

Des chefs spirituels de différentes dénominations s'y étaient donné rendez-vous: les Révérends Peter Brook, anglican, de Belmont, J. Richardson, de Baldur, de l'église luthérienne, et M. Hutton, de l'église unie de Baldur, maître de cérémonies, qui présenta les principaux personnages qui, tour à tour, adressèrent la parole.

L'invité d'honneur était M. l'abbé Patrice Morand, curé de Dunrea, qui entretint le nombreux auditoire avec tant de clarté et de tact, d'une voix si claire et sonore, que tous étaient pour ainsi dire, suspendus à ses lèvres. Il fit vraiment honneur à l'église catholique dont il est un des membres et chef spirituel des plus dévoués.

Plus d'une vingtaine de paroissiens de cette localité étaient présents, entre autres, deux religieuses Oblates qui prirent une part active au chant des hymnes avec la chorale de l'endroit.

A l'unisson tous récitèrent le Pater, et à l'issue de cette réunion nouveau-genre, il fut émouvant de voir tous ces gens, étrangers les uns aux autres, se donner fraternellement la main. Souhaitons que ces réunions amicales aient des répercussions favorables pour l'avenir des chrétiens et le bien spirituel de tous.

Assemblée remise

La réunion des membres de l'Association pour l'Egalité en Education au Manitoba, qui devait avoir lieu au presbytère le vendredi soir 27 janvier, fut remise au vendredi soir 3 février, car le 27 janvier était déjà réservé pour une soirée sociale, organisée par les jeunes au profit de la Marche des dix sous.

Il faut se rappeler que c'est la Rév. Sr Marie-Aline, principale à l'école du village qui sera l'invitée d'honneur à cette assemblée. C'est dire que ce sera très intéressant et tous sont invités très cordialement.

Visiteurs

Parmi les derniers visiteurs venus dans cette localité, il faisait plaisir de revoir le R. F. Denis Boulet, O.M.I., du noviciat de Lebret, Sask., qui revenait d'une fête de famille où l'un de ses frères et son épouse, M. et Mme Lionel Boulet, de Winnipeg, célébraient leurs noces d'argent. Le Frère Boulet demeura pendant quelques jours chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Théo Boulet, en compagnie de la maman, Mme Clara Boulet-Fifi.

Çà et là

Depuis la fin de décembre, M. et Mme Théo Boulet demeurent au village dans le joli bungalow construit au cours de l'été dernier, jouissant du confort moderne, prix de leurs labeurs.

A la dernière assemblée annuelle des commissaires d'école, tenue au gymnase de l'école récemment, M. le Dr Lommerse, médecin local, fut élu commissaire, remplaçant M. N. Boulet, sortant de charge.

Clercs-servants

Désirant que chaque jeune garçon ou jeune homme ait l'honneur et le privilège de servir à l'autel, M. le curé a organisé quatre groupes de quinze jeunes, ayant en tête un capitaine et un co-capitaine.

Le groupe no 1 St-Jean est sous la direction de Paul Carney; le groupe no 2 St-Mathieu, Paul Maurice; le groupe no 3 St-Luc, Paul Cuvelier; le groupe no 4 St-Marc, Ronald Lussier.

Plusieurs jeunes n'ont jamais servi à l'autel, mais avant qu'ils soient appelés tour à tour à le faire activement, ils auront des pratiques pour leur faciliter la chose, et comme le dit le dévoué pasteur, le service à l'autel est un peu comme un petit séminaire et ne peut qu'élever l'âme vers un idéal auquel toute âme bien née doit viser.

Vancouver

Décès de Mme R. Campeau

Mme Ruth Campeau, anciennement de St-Boniface, Man., est décédée à Vancouver le 26 janvier, à l'âge de 73 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. André Campeau, sept fils, Léo, Paul, M. l'abbé Raymond Campeau, René, Jerry, André et Jack.

En Saskatchewan

M. P. Pelchat, de Victoire, décédé à l'âge de 73 ans

VICTOIRE — Le 30 décembre 1966 est décédé à l'hôpital de Shellbrook M. Pierre Pelchat, âgé de 73 ans. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé W. Desfossés, curé, le 3 janvier, en l'église Notre-Dame des Victoires. De nombreuses personnes étaient venues rendre un dernier hommage au défunt.

Etaient porteurs: MM. Roger et Aristide Desjardins, Maurice Durette, Philippe Jean, Harry Zaboski et Arthur Pelchat. Un petit-fils du défunt, Marcel Proulx, portait la croix. MM. M. Durette et P. Jean firent la quête.

Sont venus de l'extérieur à cette occasion: Mme C. Fortier, de Saskatoon, Mme John Garrich, de Leask, MM. Hector et Aristide Desjardins, de Regina, M. et Mme Denis Jean, de Wakaw, M. et Mme Aristide Bourassa, de Spiritwood, et plusieurs personnes de Shell Lake, Debden et Victoire.

Né à Rochester, Etats-Unis, le 24 mai 1892, M. Pelchat était venu en 1915 prendre un homestead à Victoire, alors connu sous le nom de Shell River. En décembre 1924, il allait dans la province de Québec pour y épouser Mlle Léophile Morin. M. et Mme Pelchat résidèrent sur leur ferme jusqu'au jour où, il y a six ans passés, ils décidèrent de se retirer au village.

Le défunt laisse dans le deuil une fille, Mme Pierre Proulx (Catherine); deux fils, Gédéon et Arthur, et quatorze petits-enfants. L'ont précédé dans la tombe: son épouse (le 16 mai 1964) et une fille, Germaine. Il laisse également trois soeurs, Mmes Lorenzo Desjardins, de Victoire, Thomas Savard, de Port Alberni, C.-B., et Corinne Fortier, de Saskatoon; deux frères, Philibert, de la Californie, et Noël, de New Westminster, C.-B.

Le salon funéraire McKenzie, de Prince-Albert, était en charge des arrangements.

Sincères condoléances aux parents éprouvés.

Çà et là

Sont venus dans la paroisse durant les dernières semaines de l'année 1966 et au début de l'an nouveau: M. et Mme Peter Boyenko et leurs deux enfants, James et Richard, de Vonda, M. et Mme Henri Bonneau et leurs enfants, Guy et Suzanne, de St-Paul, Alta, M. et Mme Gilles Francoeur et leur bébé, MM. et Mmes Raymond Duret et Gérard Lafond, Mlle Thérèse et M. Léon Bonneau, de Léoville, MM. Laurent Francoeur, Denis Poirier et Louis Boutin, de la Colombie-Britannique, M. Marcel Pelletier, de retour de Cumberland House, M. et Mme Gérard Pelletier, de North Battleford, Mlle Pierrette Beaulac, de Victoria, C.-B., M. et Mme Philippe Duret, M. et Mme Albert Bonneau et leur fille, Aline, de McDowal, Mlle Marie Bonneau, d'Hobbéma, Alta, M. et Mme Henri Bilodeau et leurs deux filles, Nicole et Louise, Mme Ethel Collins, M. Roger Frenette, Mlles Janet et Maryline Lalonde, tous de Saskatoon, les Rév. Srs Gilberte-Marie et Pierre-de-Jésus, de Lac-aux-Oignons, M. et Mme Paulin Tremblay et leurs deux fillettes et M. Luc Tremblay, de Melfort, M. et Mme Eugène Brassard et leur fille, Louise, Mlles Thérèse Brassard, Marie Watrin, Monique Duret, Anita et Claudette Comtois et M. Raymond Préfontaine, tous de Prince-Albert, Mme Jos. Hudon, M. et Mme Edmond Hudon et leur famille, de Zenon Park, Mlle Gaétane Duret, de Prince-Albert, M. et Mme Gérard Pelletier et leur fille, Angèle, de Léoville.

M. et Mme Jean-Louis Bilodeau et leur famille sont allés chez leurs parents, M. et Mme Henri Bilodeau, de Saskatoon, dernièrement.

M. et Mme Hervé Leblanc et leurs trois fillettes, de Prince-Albert, étaient en visite dans la paroisse.

M. Benoit Duret a passé une dizaine de jours à l'hôpital Ste-Famille, dernièrement, et M. Léonce Duret est actuellement patient à l'hôpital Victoria Union de Prince-Albert.

M. Antoine Boudreau, de St-Paul, Alta, est venu visiter ses frères, Georges, Henri et Roland.

M. et Mme Jean-Paul Le Moal ont vendu leur ferme et sont maintenant allés avec leur famille résider à Prince-Albert.

M. Léonide Durette a été élu marguillier, remplaçant M. Philippe Duret, sortant de charge.

Etaient en visite chez M. Albert Lalonde, récemment: leur fille, Mme Donald Weir (Anita), et sa fillette, Laurie, du Yukon, M. Fred Button, de Leash, et M. et Mme Fred Dieal, de Saskatoon.

Willow-Bunch

Çà et là

M. Rosario Martin et son fils, Denis, allèrent à Gravelbourg, le dimanche 15 janvier, pour y visiter leur fils et frère, Armand, étudiant au collège.

Ont visité M. et Mme Ernest Sylvestre: M. Arthur Sylvestre, de Redvers, et M. et Mme Joseph Gauthier, d'Antler.

M. et Mme Robert Philippon et leur fils, Gérald, allèrent à Regina, récemment. M. Bernard Philippon les accompagnait.

Bienvenue à M. et Mme Pat Swan, barbier et coiffeuse, et leurs cinq enfants, de Lac Laronge, qui occupent la maison et le bureau de M. Gérard Duperreault. Leur fils aîné et frère est présentement patient à l'hôpital de Saskatoon.

Gérard Beauchesne, âgé de 10 ans, et Jean Marcil se sont fracturé une jambe et un bras respectivement, en glissant.

M. et Mme Marc Giraudier se rendirent à Regina où ils visitaient leur mère et belle-mère à l'hôpital.

Sont venus passer la fin de semaine dans leurs familles: M. Richard Sylvestre, Mlles Rosalie Duperreault, Cécile Martin et Doreen Fitzpatrick et M. Robert Durand, tous de Regina. Mlle Gisèle Martin est partie avec eux à Regina où elle est l'employée d'une Caisse populaire.

M. Robert Mondor, de Marieval, et sa fiancée, Mlle Georgette Beauregard, de Balcarrès, ont passé quelques jours chez leurs parents.

Mme Aurèle Lapointe a rendu visite à Mme Catherine Paulhus, de Weyburn, récemment.

Le bingo du dimanche soir 15 janvier, organisé par les Dames Auxiliaires de l'hôpital, fut un succès malgré la température inclémente. M. Bernard St-Yves fut gagnant d'une causeuse, et M. Janice St-Germain gagna une tirelire.

MM. Gérard Mondor, Georges Bourgeois, Florent et Janvier Bonneau sont partis le 8 janvier pour un voyage aux Etats-Unis et au Mexique.

Mme André Philippon passa quelques jours à Regina où elle visita ses fille et gendre, M. et Mme Patrice Fafard, et ses deux soeurs et leurs familles, ainsi que M. et Mme Paul Lapaire.

Bellegarde

Prompt rétablissement à Mme Albert Freçon et M. Vital Tinant, hospitalisés à Regina; à MM. Albert George et Jos. Pierraud, ainsi qu'à Mme Jules Goflot, patients à l'hôpital de Redvers.

Félicitations à M. et Mme Lucien Paulhus à l'occasion de la naissance d'un fils.

Le dimanche 29 janvier avait lieu la bénédiction des enfants. La température étant clémente, l'église était remplie.

Félicitations à Mme Trefflé Roussel qui a fait 3,000 chapelets pour les missions.

St-Brieux

Décès d'une pionnière

Mme Emilie Tinevez (née Le Squëren) est décédée subitement chez sa fille, Jeanne, de Victoria, C.-B., à l'âge de 78 ans.

La messe des funérailles, chantée par le R. P. Joseph Rivard, P.S.M., eut lieu le 16 janvier. Le R. P. B. Sharkey, P.S.M., de Melfort, était présent au sanctuaire. Les porteurs étaient MM. Laurent Happ, Lionel Hamonic, Bernard Tinevez, Emile et Arthur Creurer et Lucien Fagnou.

Née à Trèlèvern, en France, le 10 juillet 1889, Mme Tinevez épousait M. François Tinevez en 1907 et ils vinrent au Canada la même année. Ils s'établirent sur une ferme à Pathlow où ils demeurèrent jusqu'en 1943, puis se retirèrent au village de St-Brieux. M. Tinevez mourait en août 1945. En 1966, Mme Tinevez se retira au "Pioneer Lodge" de Melfort où elle demeura jusqu'en décembre.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mme Jules Hamonic (Germaine), de St-Brieux, Mme Pierre Ferré (Régina), de Saskatoon, Jeanne, de Victoria, C.-B., Mme Paul Creurer (Marie), de Melfort, et Mme Ed. O'Neill (Thérèse), de Kamloops, C.-B.; trois fils, François et Yves, de Calgary, Alta, et Alexis, de Peace River, Alta. Un fils, Joseph, la précédait dans la tombe en avril 1965. Lui survivent aussi 34 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.

Mme Tinevez était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne depuis 1929 et en avait rempli les fonctions de présidente dans les tout débuts de la congrégation.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Hubert

Dames d'Autel

Le temps froid et l'état des routes ont empêché plusieurs dames de se rendre à la réunion des Dames d'Autel, le 25 janvier. Seulement que huit membres étaient présents.

M. l'abbé E. Toupin récita la prière, et la secrétaire et la trésorière lurent leurs rapports.

La présidente présenta son rapport sur une assemblée tenue à Whitewood le 12 janvier, en vue des fêtes du Centenaire dans les régions environnantes.

Mmes W. Jordens et F. Couronné furent nommées pour rencontrer les représentants des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de Whitewood et des Chevaliers de Colomb des deux paroisses afin d'organiser une journée de prière, le dimanche 28 mai.

La date du pique-nique paroissial fut fixée au premier dimanche de juillet.

Les Dames d'Autel et M. le curé ont passé quelque temps à examiner la cuisine de la salle, et il fut décidé que leur projet du centenaire consisterait à terminer et à rénover ladite cuisine.

Mme R. Istace s'est offerte pour préparer la couverture pour la Croix-Rouge afin de la piquer à la prochaine réunion du 22 février.

Il fut décidé qu'une partie de cartes aurait lieu au mois de février. La date sera choisie par les différents groupes, à leur discrétion.

M. le curé dit quelques mots des avantages que les Dames d'Autel auraient à joindre la Ligue des Femmes Catholiques.

Mmes U. Brûlé et E. Gatin servirent le goûter.

Danse

La danse-cabaret du sous-conseil des Chevaliers de Colomb de Whitewood et St-Hubert, avec souper à la dinde, tenue à la salle de la Légion de Whitewood, fut un succès. Des frères Chevaliers étaient venus de Kennedy, Windthorst, Kipling, Moosomin et Redvers.

Redvers

Nouvelle missionnaire

Les Soeurs de Notre-Dame de la Croix auront bientôt une deuxième Canadienne dans leur mission à Makamba, Burundi, Afrique Centrale. La Rév. Sr Marie-Cécile (née Alice Préfontaine), qui était à la Maison-mère à Murénais, Isère, depuis 1965, est revenue récemment au Canada visiter son père, M. Louis Préfontaine, de Prince-Albert, et les autres membres de sa famille dont les Rév. Srs Marie-Joseph, N.D.C., de Valleyview, Alta, et Marie-Lucille, N.D.C., de l'hospice Jeanne d'Arc à Whitewood, Sask.

Retournée en France le 6 janvier, Soeur Marie-Cécile prenait à Bruxelles, le 24 janvier, l'avion pour l'Afrique où elle y retrouva la Rév. Sr Marie-Claudia, ancienne matrone de l'hôpital de Montmartre, Sask., et trois Soeurs françaises qui dirigent l'école et la léproserie de Makamba à 200 milles environ de la ville capitale de Bujumbura.

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la salle paroissiale Notre-Dame de Fatima le jeudi 12 janvier, à 8 h. p.m. Dix-neuf membres, deux visiteuses et M. l'abbé L. L'Heureux étaient présents.

La présidente, Mme Wilvers, ouvrit l'assemblée par la prière de la Ligue. M. l'abbé L'Heureux parla de la dévotion au Sacré-Coeur de Jésus; dévotion qu'il recommande à toutes les familles catholiques. Il expliqua l'intronisation du Sacré-Coeur au foyer et demanda à celles qui désirent que cette cérémonie se déroule dans leur foyer, de contacter Mme N.-A. Parent ou Mme Henri Poirier.

Il y eut ensuite lecture des minutes de la dernière assemblée par la secrétaire, et présentation des rapports de la trésorière et des différents comités.

Mme Parent annonça que des prières seraient récitées en l'église Notre-Dame de Fatima le vendredi 10 février, à 2 h. p.m., à l'occasion de la "Journée de prière mondiale". Mme Aimé Lamotte, du comité du centenaire, rapporta que les calendriers sont disponibles dans les maisons de commerce de Redvers.

En vue de préparer la Journée de prière du 10 février, un comité, composé de M. l'abbé L'Heureux, Mmes N.-A. Parent, H. Poirier, J. Wilvers, A. Lamotte, C. Dautremont et R. Martel, s'est réuni le lundi 16 janvier. Les groupes invités à y prendre part étaient les dames de la Ligue de Wauchope et Bellegarde et les dames des églises unie et luthérienne de Redvers. Le "Thé", pour l'occasion, était servi par le groupe no 3 à la salle paroissiale.

Mmes V. Freçon et H. Garnier visiteront les malades à l'hôpital. Mme M. Freçon clôtura l'assemblée et les prières furent récitées.

Mme Savoie, de Bellegarde, donna une démonstration sur la confection de bandes pour pansement et comment les enrouler. Elle expliqua aussi comment faire parvenir des bandes aux missions qui s'occupent des lépreux.

Le goûter fut servi par Mmes H. Lamotte et Henri George.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 février et le goûter sera servi par Mmes Aimé Lamotte et Jos. Perreaux.

Baptêmes

Le 4 janvier: Cathy Margaret, fille d'Ivan Matthewson et d'Helen Zelionka, née le 23 décembre. Parrain et marraine, Harvey Matthewson et Margaret Zelionka, oncle et tante de l'enfant.

Le 22 janvier: Richard-Joseph, fils de Paul Sylvestre et de Jeanne Martel, né le 26 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Clint, de Victoria, C.-B., représentés par Joseph et Elaine Martel, tous oncles et tantes de l'enfant.

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Armand Moreau à l'occasion de la naissance d'une fille le 8 janvier, premier bébé de l'année centenaire.

Félicitations à M. et Mme Vernon Hirsch (Vivian Landry), mariés à Redvers le 30 décembre.

M. René Freçon est parti en voyage au sud des Etats-Unis, accompagné de M. et Mme Réal de Fertile.

M. Jos. Martel est retourné à Victoria, C.-B., après avoir passé un mois chez ses parents, M. et Mme Roland Martel.

Gravelbourg

Va-et-vient

M. et Mme Jean Gauthier et Mme Irène Huel sont revenus de la Californie après y avoir passé quelques semaines de vacances.

M. et Mme Louis Samoisette, autrefois de Palmer, sont partis prendre résidence à Calgary, Alta.

Mme Gérald Houle et sa fille, de Calgary, étaient en promenade chez leur mère et grand-mère, Mme P. Tougas.

M. et Mme Sylvio Laverdière sont revenus de Calgary après une courte visite.

M. Roland Boisjoli, fils de M. et Mme Moïse Boisjoli, est actuellement en Allemagne.

Mlle Louise Delisle et Mme Gagnon sont parties pour l'Est où elles demeureront.

M. André Duprat est actuellement hospitalisé à Winnipeg, Man.

M. et Mme Jules Lizée sont revenus d'un congrès tenu à Winnipeg.

M. et Mme Roger Pittet et leur famille sont revenus du Manitoba où ils ont passé les Fêtes.

L'homme s'est fait des devoirs qui passent sa puissance et qui emportent son coeur au-delà des convoitises de ses sens et des curiosités de son esprit. C'est l'au-delà qu'il désire. — Taine

Chronique de CFRG

Va-et-vient à CFRG

Louise Delisle, commentairice de l'émission "Mon Pays", discothécaire, etc., nous a quittés vendredi dernier pour regagner sa ville natale de Québec. Louise a passé 16 mois chez nous et s'en est retournée enchantée et riche de l'expérience acquise. C'était une "présence" pleine d'enthousiasme et de bonne volonté. Nous l'avons vu partir avec quelques regrets, réciproques. Mais que voulez-vous, la vieille capitale a tant d'attraits!

M. Dumont Lepage, directeur-gérant, est rentré de ses vacances depuis la semaine dernière. Après avoir passé un mois au Texas, il a pu apprécier à son retour la température fraîche et ravigotante de l'Ouest canadien au mois de janvier. Changer de climat en si peu de temps, en quelques heures, on risque d'attraper un chaud et froid, mais heureusement le patron est encore solide. Quant à nous, pour notre récompense, nous avons fumé quelques cigarettes américaines. Ce sont des cadeaux qui s'en vont en fumée, mais ce sont des cadeaux quand même.

CFRG a été sur les "lieux", vous voyez ce que je veux dire, en plein milieu d'une tornade commerciale. Une profusion de meubles, de canapés, de chaises, de fauteuils, de mobiliers de chambres à coucher, de salles à manger et de chambres à faire autres choses, bref, tout ce qui sert à remplir une maison pour rendre la vie commode aux humains était exposé au nouveau magasin Legault à Gravelbourg. Cette exposition, genre "braderie", soutenue par une publicité sur place, est une excellente formule.

Il suffit d'un gars qui n'a pas froid aux yeux, du toupet et du bagout à revendre et vous êtes sûr de votre affaire.

Le gars (toupet et bagout réunis), nous l'avions sous la main.

Cette forme de reportage sur place n'est pas nouvelle, mais néanmoins, un des moyens publicitaires les plus puissants. C'est une vieille recette bonne comme toutes les vieilles recettes.

M. M.

Jackfish

Soirée récréative

Le 6 janvier, une soirée récréative eut lieu au sous-sol de l'église à l'occasion de l'Epiphanie. M. Paul Baillargeon eut l'honneur d'être le Roi et Mme Jos. L'Heureux la Reine. Le prince fut Gilbert L'Heureux et la princesse, Marie L'Heureux.

Il y eut 12 tables de joueurs de cartes. Les gagnants furent: 1er prix, Mlle Cécile St-Amant et M. Gilbert L'Heureux; prix de consolation, la Rév. Sr Marie-André et M. Fernand L'Heureux.

Les prix du tirage allèrent à M. et Mme Benoit Cadrin, de Meota, tandis que le jeune Zane Lacoursière, de North Battleford, gagna une couverture.

Çà et là

M. et Mme Roland Bru se sont installés au village.

Le dimanche 15 janvier, M. et Mme Joseph Bru, accompagnés de leurs enfants, Henri et Irène, sont allés voir leurs fille et gendre, M. et Mme Alvin Nelson, à Saskatoon.

Les visiteurs de la fin de semaine du 21 janvier furent Hubert Esquirol et Bernard Blanchette, de Saskatoon, chez leurs parents.

Huguette L'Heureux est de retour de Calgary et demeure chez ses parents.

M. et Mme Robert L'Heureux sont allés visiter des parents et amis à St. Walburg.

Liliane Duhaime a subi une opération à l'hôpital de North Battleford. Elle est de retour chez elle en bonne voie de guérison.

Léonard Beaulieu, de Makwa, demeure avec le R. P. A. Mercure, O.M.I., et fréquente l'école de Vawn.

MM. Eddie Gagné et Dassise Héon sont allés en voyage en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis.

Le 17 janvier, plusieurs familles de Jackfish assistèrent à un banquet à la salle de Meota. Des discours intéressants furent prononcés par MM. Steve Sulatisky, Stuart et Herb Sparrow.

Le mardi 24 janvier avait lieu un shower organisé par Mme Roland Corbeil, aidée de Mlle Emilienne Baillaregon, en l'honneur de Mlle Annette Dubois. Un grand nombre de parents et d'amies était présent. L'héroïne de la fête reçut de nombreux et utiles cadeaux. La soirée se termina par un délicieux goûter.

Cut Knife

Çà et là

Etaient chez leurs parents et amis, dernièrement; Thérèse Dupuis, chez M. et Mme Lucien Dupuis; Alphonse, Angel, Laurent et Lionel Dupuis, chez leur père, M. Hildège Dupuis; Barbara Barsalou, du couvent de Prince-Albert, chez M. et Mme Lloyd Barsalou; Paulette Foisy, chez M. et Mme Eugène Foisy; M. et Mme Donat Lessard, de Delmas, et M. et Mme Marcel Lessard, de Saskatoon, chez M. et Mme Lucien Dupuis.

M. et Mme Lucien Dupuis et leur famille se sont rendus à Delmas, le 14 janvier, pour fêter le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme D. Lessard, père et mère de Mme Dupuis.

Les familles Joseph, Lucien, Armand et Hildège Dupuis, ainsi que Mlle Desmarais, ont eu la triste nouvelle du décès de leur oncle, M. Joseph Morin, de Mariapolis, Manitoba, survenu le 7 janvier. MM. Joseph et Lucien Dupuis et M. et Mme Armand Dupuis, ainsi que Mme Robert Forest, de North Battleford, et Mlle Délima Desmarais, ont assisté aux funérailles.

Billet du jeudi

L'oeuvre romanesque de Gabrielle Roy

Si Gabrielle Roy a la réputation que l'on sait, elle ne l'a volée à personne.

On la dit la première romancière du Canada français et cela tient.

Nonobstant la découverte de Marie-Claire Blais, déjà célèbre à Paris, qui lui attribua un prix qui n'est pas le Goncourt, mais a son importance.

Ses mérites sont nombreux, mais il faut surtout lui savoir gré d'avoir travaillé.

Il y paraît dans chacun de ses livres, pas tant à la parution que dans l'édition revue et corrigée, proclamée définitive.

L'un de ses meilleurs ouvrages d'aujourd'hui est **sa Petite poule d'eau**, qui paraissait le plus mal bâclé en version originale.

Le soussigné se souvient d'une tête de chapitre où l'on trouvait six ou huit fois, en une dizaine de lignes, les mots giratoires au rythme trépidant d'une musique ultra-moderne. **rive, rivage, arriver, dériver**, et peut-être d'autres de même famille.

Cela se passait en 1950, mais le paragraphe un peu **monstre** n'existe pas dans l'édition de 1967.

Ou Gabrielle Roy s'avisa de **ses inattentions verbales** — dans le sens non oratoire du mot — ou quelqu'un les lui souligna, et elle reprit son texte comme une écolière appliquée.

Ce pourquoi elle mérite félicitations et admiration.

• • •

A noter que, dans sa façon de procéder, Gabrielle Roy se rapproche de la conception américaine du roman, plutôt que de la française.

Ce qui signifie qu'elle donne l'impression de crédibilité par l'accumulation de détails vus et vécus, plutôt qu'une action réduite, compensée par l'analyse en profondeur des caractères.

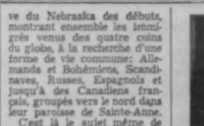
On peut se la représenter, jusqu'à un point, dans la peau de Willa Cather, d'Ellen Glasgow ou Martha Ostenso, mais on ne saurait voir en elle l'auteur du **Baiser au Lépreux**, de Mauriac.

Pour en revenir à Willa Cather, la plus puissante des romancières régionalistes du Nebraska, il est curieux comme son **O Pioneers!**, par exemple, se rapproche de **La Petite poule d'eau.**

Malgré un écart de 37 ans, car la première édition d'**O Pioneers!** remonte à 1913, au moment où le régionalisme littéraire des Etats-Unis se détachait de ce qu'on appelle outre-frontière l'école de la couleur locale.

Dans son roman, d'ailleurs son premier, Mlle Cather exploite un thème qui ressemble de près à celui de Gabrielle Roy dans sa **Petite poule d'eau.**

Elle y décrit la vie primitive du Nebraska des débuts, montrant ensemble les immigrés venus des quatre coins du globe, à la recherche d'une forme de vie commune: Allemands et Bohémiens, Scandinaves, Russes, Espagnols et jusqu'à des Canadiens français, groupés vers le nord dans leur paroisse de Sainte-Anne.



C'est là le sujet même de l'ouvrage de Gabrielle Roy, à la fois romancé et autobiographique, avec cette différence que les Canadiens de langue française y prédominent, mêlés aux colons de vingt nationalités.

• • •

Ces réflexions nous viennent en marge de l'étude de Monique Genuist, de Saskatoon, sur **La Création romanesque chez Gabrielle Roy.** (1)

L'auteur s'y attarde aux deux aspects de la personnalité de Madame Roy, le citadin et le campagnard, et elle essaye de délimiter la part de chacun dans l'ensemble de notre littérature romanesque.

Même si l'écrivain obtint un remarquable succès dans un secteur comme dans l'autre, il paraît évident qu'elle laissa le plus d'elle-même en ce rude et sauvage Manitoba qu'elle connut jeune, et qu'elle paraît regretter dans sa solitude de Québec.

Elle retourna un jour à ce nord de sa province natale, pour le retrouver plus pauvre, plus vide, plus désolé et abandonné que jamais, au point qu'elle le reconnut à peine, qu'il lui fut même impossible de se rendre à l'île de sa Petite poule d'eau.

Elle en revint la bouche amère, le coeur meurtri.

Le livre de Monique Genuist éclaire d'un jour neuf l'oeuvre de Gabrielle Roy.

Non seulement montre-t-il les diverses facettes de celle-ci, mais il indique comment la romancière peut être travailleuse.

C'est là le secret premier de sa réussite.

L'ILLETTRE

(1) **Le Cercle du Livre de France,** Montréal.

Elle est danseuse à go-go professionnelle

Une jeune et charmante Indienne de Winnipeg, nommée Doreen Stevenson, possède un diplôme universitaire en art commercial. C'est également une danseuse professionnelle à go-go. Après avoir dansé quelquefois au cours de réunions d'amis ou bals d'étudiants, on lui a suggéré d'en faire une carrière.

Au mois de mai dernier, après avoir fêté son 21e anniversaire de naissance, elle commença donc à danser professionnellement sous le nom de Barbara Anne.

Mais cette carrière de courte durée se termina le 7 janvier à Fargo, Nord-Dakota.

Barbara, nom qu'elle préfère pour ses activités, s'est rendue ensuite à Montréal pour suivre un cours de formation comme hôtesse au Pavillon Indien de l'Expo '67 qui s'ouvrira en avril.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Dans le domaine vestimentaire, la jupe est en voie de disparaître. Déjà rapetissée sous forme de mini-jupe, elle est réduite cette année à des proportions minuscules, et l'on peut s'attendre à sa fin prochaine. Sa survivante, la longue blouse ou tunique, demeure pour sauver la situation le mieux possible.

Les collections de mode printanière, à New York, ont presque anéanti tout espoir de survie pour la jupe, un espoir particulièrement caressé par les femmes de plus de 25 ans ou dont le poids dépasse 125 livres.

✦ ✲ ✦

— Dis donc, mon vieux, tu peux me prêter dix dollars jusqu'à la prochaine paye?

— Ben... C'est quand la prochaine paye?

— J'en sais rien. C'est toi qui travailles, pas moi.

✦ ✲ ✦

Quand une recette contient une certaine quantité de beurre fondu, mesurez le beurre avant qu'il soit fondu et non après.

✦ ✲ ✦

Les peaux de chamois restent souples si on les lave, après usage, dans de l'eau salée, après quoi on les fait sécher à l'air.

✦ ✲ ✦

Plusieurs boîtes et cubes ont des couvercles en plastique de couleurs et de formes intéressantes. Si votre enfant est assez vieux pour s'amuser avec ces petits objets sans risquer de les avaler, vous pourrez les conserver et lui remettre lorsqu'il entreprendra une construction quelconque.

✦ ✲ ✦

— Accusé, pourquoi avez-vous tué le chien de votre voisin avec une fourche?

— Il m'avait mordu.

— Vous ne pouviez pas vous contenter de le frapper avec le manche?

— Je l'aurais fait s'il s'était contenté de me mordre avec sa queue.

✦ ✲ ✦

Pour manger des olives on prend celles-ci dans le plat qui les contient avec la fourchette ou la cuillère que l'on y a mise, on les dépose sur son assiette, mais on les prend ensuite avec ses doigts pour les porter à sa bouche.

✦ ✲ ✦

Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend du courage au plus découragé, console dans la tristesse et est un antidote de la nature pour toutes les peines.

Pierre Autry

Placez sur le poêle un petit plat rempli de vinaigre pour qu'il absorbe les fortes odeurs.

✦ ✲ ✦

Si on dit à une jeune fille moderne: votre chevelure ressemble à une vadrouille, elle ne s'en fait pas. Elle ne connaît pas ça, une vadrouille.

✦ ✲ ✦

Ce qu'on dit: Boom.

Ce qu'on doit dire: Fièvre économique.

Les conseils d'une reine ....

Voici les conseils que Carmen Sylva, reine de Roumanie, applique à la reine du foyer!

1 — N'entamez jamais une dispute. Mais, si vous en avez une, ne lâchez pas avant d'avoir réglé la question une fois pour toutes, sans vous réserver d'y revenir à l'occasion!

2 — Ne perdez jamais de vue que vous êtes la femme d'un homme et non pas d'un dieu. Donc, ne vous tourmentez pas trop de ses faiblesses.

3 — Etablissez votre budget de manière à ne pas l'importuner constamment par des demandes d'argent.

4 — S'il a bon coeur, n'oubliez pas de vous dire qu'il a aussi bon estomac et soignez particulièrement bien sa nourriture.

5 — De temps en temps, mais pas trop souvent toutefois, permettez-lui d'avoir le dernier mot. Cela ne vous coûtera pas beaucoup et lui causera un indiscutable plaisir!

6 — N'oubliez pas qu'il sera très heureux de pouvoir, parfois, causer avec vous de politique, d'art ou des événements du jour. Soyez au courant!

7 — S'il y a de la bouderie dans l'air, n'allez pas jusqu'à vexer votre mari.

8 — Faites-lui, pas trop rarement, un compliment et laissez-lui entendre que vous commettez, vous aussi, quelquefois des erreurs.

9 — S'il est bon et actif, soyez une camarade pour lui. S'il est lourd et lent, soyez pour lui une amie et une conseillère.

10 — Montrez-vous pleine d'égards pour votre belle-mère, car il ne faut pas oublier que votre mari l'a toujours aimée!

• • •

Epouse avant que d'être reine, soucieuse d'aimer et de manier son mari au moins aussi bien que ses sujets, la souveraine de Roumanie nous sert là, en dix points, toute une ligne de conduite quant à l'harmonie du duo conjugal... Consolider son bonheur, de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, un cher souci qui devrait demeurer celui des couples de tous les âges.

Françoise-L. Roy



Casserole composée de restes et de nouvelle soupe légumes

Le fait de découvrir une recette de casserole nouvelle et différente à ce temps-ci de l'année suffit à relever notre moral, et quand celle-ci complaît au budget en suggérant l'emploi de restes de dinde ou de poulet, elle est doublement la bienvenue. Le secret du succès de la saveur de cette casserole réside dans le goût unique d'une soupe légumes jardinière sous enveloppe nouvellement introduite sur le marché... une saveur qui poussera vos convives à vous demander la recette.

C'est une casserole qui fera parler d'elle n'importe où... à la table familiale ou à un buffet de réception, en vous assurant une réputation de cordon bleu accompli.

Les ingrédients... nouilles, fromage, céleri haché, piment vert, piment rouge et restes de volaille hachés... ne grèvent pas le budget, même en ces jours où la hausse des prix ne connaît plus de bornes, et les éclats d'amandes qui la garnissent en font un mets raffiné, une aventure gastronomique. Quand il y a grand nombre d'invités, nous suggérons la préparation de plusieurs petites casseroles (six portions) plutôt qu'une ou deux grosses. Celles-ci peuvent être sorties du four au besoin pour être servies à leur point d'excellence.

Les jours fort chargés, cette casserole peut être préparée le matin et réfrigérée jusqu'au moment de sa cuisson, juste avant le repas.

Poulet aux amandes

6 onces de nouilles moyenne grosseur (environ 3 tasses)
1 enveloppe de Soupe Lipton Légumes Jardinière
1 tasse d'eau
½ tasse de lait
1¼ tasse de fromage en languettes
2 c. à table de shortening ou huile
1 tasse de tranches de céleri
1 tasse de piment vert en dés
2 tasses de poulet ou dinde en dés
¼ tasse de piment rouge en dés
1 tasse d'amandes mondées et tranchées

Faire cuire les nouilles à l'eau bouillante non-salée, jusqu'à ce qu'elles soient tendres; égoutter. Entre-temps, combiner l'eau avec le mélange à soupe dans une casserole. Amener à ébullition, en remuant continuellement. Laisser mijoter 7 minutes. Incorporer le lait et ramener à ébullition, en remuant continuellement. Ajouter le fromage à la sauce chaude et remuer jusqu'à ce qu'il soit fondu. Sauter le céleri et le piment vert dans le shortening ou l'huile. Mélanger nouilles, soupe devenue sauce, légumes sautés, poulet ou dinde et piment rouge. Verser dans une cocotte de 2 pintes et garnir de tranches d'amandes. Cuire sans couvercle au four à 375 degrés F. pendant 30 minutes. Donne 6 portions.

Courrier de Louise Blanche

Evitez la graisse excessive en vous pesant fréquemment

Tout d'abord savez-vous quel poids une personne de votre âge et de votre grandeur devrait peser? Naturellement si vous ne le savez pas, il est inutile de lire le texte qui suit — il ne peut vous être utile. Cependant, si vous voulez vous renseigner, dites-moi votre âge, votre taille exacte et je vous dirai le poids moyen que vous devez peser.

Lorsque vous saurez combien vous devez peser et que la balance vous aura révélé que votre poids réel dépasse ce que vous devriez peser, vous pourrez y remédier dans la majorité des cas. Pas dans tous les cas, car il en est qui dépendent du mauvais fonctionnement des glandes et de tels cas relèvent de la médecine et non des soins de beauté.

Les instruments dont vous avez besoin pour réduire votre avoir-du-poids vous les connaissez bien, puisque vous en faites usage tous les jours. Ce sont le couteau, la fourchette et la cuiller — c'est dire que vous pouvez maigrir en mangeant... moins. Et c'est là la meilleure manière de maigrir d'une façon permanente. Les diètes vous feront maigrir, certes, mais dès que vous avez repris vos mauvaises habitudes alimentaires, vous engraisserez de nouveau.

Vous pouvez cependant faire la diète sans avoir à souffrir de la faim. Cessez de manger ces lourd poudings, ces aliments gras ou ces sucreries qui vous plaisent tant. Un beau teint, un oeil vif, une ligne gracieuse ne valent-ils pas ce léger sacrifice?

Vous verrez que vous gagnerez non seulement en apparence mais en énergie. Si vous ne vous sentez pas le courage de couper les desserts d'un seul coup, diminuez-en la consommation graduellement — prenez des portions plus petites... de plus en plus petites jusqu'à ce que vous cessiez complètement.

Prenez en moins pour arriver à ce résultat si vous le voulez. Vous maigrirez moins vite, peut-être, mais vous avez pris dix ans à accumuler cette graisse qui vous encombre, vous pouvez bien prendre un an à la perdre.

Lisez sans délai mon feuillet "L'obésité, terreur des femmes". Je vous l'enverrai sur réception d'un 10c et vous y trouverez des indications quant aux aliments à éviter et ceux qui sont nourrissants sans produire de graisse excessive. Il contient aussi un tableau des poids et mesures normaux.

On m'en fait la demande en adressant ses lettres, tout simplement à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué. Souvenez-vous que votre "cousine Blanche" ne désire que vous rendre service en vous renseignant fort exactement sur ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

COUSINE BLANCHE

Les mille difficultés à résoudre par les mères de famille qui travaillent

Certaines mères de famille travaillent à l'extérieur par goût, d'autres par besoin, la plupart pour les deux raisons à la fois.

Elles doivent organiser l'emploi de leur temps avec une minutie d'ordinateur électronique; elles doivent pouvoir compter également sur le support moral de leur famille et être convaincues que l'expérience en vaut la peine.

Le problème le plus difficile à résoudre, pour les mères de famille travaillant à l'extérieur, est de trouver quelqu'un qui s'occupe des enfants.

La Presse Canadienne, dans un relevé fait à travers le Canada, a interviewé des mères de famille de toutes les provinces. Leurs solutions au problème du soin des enfants varie entre l'aide permanente, à $120 par mois, à l'absence complète d'aide familiale; dans ces derniers cas, la mère doit se précipiter à l'heure du lunch pour nourrir sa famille.

Dans certains cas, les femmes qui travaillent ne réalisent pas un profit appréciable, mais elles considèrent que la situation actuelle est un placement pour l'avenir.

Mme John Findlay, qui est à l'emploi du gouvernement, à Toronto, déclare que son travail procure à sa famille un meilleur standard de vie, et elle espère qu'avec le temps les profits seront plus considérables.

Mme Treutler, secrétaire d'administration dans une compagnie d'assurance, a d'abord été sténographe, deux semaines après qu'elle et sa famille se furent établies à Toronto, en 1954. Son fils, âgé de 6 ans à l'époque, se débrouillait seul après la classe, mais pendant l'été, il fréquentait des colonies de vacances.

Aide coûteuse

L'aide familiale permanente, qui constitue probablement la meilleure solution est aussi la plus difficile à trouver, tout en étant d'un coût très élevé. Mme Curtis doit payer $44 par mois à la maternelle que fréquente son petit garçon de 4 ans. Elle estime que le coût de transport s'élève à $12 par mois, les taxes, les assurances et les honoraires professionnels à $75, ce qui lui laisse un résidu de $240, qu'elle emploie à défrayer le coût d'installation d'une nouvelle maison.

A Montréal, Mme Paola Fautré, après bien des difficultés, a découvert la perle rare: une jeune fille qui fait office de gouvernante auprès de ses trois enfants.

"La jeune fille reçoit un salaire de $30 par semaine. Elle habite avec nous et est traitée comme un membre de la famille", dit Mme Fautré. Mme Fautré travaille à son compte. Elle a ouvert son propre salon de beauté, et son salaire contribue à payer l'installation de l'entreprise.

Mme Egon Frech, de Winnipeg, doit laisser son enfant de trois ans à une dame qui habite dans le voisinage, moyennant $15 par semaine. Elle affirme pouvoir mettre de côté la moitié de son salaire.

Pat Attenborrow, cuisinière dans un restaurant de Vancouver, n'a pas d'aide domestique. Elle travaille pour aider à défrayer les dépenses de la famille, mais, comme elle et son mari dépensent davantage à cause de son salaire, elle n'est pas certaine que le jeu en vaille la chandelle.

Grande fatigue

Mme Attenborrow ne croit pas que sa double tâche nuise à son travail, mais elle se plaint de ne pas voir assez souvent son mari et ses enfants. "Je suis fatiguée toute la journée. Je n'ai plus d'énergie pour entretenir ma maison, mais je le fais quand même et je suis toujours sous pression. C'est la précipitation qui me fatigue le plus", déclare Mme Attenborrow.

Mme Richard Loiselle, institutrice d'Halifax, déclare manquer de sommeil depuis qu'elle a repris son travail, mais qu'elle aime travailler. "Je connais des femmes qui sont heureuses de rester à la maison. Je sais qu'il est faux de dire qu'une maîtresse de maison n'a rien à faire pendant la journée, mais je n'aime pas le travail de maison, et je ne suis pas femme d'intérieur", dit Mme Loiselle.

Audrey Ashley, rédactrice de la rubrique musicale et théâtrale au journal "Ottawa Citizen", déclare: "Je travaille principalement parce que je grimperais aux murs par ennui, autrement. Je sais que c'est purement égoïste, mais je ne vois pas pourquoi je ne pourrais pas jouir des avantages des deux situations.

Mme Ashley déclare qu'elle est perpétuellement fatiguée, et qu'il ne lui reste pas grand-chose de son salaire.

Hélène Nantais, officier d'information au gouvernement fédéral, travaille parce que ça lui plaît. Les Nantais ont cinq enfants, dont les âges varient de 6 à 13 ans. Le salaire de Mme Nantais est suffisant pour aider à défrayer le coût des frais de scolarité des enfants.

La plupart des femmes qui travaillent apprécient le support moral que leur accorde leur mari, mais quelques-unes se plaignent qu'on ne les aide pas suffisamment dans les travaux ménagers.

Mme Roland Comeau, de Charlesbourg, Qué., est institutrice à plein temps, de même que son mari. Celui-ci la cueille au sortir de l'école. Quelquefois, ils font ensemble certains travaux pour l'école, et M. Comeau aide sa femme à essuyer la vaisselle.

Mme Comeau, qui a deux enfants, âgés respectivement de 4 et 18 mois, a retenu les services d'une bonne, qu'elle traite comme la soeur aînée de ses enfants.



Q. — Vos réponses et conseils semblent si réconfortants que je veux vous poser une question. La table "Ouija" qu'on appelle aussi jeu ou planche est-elle défendue par la religion? Si oui, pour quelle raison? Peut-on l'essayer? Votre réponse mettra sans doute fin à une discussion. Merci.

Curieux.

R. — Il y a tellement longtemps que je n'ai entendu parler de la table "Ouija" que je croyais franchement qu'elle n'existait plus. Elle entre dans la catégorie des phénomènes qui résultent des exploits des "tireuses de thé ou de cartes". Lorsque le "Ouija" fit son apparition, il y a nombre d'années, les autorités religieuses avaient déconseillé son usage, car les gens crédules attachaient trop d'importance à ses soi-disant prédictions. Vous savez, il ne nous appartient pas de connaître l'avenir. Je ne crois pas que, de nos jours surtout, il y aurait de mal à essayer le "Ouija" en tant que jeu. Il s'agit de ne pas croire aux insignifiances prédites par la poussée des mains des participants.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon ami et moi projetons de nous marier en septembre. Nous sommes d'avis qu'un mariage dans l'intimité nous plairait plus que tout le tralala d'un grand mariage avec toutes les dépenses et les fatigues que ses préparatifs comportent. Nos parents sont absolument horrifiés. Ils veulent à tout prix, et je dis cela littéralement, les grandes fêtes. Ils prétendent que nous allons insulter tous nos parents et amis et que, à moins d'un deuil dans l'une ou l'autre famille, cela ne se fait plus. Nous voudrions plutôt, que tout l'argent qu'on dépenserait de part et d'autre, on nous le donne pour faire un bon paiement initial sur une maison et un assez beau voyage de noces. Croyez-vous que nous soyons si peu raisonnables? Un conseil de votre part nous aiderait peut-être auprès de nos parents qui respectent beaucoup vos opinions. Merci. — **Fiancée.**

R. — Vous ne manquez pas du tout de bon raisonnement. Je vous crois, au contraire très sérieux, et je connais nombre de parents qui seraient fort heureux que leurs enfants éprouvent les mêmes désirs. Trop de jeunes veulent envers et contre tous des mariages très dispendieux, que leurs parents ou eux-mêmes puissent ou non en faire les frais. Et, malheureusement, combien de parents et de jeunes couples contractent des dettes pour arriver à leurs fins. Comprenez-moi bien, je ne suis pas anti grands mariages. Je les trouve très beaux quand ils font le bonheur de tous. Puisque, dans votre cas, vous seriez plus heureux d'une simple cérémonie et d'une réception intime, vos parents devraient respecter vos désirs. Après tout, vous commencerez une nouvelle vie, vous fonderez un nouveau foyer et vous avez le droit de le faire de la manière que vous préférez. Je ne vois pas que vos parents et amis seraient blessés. Comme moi, ne connaissez-vous pas des personnes qui sont d'avis qu'on abuse très souvent, au temps des noces, par des réceptions, etc., de l'affection et de la bourse des parents et des amis? J'espère que vous ferez le genre de mariage qui vous plaît. Meilleurs voeux de bonheur et bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — La grande vedette Julie Andrews, qui a tourné "The Sound of Music", "Mary Poppins", etc., est-elle vraiment française? Il me semble bien qu'elle soit Anglaise, mais si vous pouviez le confirmer, vous nous aideriez à clore une discussion qui commence à être pour le moins aigre-douce! Merci. — **Amateur de films.**

R. — En effet, Julie Andrews est Anglaise et avant de tenir des rôles en Amérique, tant sur la scène à New York, qu'au cinéma à Hollywood, elle jouissait déjà d'une grande renommée dans son pays.

LOUISE

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par

Doris Faber

NUMERO 23

Elle se troubla alors. Elle s'était donc trahie malgré tous ses efforts, par son regard, le mouvement de ses lèvres et peut-être même son silence ou Philippe n'avait-il pas surtout le don merveilleux qu'inspire l'amour, celui qui consiste à prévoir, à saisir les joies et les souffrances de l'être cher? Lorraine s'était promis "d'oublier un peu" Ralph et cependant il restait présent. Elle murmura:

— Philippe, vous savez...

— Oui, mon aimée.

Sa voix caressait, captivait, mais il ne bougeait pas, semblait ne regarder que la poussière lumineuse du rayon de lune effleurant le lac. Lorraine dit, avec une obstination douce, désolée:

— Il m'est impossible de l'abandonner à son sort sans explication. Il compte sur moi.

— Inutile de vous débattre. Tout ce que vous pouvez dire, je l'ai pensé. C'est de Ralph que viendra la solution.

Philippe se tut. Lorraine eût désiré qu'il la prît dans ses bras, qu'il baisât son visage, ses lèvres qui avaient connu, un autre soir à Tokyo, le sceau brûlant des lèvres de Ralph. Pourtant, elle était reconnaissante à Philippe de sa maîtrise: il lui laissait son libre arbitre, respectait ses ultimes décisions. Il souhaitait autant qu'elle les gestes de tendresse, ce parc, cette nuit, ce clair de lune étaient trop émouvants. Elle ne put se défendre de lui exprimer ce qu'elle avait, si vite, aimé le plus en lui:

— Vous êtes si fort, Philippe, si droit, si stable. Même le côté un peu secret de votre caractère ne m'effraie pas. Avec vous, près de vous, je me sens meilleure que la vie m'a faite...

Il posa sa main sur celle de Lorraine, appuyée contre la pierre froide, il la serra, la réchauffa.

— Chérie, dit-il, pour l'amour de Dieu, ne me croyez pas sans faiblesse! Un remords m'a poursuivi pendant des années, c'est pourquoi je me suis juré de ne plus défier le destin... J'ai été marié... Oui, il importe avant tout que vous soyez mon plus grand amour; cependant, j'ai aimé. C'est normal de la part d'un homme de trente-cinq ans et l'on n'est pas jalouse d'une morte.

— Je ne suis pas jalouse. Vous pourriez plutôt être jaloux de Ralph que je n'aime pas vraiment. Il vit, lui. Continuez, Philippe... Votre femme?

— Elle s'appelait Chantal, je l'ai épousée à vingt-deux ans. Nous avons eu une petite fille. Voilà pourquoi j'ai pour Prune une âme paternelle. Ma fille n'est pas arrivée à son âge... Adolescent, j'étais destiné à la Marine de guerre. Nous, gens de la Dordogne, avons beau être loin de l'Océan, il nous a attiré depuis quatre générations. Si la vocation d'artiste a été en moi la plus forte, j'ai gardé de mes ascendants le goût des pays de mystère, de séduction et de violence, en particulier l'Extrême-Orient. Mes premiers tableaux recréent des paysages d'Indochine. Alors, là-bas, c'était la guerre, mais j'ai couru le risque. Seul, j'en aurais eu le droit, mais je n'étais pas seul. Chantal a voulu m'accompagner. Certes une séparation de plusieurs mois eût été douloureuse, toutefois, ne me suis-je pas montré égoïste en acceptant cette solution apparemment logique? J'étais si jeune! Je croyais à la chance, je n'imaginais pas l'épreuve. Notre petite fille se portait bien au Tonkin. Chantal vivait sans peur à Hanoï. Elle était aussi inconsciente que moi. Si je ne l'avais quittée, pendant une semaine, pour aller peindre un coin de la baie d'Along, je serais mort aussi... Une bombe — un de ces attentats affreux et absurdes qui n'atteignaient que les innocents — Ma femme et ma fille ont été tuées avec quelques autres... Non, Lorraine, je n'aurais pas dû, par simple amour de l'art... et un peu de l'aventure, exposer ces deux vies dont j'avais la charge, dans ce pays déchiré où le danger était permanent. J'ai pensé qu'il me fallait expier longtemps, seul, et surtout apprendre à me dominer, me contraindre, me former l'esprit, le coeur d'un homme, sans oublier le jeune inconséquent... Peut-être, bien-aimée ,ne vous ai-je pas méritée.

Lorraine luttait contre l'émotion. Ces aveux d'une belle âme tourmentée lui rappelaient des souvenirs amers.

— Vous êtes trop sévère pour vous-même, protesta-t-elle et trop indulgent pour moi. Il fut un temps où j'ai pêché non par inconséquence, mais par révolte contre le malheur et l'orgueil m'a peut-être conseillée. Après mon évasion de Hongrie, à peine sortie d'un camp de personnes déplacées, j'ai accepté une combinaison, une solution de désespoir auprès de mon oncle, le frère de ma mère alors presque aussi pauvre que moi: j'ai pris la place d'une jeune fille disparue afin de profiter de l'héritage qui lui revenait. Je ne croyais léser personne, mais j'ai admis une tromperie. L'excès de souffrance m'avait conduite là. J'ai eu horreur de ce mensonge, je me demande aujourd'hui comment je l'ai même supporté. Mon oncle a retrouvé la voie droite et la compréhension, l'amour d'une femme. Je me suis refusée à profiter de sa situation et je me suis vouée à la solitude. Moi aussi, Philippe, je voulais me châtier. Je n'ai eu quelque répit qu'en travaillant aux côtés de Thérèse Elloy dont je vous ai parlé. J'étais sans amour et sans joie, mais au moins, j'avais repris cette discipline morale qui est le fond de mon caractère. Intransigeante pour les autres, je le suis avant tout pour moi. La tendresse que j'ai pour Prune, votre chère présence ont adouci mon pessimisme. L'amour seul peut guérir cet orgueil que m'a inspiré ma révolte dans la souffrance. Donner, tout est là. Je tiens maintenant la clé de la vie. Si Ralph a besoin de moi, mieux vaut me sacrifier à son bonheur que de penser d'abord au mien.

La lune éclairait deux visages tendus vers elle. Le silence liait à nouveau Philippe et Lorraine. Ils avaient appris l'un de l'autre que toute âme a son repli d'ombre, tout être noble a sa faiblesse. Jamais ils n'avaient été si humains.

Yveline et Tadao n'étaient pas non plus, comme disait la starlette "des personnages de bois dorée". L'Eurasienne avait ses caprices, ses rancunes; le Japonais son obstination, quelques préjugés dus à son origine aristocratique. Il était temps pour eux aussi de montrer toute la qualité de leur nature foncière. Cette nuit féerique les amena à ce dépouillement.

Ils se risquaient sur la première terrasse du château. Ils y apercevaient, entre les arbres, l'ombre lointaine, gigantesque du volcan Asama dont le cratère se couronnait de lueurs roses et beaucoup plus près, la route qui longeait le domaine, serpentait et s'enfonçait dans une gorge.

— Mes aïeux tenaient, ici, tête aux brigands qui hantaient ces parages, dit Tadao. Les Oda avaient donné à leur demeure cette allure de forteresse pour se défendre contre les incursions. Mais nous avons eu un ennemi plus redoutable, qui nous menace encore: le volcan. Je me rappelle ma peur étant petit lorsqu'il grondait et répandait sa lave. On voyait sur son flanc une longue traînée de feu et nous nous attendions toujours à sentir le sol trembler. Mon père m'obligeait à maîtriser ma crainte indigne, disait-il, d'un homme de ce pays qui triomphe des typhons, des raz-de-marée, de tous les cataclysmes, sans cesse ravagé, sans cesse renaissant...

Yveline écoutait son compagnon avec un soudain respect, proche de la ferveur. Elle découvrait que, si elle aimait par-dessus tout la France, la patrie de sa mère la séduisait par bien des aspects. Pourquoi s'inquiéter constamment de cette rencontre de deux races plutôt que d'en accepter la fusion? Ses parents s'étaient unis par amour. N'avait-elle pas trop souvent oublié qu'elle était le produit de cet amour? Ses propres peines de coeur l'avaient rendue injuste. La façon confiante dont Tadao s'exprimait, le clair de lune, la beauté de ces montagnes l'amenaient à la bienveillance. Elle dit, avec une ombre de timidité:

— J'ai réfléchi, Tad... Je ferai mon possible pour jouer mieux mon rôle. Je crois, en effet, que je suis parfois un peu... empaillée.

Rompant avec son naturel sérieux, Tadao eut un rire très jeune.

— Je ne me serais pas permis d'employer une expression aussi peu flatteuse.

— Si, si "empaillée", c'est bien cela.

Yveline s'appuyait contre un créneau. Un petit crapaud folâtre effleura sa main. A ce contact froid et visqueux, elle fit un bond de biche peureuse et ce bond la jeta contre Tadao. Il n'osait refermer ses bras sur elle, se rappelant la vive réaction du jour précédent. Mais la tête d'Yveline, qui avait heurté son épaule, s'y posait maintenant avec douceur et insistance. Il respirait le parfum des cheveux flous de la jeune fille. Incapable de résister à la tentation, il y plongea son visage. Elle eut un soupir heureux et avoua tout bonnement, en un murmure:

— Je crois que je suis une dinde. Je me sens très bien ainsi.

Elle se retourna, mit ses bras, d'un geste spontané, autour du cou de Tadao stupéfait et ravi.

— Voilà un petit acompte sur le plus joli des produits d'importation.

Elle déposait un baiser au coin des lèvres du jeune homme. Il dit, lui aussi, à voix basse:

— Vous commencez à tenir très honorablement votre rôle.

Elle l'embrassa de nouveau, avant de protester:

— Mais je ne joue pas. J'ai senti hier que je m'étais conduite comme une idiote; le regard de Lorraine me l'a appris... Je ne savais comment vous le dire. Bienheureuse lune, bienheureux domaine enchanté, bienheureux crapaud!

Les lèvres de Tadao erraient sur tout le charmant visage. Saisi d'un doute, il s'enquit:

— Vous croyez pouvoir m'aimer?

— C'est déjà fait. Il ne faut pas m'en vouloir de mes rebuffades, je ruminais mes déboires de France, ma cruelle déception. J'imaginais qu'on chasse la souffrance en évitant l'amour. Le vôtre est contagieux, mais j'ai peur, Tad, d'être encore blessée... Votre mère m'a accueillie aimablement parce que c'est une "dame". De là à me supporter comme belle-fille...

— Ma mère est avant tout soucieuse de mon bonheur, Yvy.

— Je suis pauvre et je ne suis pas une aristocrate.

— Nous avons été ruinés par la guerre, nous avons abandonné ce domaine, le coeur meurtri, j'ai un métier qui n'aurait pas plu à mon père et, quant aux préjugés... Le fils aîné de notre empereur, le prince héritier n'a pas épousé une aristocrate. Je ne suis pas le fils de l'empereur et vous êtes une fille adorable.

Il se tut, un instant, s'attarda à caresser les cheveux d'Yveline. Il reprit enfin, avec effort, navré d'arracher son amie à une évidente euphorie:

— Ma mère souhaite cependant que vous abandonniez la carrière de comédienne. Elle estime que je serai plus heureux avec une épouse soucieuse, avant tout d'embellir notre vie privée, d'élever nos enfants.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00 — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 43

ON DEMANDE — Lot dans St-Boniface pour construire résidence. Au moins 32' de largeur. Signaler: 233-6413. 42-299-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-3343. 32-203-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Langevin. Logis: 3 pièces dans triplex neuf. Complètement privé. Signaler: 247-7197. 43-310-43C.

A LOUER — Norwood, 164, rue Kitson. Chambre meublée. Appeler 247-9139 après 2 h. 30. 43-313-43C.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis complètement privé, dans immeuble-appartements. Libre: 1er février. Signaler: CHapel 7-6688. 42-298-T.F.

DESIRE LOUER MAISON — 4 chambres à coucher pour le 1er mars. S'adresser à Boîte 307, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. 43-307-43P.

A LOUER — Rue Kitson. Chambre meublée. Pour jeune homme. Signaler: 233-7745. 40-275-T.F.

A LOUER — 343, rue Langevin. Immeuble. Conviendrait pour bureau. 1,200 pieds carrés. S'adresser à 84, rue Marion. Téléphone: 247-4351. 42-301-44C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A VENDRE OU A LOUER — St-Eustache. Salle de billard. Bonne localité pour commerce. S'adresser à Yvan Allard: 233-2852. 43-305-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison 5½ pièces. Lot 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE — Grande-Pointe, Man., sur nouvelle route 59. Maison: 5 pièces, chauffage: huile, au soubassement. Eau courante, salle de bain. Lot: 90' x 220'. Garage: 14' x 22'. S'adresser à 506, rue St-Jean-Baptiste, appt. 4. Téléphone: 233-4733. 43-311-44C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Bon état. Près de toutes commodités. Prix: $7,900. Signaler: CHapel 7-8587. 43-312-45C.

A VENDRE AU PRINTEMPS — Centre français du Manitoba. Ferme assez moderne: ¾ à 1 section. Prix raisonnable. Tous détails, première lettre. Pas d'agents. S'adresser à C.P. 235, St-Lazare, Manitoba. 43-308-45P?

A VENDRE — St-Boniface centre. Bon garage spacieux. Conviendrait pour atelier de débossage, de soudure, de construction mécanique, etc. Signaler: 233-6876. 43-314-44C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE requiert immédiatement les services d'une sténo-dactylo bilingue possédant 12e année si possible. Expérience préférable, mais pas essentielle. Salaire initial: $225. S'adresser par écrit à M. A.-A. Fréchette, C.P. 99, St-Boniface. 43-315-43C.

PROTEGEZ-VOUS D'ALLER A L'EXPO? Retenez vos chambres: $7.00 par jour, près de Montréal. Bilingue. Mme Maurice Lapointe, 158, 41e avenue, Rivière des Prairies, Montréal, Qué. 43-306-50P.

A VENDRE — St-Boniface. Près écoles Marion et Provencher. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation. Gaz. Bien décorée. Patio et garage. $15,900. Vente privée. Signaler: 233-4576. 42-302-44C.

A VENDRE — $1,500 comptant. Rue Bertrand, tout près hôpital. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 en bas. Toutes commodités modernes. Soubassement propre. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Revenu mensuel: $200. Balance: termes faciles. Plein prix: $14,900. Signaler: 253-3979 après 5 heures. 42-303-43C.

A vendre
A St-Pierre, bâtisse 30' x 90' au centre du village, avec ou sans lot (ancien théâtre St-Pierre). Appelez A. Turenne, St-Pierre 12.

Intentions du mois

Intention générale du mois de février: La collaboration avec nos évêques. Intention missionnaire: L'Eglise au Vietnam.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

sollicite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour la position de Directeur (trice) à l'Institut Collégial de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, pour le 1er septembre 1967.

Le salaire, payé selon l'échelle en vigueur dans la Division.

Dans la lettre de demande on devra donner qualifications, âge, expérience. Pour tous renseignements, voir, écrire ou appeler: **Fernand Paquin, St-Norbert, 474-1274, ou S. Bisson, Ste-Anne, Man., 422-5369.** 43-309-T.F.

Le Canada et l'Europe nouvelle

STRASBOURG — "Nous saluons l'Europe nouvelle en espérant qu'elle ne nous rejettera pas". Telle a été la substance du discours prononcé par M. Donald MacDonald, député et secrétaire parlementaire auprès du ministre des Affaires étrangères du Canada, devant le Conseil de l'Europe où intervenait pour la première fois, depuis sa fondation, un représentant canadien. Une nouvelle Europe est en train de se modeler lentement mais sûrement, a déclaré M. MacDonald. Nous sommes impressionnés par la jeunesse de cette Europe nouvelle que nous avions l'habitude d'appeler "vieille". L'orateur a insisté sur la volonté du Canada de préserver son "identité nationale" face à la "massive importance économique" de son puissant voisin: les Etats-Unis.

Aussi bien le Canada compte-t-il sur la compréhension non seulement de l'Angleterre et de la France avec lesquelles il entretient des "liens spéciaux" séculaires, mais sur celle de l'Europe entière qui témoigne de possibilités presque illimitées en matière économique, technique et scientifique.

Mais M. MacDonald n'est pas complètement rassuré: "Nous voulons espérer, a-t-il dit, que vous n'utiliserez pas le ciment de votre coopération pour édifier un rempart contre vos amis mais plutôt pour construire un quai. Je ne peux pas croire que l'Europe, deviendrait à son tour isolationniste, et se renfermerait sur elle-même".

Le parlementaire canadien a alors exprimé son espoir "d'une étroite coopération atlantique" en souhaitant que l'Europe unie de demain demeure ouverte au reste du monde.

"Nous sommes convaincus, a-t-il dit en conclusion, que le nouvel esprit européen témoignera de solidarité envers les pays d'Amérique du Nord, d'une attitude de détente et de réconciliation envers les Etats de l'Europe orientale et d'un sens de responsabilité et de compréhension vis-à-vis des pays non développés et non alignés.

Au passage, M. MacDonald avait effleuré les problèmes militaires rappelant que 100,000 soldats canadiens étaient tombés au cours des deux dernières guerres mondiales, il avait affirmé la foi du Canada dans l'Alliance atlantique pour "maintenir l'équilibre militaire européen" et avait approuvé les efforts de détente entrepris entre l'Est et l'Ouest.

Le discours de M. MacDonald a été prononcé presque entièrement en anglais, mais un passage l'a été en français.

Invitation à l'Expo

A l'issue de son exposé, M. MacDonald a invité les membres du conseil à se rendre à l'Exposition universelle de Montréal. Le président de l'assemblée, M. Geoffrey de Freitas a remercié, pour l'invitation, se disant convaincu du très grand intérêt que présenterait cette manifestation.

A son tour, M. Housiaux, sénateur belge, a tenu à exprimer sa gratitude aux autorités montréalaises pour l'accueil qui avait été réservé l'été passé à une délégation du Conseil de l'Europe, venue prendre part à un colloque sur la pollution de l'eau.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of Monseigneur JOSEPH ZACHARIE ROBERT, late of the City of St. Boniface, in the Province of Manitoba, Priest, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate, duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 6th day of March, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of Panuary, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE,
Solicitors for the Executors
Laurent G. Marcoux and
Rev. Georges Damphousse.

Avis de soumissions

Des soumissions cachetées, portant la mention: contrat général pour addition de 17 classes à l'école élémentaire Howden, chemin Howden, Parc Windsor, Division Scolaire St-Boniface no 4, St-Boniface, Manitoba, seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), H.N.C., le mardi 14 février 1967, au bureau de l'architecte Etienne-J. Gaboury, 674, rue Langevin, St-Boniface.

On exige un cautionnement de 5% avec chaque soumission pour contrat général.

Des soumissions cachetées pour sous-contrats seront reçues jusqu'à 12 heures (midi), H.N.C., le 13 février 1967, a/s Winnipeg Builders Exchange, selon les règlements du système de soumissions avec dépôt.

On peut se procurer les plans et devis au bureau de l'architecte sur dépôt de $50.00. Ce montant sera remboursé dès que les documents seront renvoyés en bon état dans les 10 jours qui suivront le décachetage des soumissions.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Assemblée du 26

C'était l'assemblée du conférencier. Précédant celle-ci, une brève session d'affaires nous mettait au courant des activités suivantes: déjeuner-communion du 29 janvier; bonspiel des Chevaliers au mois de mars; autre grand déjeuner-communion pour le 19 février. A part ça, lecture d'un "sucré" de compte pour la dernière initiation. A ces taux, un Conseil qui n'aurait pas présentement de local pourra s'en procurer un à très bref délai. Notre loustic Edmund qualifia cela de: "compte de rapprochement des Conseils".

Films

Notre conférencier, frère Rainville, capta notre attention en déroulant deux superbes films. Un excellent goûter s'ensuivit.

Déjeuner-communion

Celui du 29 janvier n'a pas eu le succès numérique auquel s'attendaient les organisateurs. Etait-ce température, grosse neige? L'on ne pourra blâmer le frère Claude Perrin qui a fait maints appels téléphoniques en l'occasion.

Celui du 19 février

Il faudra faire beaucoup mieux pour celui-là. Attendu l'honneur que nous aurons d'avoir avec nous Son Exc. Mgr B. Flahiff, ceci mérite de tous un effort particulier. Dès maintenant, faites donc un cercle bien visible sur votre calendrier autour de la date: 19 février. Messe à 9 heures du matin, suivie du déjeuner dans la grande salle du gymnase de l'école paroissiale du Sacré-Coeur. Premier appel.

Çà et là

Frère R.-A.-L. Mercier est parti se réchauffer auprès de sa fille en Californie. De retour en mars, dit-il. Ce chanceux!

Un espion nous rapporte que notre bon exGrand Chevalier, Frank Lebrun, a subi un avertissement. Connaissant son activité débordante, c'est bien dommage. Tout de même il est sage de bien tenir compte d'un avertissement semblable. Bonne chance, Frank.

L'insensé

Il dit en son coeur: "Dieu n'existe pas". Une récente publication s'affuble du titre: "God is dead". Comme l'on dit en anglais: "Wishful thinking" de la part d'un pauvre insensé qui a grand peur de Le voir, lorsque son heure sera venue. Or, comme en général leur conduite sur cette terre n'est pas toujours sans reproche, ils ont bien raison d'y penser avec effroi.

BISTOURI

Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg

Le mois de janvier fut bien rempli pour la Société. Les élections du comité de régie pour la présente année eurent lieu. Les membres ont montré leur satisfaction en réélisant le comité au complet.

Le comité social a organisé une soirée-rencontre, le 28 janvier, et il a montré son savoir-faire en cette occasion. Les personnes présentes ont joui d'une très agréable soirée. La réception amicale, la musique agréable, les rafraîchissements variés et le goûter de choix ont su plaire à tous. Nos félicitations à tous ceux qui ont fait partie de ce comité.

Au moment où le régime scolaire est remis en question dans plusieurs des provinces du Canada, ceux que le sujet intéresse pourraient peut-être puiser un élément de solution dans ce qui se fait à Gibraltar. Dans ce fief britannique qui surplombe la Méditerranée, l'administration scolaire est aux mains d'une Commission formée d'un directeur général de l'enseignement, de l'évêque catholique de Gibraltar, d'un prélat anglican, d'un représentant de la communauté juive, d'un officier de marine et d'un officier de l'armée et de six catholiques choisis parmi la population.

Il serait difficile de trouver une commission scolaire plus oecuménique. A Gibraltar, on compte six écoles secondaires, neuf écoles primaires et six écoles moyennes qui servent de lien entre le niveau primaire et le niveau secondaire.

Prière à Marie, Reine des Coeurs



La reproduction de cette prière a été payée en reconnaissance de faveurs obtenues.

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées. Mère si pure, si complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Réciter cette prière neuf jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

43-304-43C.